

SAINT-SIMON
TEXTES CHOISIS



PRÉFACE & COMMENTAIRES

par

JEAN DAUTRY

Agrégé de l'Université

LES CLASSIQUES DU PEUPLE
EDITIONS SOCIALES

LES CLASSIQUES DU PEUPLE

DÉJÀ PARUS

- MARAT, *Textes choisis* (Claude Mossé).
DESCARTES, *Discours de la Méthode* (Marcelle Barjonet).
BABEUF, *Textes choisis* (G. et C. Willard).
SAINT-SIMON, *Textes choisis* (Jean Dautry).

EN PRÉPARATION

- DIDEROT, *Pages choisies de l'Encyclopédie*.
FOURIER, *Pages choisies*.
ROBESPIERRE, *Pages choisies*.
SAINT-JUST, *Pages choisies*.
DIDEROT, *Entretien avec d'Alembert*.
HELVETIUS, *Pages choisies*.
J.-J. ROUSSEAU, *Discours sur l'inégalité parmi les hommes*.
LA METTRIE, *Pages choisies*.

Etc.

LES CLASSIQUES DU PEUPLE

SAINT-SIMON

TEXTES CHOISIS

PRÉFACE, COMMENTAIRES
ET NOTES EXPLICATIVES
PAR

JEAN DAUTRY
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

ÉDITIONS SOCIALES
64, boulevard Auguste-Blanqui, Paris

Les *Textes choisis de Saint-Simon*, exactement datés dans toute la mesure du possible, sont conformes aux originaux, manuscrits inédits ou imprimés.

Les manuscrits publiés ici pour la première fois proviennent ou bien des Archives nationales, ou bien de l'ancienne collection privée La Sicotière¹, ou bien de l'ancienne collection privée Alfred Pereire, récemment entrée aux Manuscrits de la Bibliothèque nationale (Nouvelles Acquisitions françaises 24605-24607) et classée par M^{me} Dubief.

Pour rendre aisée la confrontation des extraits d'ouvrages imprimés avec leur contexte, nous renvoyons d'ordinaire, non pas aux éditions originales rarissimes, mais à des éditions d'ensemble plus accessibles, c'est-à-dire :

Soit, de préférence, aux *Œuvres choisies de C.-H. de Saint-Simon*, éditées par Lemonnier, Bruxelles, 1859, 3 vol. in-8°—B. N., R. 49911 à 49913 ;

Soit aux *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, éditées par les exécuteurs testamentaires d'Enfantin, Paris, 1865-1878, 47 vol. in-8° — B. N., R. 49872 à R. 49907 (12) — dont onze volumes pour Saint-Simon, numérotés 15, 18 à 23, 37 à 40, qui n'ont pas et ne sauraient avoir la prétention d'être des œuvres complètes.

Là où nous donnons, à la suite de l'extrait, une référence à son édition originale, nous le faisons en ajoutant chaque fois la cote du livre à la Bibliothèque nationale. Un tel recours est indispensable pour *Le Politique* et pour les *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles*, dont on ne trouve que des fragments dans les deux recueils précités, ainsi que pour plusieurs brochures entièrement négligées dans ces deux recueils, ou encore pour des inédits, imprimés postérieurement à eux.

1. D'après des copies autorisées faites par M^{lle} Sakellaridés, amicalement communiquées par leur détenteur actuel, M. Jean-Guy Deschamps, libraire d'ancien et bibliophile saint-simonien connu.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés
pour tous les pays.

Copyright 1951 by Éditions Sociales, Paris.

CLAUDE-HENRI SAINT-SIMON

(1760-1825)

On ne peut qualifier de socialistes la plupart des points de vue du comte Claude-Henri de Saint-Simon, sans vider le socialisme de son contenu concret, sans refuser au socialisme authentique d'être historiquement l'idéologie du mouvement ouvrier.

Mais, compte tenu de l'époque où il vécut, qui précéda la formation du mouvement ouvrier moderne, Saint-Simon se place dans l'histoire de la pensée entre les théoriciens de la perfectibilité de l'espèce humaine du XVIII^e siècle et les théoriciens du socialisme scientifique du milieu du XIX^e 1. En d'autres termes, il continue les encyclopédistes et annonce Karl Marx. *Post-encyclopédiste* et *pré-socialiste* seraient les termes qui le définiraient le mieux, s'ils étaient du langage courant.

Ses soi-disant disciples, les saint-simoniens, qui, sauf Olinde Rodrigues, eurent cette particularité peu banale pour des disciples de n'avoir jamais connu leur maître, commirent sur son œuvre les contresens qu'imposait leur formation intellectuelle, toute différente de celle de Saint-Simon, et leur appartenance foncière à la bourgeoisie. Pendant six années environ (1825-1832), enfants terribles de leur classe, ils s'efforcèrent bien, dans la ligne de Saint-Simon, de travailler à l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ; mais, nourris dès leur jeunesse des rêveries mystiques et réactionnaires des écrivains théocrates, Joseph de Maistre (1753-1821) et Bonald (1754-1840), qui voulaient revenir au gouvernement du monde par le pape, ils inventèrent en même temps, sous la direction de Prosper Enfantin (1796-1864), une extravagante *Religion de Saint-Simon*, qui n'avait rien de commun avec la nouvelle morale scientifique et laïque que, en survivant du XVIII^e siècle,

1. Cf. SAMUEL BERNSTEIN : « Saint-Simon's Philosophy of History », in *Science and Society*, vol. XII, n° 1, p. 96, New-York, hiver 1948.

Saint-Simon prêchait. Passé 1832, les saint-simoniens, réconciliés avec le capitalisme en plein essor, ne furent plus que des technocrates, mettant au service du capitalisme leurs talents d'organiseurs, d'ingénieurs ou de financiers. A l'exception d'Olinde Rodrigues et de Laurent de l'Ardèche, ils se moquèrent de la misère du peuple; à l'exception d'Enfantin et de quelques proches, ils considérèrent la *Religion de Saint-Simon* comme une folle aventure, lui préférant la religion établie, à cause de ses qualités éprouvées de gendarme des possédants.

De leurs tribulations posthumes chez les saint-simoniens, la physionomie et la pensée de Saint-Simon sortaient défigurées. Sa vie terrestre, joyeuse et passionnée, était devenue un évangile surnaturel. Enfantin se proclamait réincarnation de Saint-Simon. Des idées de Saint-Simon, les saint-simoniens n'avaient retenu et diffusé que celles qui ne contredisaient pas trop leurs versions successives d'un dieu Saint-Simon et d'un Saint-Simon messie du capitalisme.

Depuis la fin du siècle dernier, plusieurs études¹ ont eu pour objet de dégager des mythes saint-simoniens la vie historique de Saint-Simon, ou de débarrasser de la gangue saint-simonienne ce qui est la pensée propre de Saint-Simon.

Sur l'un et l'autre point, il reste encore beaucoup à faire. Du moins aperçoit-on de plus en plus nettement le mouvement de cette pensée et peut-on esquisser une réponse aux deux principales questions que pose le « socialiste utopique » Saint-Simon : en quoi consistait son utopie ? Que signifiait son utopie ?

I. — SAINT-SIMON ARISTOCRATE « ÉCLAIRÉ » (1760-1789)

Une légende familiale voulait que les Saint-Simon, d'excellente chevalerie picarde connue dès la première Croisade,

1. Voici les principales : PAUL JANET : *Saint-Simon et le saint-simonisme* (1878); GEORGES WEILL : *Saint-Simon et son œuvre* (1894), et *l'École saint-simonienne* (1896); SÉBASTIEN CHARLÉTY : *Histoire du saint-simonisme* (1896 et 1931); MAXIME LEROY : *la Vie véritable du comte de Saint-Simon* (1925); HENRI GOUHIER : *la Jeunesse d'Auguste Comte et la formation du positivisme*, t. II (1936), t. III (1941); préface en langue russe du professeur Volguine pour une traduction de *Textes choisis de Saint-Simon* (2 vol., Moscou, 1948).

descendissent de Charlemagne par les comtes de Vermandois. Lorsqu'en 1635 Louis XIII avait créé duc et pair de France Claude de Saint-Simon — dont le fils, prénommé Louis (1675-1755), sera l'auteur des *Mémoires* sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV, — tous les Saint-Simon interprétèrent cette récompense d'un roi à son favori comme la juste reconnaissance par un Bourbon de leur ascendance carolingienne, d'autant plus que le brevet royal faisait allusion aux comtes de Vermandois.

De cette vanité familiale, le plus féru fut le *mémorialiste*, l'homme illustre avant Claude-Henri, son cousin éloigné.

Claude-Henri utilisa la légende, y crut peut-être à l'occasion, s'en moqua plus souvent. Que quelques bouffées d'orgueil lui soient parfois montées au visage, dans l'intervalle de ses affirmations sur le *hasard de sa naissance*, n'a rien d'étonnant. Ses ancêtres, carolingiens ou non, avaient joué leur rôle. Mais sa qualité d'aristocrate ne lui apparaissait jamais qu'au sens où *noblesse oblige*, que comme une prédestination à faire de grandes choses, dans une autre voie que celle de ses ancêtres.

Car Claude-Henri sut très tôt que la noblesse féodale était à bout de souffle, que la branche des Saint-Simon à laquelle il appartenait, celle des Sandricourt, vivait péniblement et sans espoir. La terre de Saint-Simon¹ avait été vendue. Les parents de Claude-Henri résidaient soit à Paris, soit à proximité de Péronne², à Falvy ou au château de Berny, médiocre acquisition de son père. Ce père, autoritaire et inhabile en affaires, quêtait, comme tant d'autres de sa caste, auprès des ministres et du roi, des charges lucratives pour lui et pour les siens. Sa mère, une Saint-Simon elle aussi, qui avait les nerfs malades, possédait une certaine fortune en propre.

Claude-Henri naquit à Paris, le 17 octobre 1760, sous le règne de Louis XV, second de neuf enfants qui ne parviendront pas tous à l'âge adulte. Il grandit surtout sur la terre picarde, très riche en blé, mais où la misère paysanne était telle que la province fournissait aux hospices plus d'enfants trouvés que n'importe quelle autre. Il saura plus tard qu'un tel état de choses provenait de la prédominance en Picardie des immenses domaines nobiliaires sur les minimes propriétés paysannes.

1. Chef-lieu de canton du département de l'Aisne.

2. Autrefois ville forte picarde ; chef-lieu d'arrondissement de la Somme.

Claude-Henri fut un fils peu docile ; il apprit médiocrement sous des précepteurs sans doute médiocres ; il refusa de faire sa première communion.

Son père, le comte Balthazard-Henri de Saint-Simon-Sandricourt, avait beau être de son temps, lire les auteurs incroyables et fréquenter les encyclopédistes, il se fâcha. Passe d'être raisonneur, mais compromettre l'ordre social en bafouant la religion devant les paysans ! Compromettre aussi une des combinaisons financières du ménage ! Car les cadets de Claude-Henri avaient tous été admis, aussitôt leur naissance, dans l'*Ordre de Malte*, comme futurs soldats de la foi catholique contre les Turcs. De tous les apprentissages militaires possibles pour les jeunes nobles, c'était celui-là qui revenait le meilleur marché. Le moment venu, d'autres Saint-Simon, qui avaient pris du galon dans l'Ordre, les aideraient à en prendre. Au surplus, l'évêque d'Agde était un oncle Saint-Simon, comme naguère le prince-évêque de Metz.

Donc, vers 1773, Claude-Henri fut, pour rébellion contre l'autorité paternelle, enfermé à Paris au couvent de Saint-Lazare. Puis il y eut intercession d'une tante et réconciliation, du bout des lèvres de la part du père.

Claude-Henri a prétendu avoir été l'élève de d'Alembert. Cela n'a guère pu se passer qu'après 1773. D'Alembert était un personnage trop important pour consentir à enseigner les éléments à un enfant. Et la façon dont Claude-Henri parle de cet enseignement de d'Alembert laisse à croire qu'il avait au moins une quinzaine d'années quand il le reçut :

Une première éducation dirigée par d'Alembert, écrit-il, éducation qui m'avait tressé un filet métaphysique si serré qu'aucun fait important ne pouvait passer à travers ¹...

En tout cas, Claude-Henri n'a pu écouter d'Alembert après 1777, année où il devint sous-lieutenant au régiment de Touraine.

En 1779, il partit d'enthousiasme pour l'Amérique. Ce que fut son expérience de la Révolution américaine, il l'a dit excellemment en 1817. On s'y reportera. Précisons seulement qu'il ne fut pas le seul, parmi les jeunes aristocrates, à subir cette

1. *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. I, p. 20.

empreinte, même s'il fut celui qui la subit le plus profondément.

Aider des hommes de rien, des colons européens issus soit de dissidents religieux persécutés par l'anglicanisme en Grande-Bretagne, soit de misérables émigrés de la vallée du Rhin, à secouer le joug de la monarchie anglaise, ennemie de la monarchie française depuis un siècle, c'était pour tous agréable besogne. A l'en croire, Claude-Henri voyait déjà plus loin. Il n'ignorait pas qu'une des causes de la Révolution américaine de 1775 avait été le refus des colons de subir le monopole commercial de la Compagnie anglaise des Indes. Ce qu'il nommera plus tard la *liberté industrielle*, dont fait partie le libre échange des marchandises à travers le monde, lui serait apparu comme valant d'être défendu.

On sait que les États-Unis d'Amérique y gagnèrent leur indépendance (1783).

Blessé¹, prisonnier, décoré de l'ordre américain de Cincinnati, Claude-Henri ne revint en Europe qu'après la paix, assez hostile à l'Angleterre pour entrer dans un projet mort-né d'attaque franco-hollandaise contre les Indes anglaises (1785).

Son père était mort ruiné² avant son retour en France. Sa mère avait des difficultés pour marier mesdemoiselles de Saint-Simon. Livré à lui-même et peu désireux de tenir garnison, l'hiver, loin de Versailles, pour accourir l'été faire sa cour auprès de Louis XVI et de Marie-Antoinette, selon la coutume des officiers de sa caste, trop pauvre aussi pour tenir son rang, Claude-Henri s'écarta de l'armée. Il ne dédaigna pas de toucher quelques pensions; il eut même de l'avancement, mais ses grades, et le dernier en particulier, celui de colonel en second du régiment d'Aquitaine, ne correspondirent pas à des commandements effectifs.

Comptant toujours sur les registres du secrétariat d'État à la Guerre, il séjourne en Espagne à partir de 1787. C'est là qu'il se lie d'amitié avec un Saxon, le comte de Redern, son aîné de cinq ans. Il rentre en France à l'automne de 1789, n'ayant pas réussi à remplir sa bourse. Il rentre en France quand les gens de sa caste commencent à émigrer.

1. Sa blessure avait été annoncée par la *Gazette de France*, le journal officiel de la cour (numéro daté du 7 juin 1782).

2. C'est du moins ce qu'affirme M^{me} de Saint-Simon dans une lettre inédite (Archives nationales, F⁷/4320). Claude-Henri le dit aussi dans sa lettre au Comité de sûreté générale [Archives nationales, F⁷/4775 (12)].

II. — SAINT-SIMON ET LA GRANDE RÉVOLUTION (1789-1799)

S'enrichir par un moyen quelconque n'est pas permis à un noble. C'est *déroger*. En dehors du service du roi, les métiers lucratifs se comptent, qui n'entraînent pas pour le noble qui les pratique une espèce de déchéance.

L'appauvrissement de la noblesse féodale est pourtant si évident que la littérature politique et le théâtre posent le problème du préjugé de la dérogeance. En 1765, Sedaine a eu beaucoup de succès sur la scène du Théâtre-Français avec son *Philosophe sans le savoir*, où le préjugé entraîne mort d'homme.

Tout comme un de ces pionniers des États-Unis qu'il a vus à l'œuvre, tout comme un Français du Tiers État, Saint-Simon veut gagner de l'argent.

Juste au moment où il rentre dans sa patrie, l'Assemblée constituante met les biens du clergé à la disposition de la nation (2 novembre 1789). Il comprend qu'il y aura là matière à spéculation. Selon la loi, les municipalités prennent les biens en bloc et les revendent par lots, en faisant largement crédit ; quiconque dispose d'une mise de fonds peut acquérir et revendre à son tour avec bénéfice.

Saint-Simon trouve sa mise de fonds, partie chez son ami Redern, accouru en France pour voir ce qui s'y passe, partie chez le banquier Perregaux, un Suisse de Neuchâtel, sujet du roi de Prusse, qui est prince de Neuchâtel, et le premier de sa profession à Paris. Ainsi pourvu, il monte une des plus grosses, sinon la plus grosse entreprise de transactions sur les biens du clergé, baptisés biens nationaux¹. Des rabatteurs signalent les coups fructueux ; des agents de confiance achètent dans le Nord, dans le Pas-de-Calais, dans la Somme, dans l'Aisne, ultérieurement à Paris, et déclarent à l'administration qui préside aux ventes que l'acheteur réel est M. de Saint-Simon, ou encore M. de Redern. Sa qualité d'étranger ne constitue pas, en effet, pour ce dernier un empêchement juridique, et il n'est pas le seul étranger à figurer parmi les acquéreurs. Dans

1. M. Leroy a consacré aux spéculations foncières de Saint-Simon une étude spéciale (*Revue d'histoire économique et sociale*, 1925, numéro du centenaire de Saint-Simon) qui n'épuise pas la question. M. Georges Lefebvre a rencontré Saint-Simon dans le Nord (*Les Paysans du Nord pendant la Révolution française*, 1924). Nous l'avons trouvé dans la Seine.

la Somme, où il séjourne le plus souvent en 1790, 1791 et 1792, Saint-Simon dispose en outre de deux fondés de pouvoir intelligents, le notaire Coutte, de Péronne, et le maître de postes Torchon, de Marchélepot.

Selon les saint-simoniens, cette activité aurait été essentielle pour Saint-Simon, qui l'aurait choisie pour éviter de participer aux événements révolutionnaires. Son activité politique n'aurait eu qu'une portée limitée, une fonction protectrice de son autre activité. C'est lui prêter une duplicité peu honorable, c'est, plus encore, aller à l'encontre des documents que citent les saint-simoniens eux-mêmes.

A Falvy, près Péronne, où les paysans l'ont nommé président de leur assemblée en novembre 1789, il dit :

Je suis très flatté d'avoir, par votre choix, l'honneur de vous présider ; une seule chose trouble la joie que j'en ressens, c'est la crainte que j'ai qu'en me nommant vous ayez eu l'intention de marquer un égard à votre *seigneur* et que ce ne soient point mes qualités personnelles qui aient déterminé vos suffrages. *Il n'y a plus de seigneurs*, messieurs; nous sommes ici tous égaux, et, pour éviter que le titre de *comte* ne vous induise en l'erreur de croire que j'ai des droits supérieurs aux vôtres, je vous déclare que je renonce à jamais à ce titre, que je regarde comme très inférieur à celui de *citoyen*, et je demande, pour constater ma renonciation, qu'elle soit insérée dans le procès-verbal de l'assemblée¹.

En mai 1790, il rédige, pour les électeurs du canton de Marchélepot, une adresse à l'Assemblée constituante où on lit :

Tous les citoyens sont également admissibles à toutes les dignités, charges et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celle de leur vertu et de leurs talents...

En ce jour que l'empire de la justice solidement établi ne craint plus les impuissants efforts de quelques adversaires, nos augustes législateurs ne trouveront-ils pas que l'époque heureuse à laquelle ils peuvent,

1. *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. I, p. 15.

sans inconvénient, effacer jusqu'au souvenir de l'ancien régime est enfin arrivée¹ ?

Mais, ne voulant pas qu'il ait jamais dépassé les idées libérales bourgeoises de 1789, les saint-simoniens, falsificateurs par omission, n'ont pas livré les documents qu'ils possédaient sur la fréquentation par Saint-Simon des sociétés jacobines ou populaires de Cambrai et de Péronne entre 1791 et 1793. Le souvenir du ci-devant grand seigneur, mué en révolutionnaire bourgeois, pis encore, faisant sa compagnie ordinaire des artisans de la ville, indigna pourtant pendant tout le XIX^e siècle des générations de Péronnais réactionnaires².

Le grand historien progressiste Albert Mathiez (1874-1932) supposait avec vraisemblance que Saint-Simon rencontra Babeuf, déjà communiste vers 1791, et conversa avec lui, au cours des opérations de vente des biens nationaux dans la Somme que Babeuf surveillait en qualité d'administrateur élu.

Très tôt, néanmoins, les révolutionnaires conçurent des soupçons sur les agissements et sur la personne de Saint-Simon. Il devenait trop riche, il voyageait trop, son métier de spéculateur le faisait rencontrer trop d'individus véreux, et de toutes opinions.

Déjà, en septembre 1790, un anonyme signale au Comité des recherches de la Constituante qu'il doit être mêlé à une louche histoire de correspondance entre des émigrés et des aristocrates restés en France³. La chose est sans fondement; un doute subsiste quand même dans les esprits.

Son cousin assez proche, le général marquis Claude-Anne de Saint-Simon, sous les ordres de qui il a combattu en Amérique, un des aristocrates les plus « noirs » de la Constituante, encourt la haine des patriotes de la Charente, son pays d'origine, et de tous les patriotes de France. Il va émigrer pendant l'été 1791, et s'employer à recruter dans la vallée du Rhin des soldats allemands pour la guerre que la féodalité européenne prépare contre la France révolutionnaire⁴.

Son oncle, l'évêque d'Agde, a refusé le serment à la Cons-

1. *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. I, p. 15-16.

2. En particulier Ramon, auteur de fascicules utilisables sur la Révolution à Péronne, parus après 1870.

3. Archives nationales, D XXIX bis/15.

4. Cf. CHRISTIAN DE PARREL : *les Papiers de Calonne*, Cavaillon, 1932.

titution civile du clergé et dirige les prêtres réfractaires de son ancien diocèse ¹.

Torchon, le maître de postes de Marchélepot, se vantera sous la Restauration d'avoir aidé le futur Louis XVIII à émigrer ².

Les contre-révolutionnaires environnent Saint-Simon. Si sa mère participe à ses affaires et emploie le langage des patriotes, c'est pour empêcher que l'on considère ses plus jeunes enfants qui sont à Malte comme des émigrés ³. Ses sœurs sont franchement hostiles au nouvel ordre social.

Les salons aristocratiques se ferment pour Saint-Simon le renégat, comme ils se ferment pour cet autre Picard renégat de l'aristocratie qu'est le marquis de Condorcet. Rien d'étonnant à ce que les deux hommes se rapprochent ⁴. En 1791, Condorcet enseigne à Saint-Simon son républicanisme, ou développe chez Saint-Simon le républicanisme qu'il assure avoir tiré de son éducation.

La fuite du roi à Varennes (20-22 juin 1791) trouve Saint-Simon à Cambrai. Afin d'empêcher les contre-révolutionnaires d'agir, il prend le commandement des gardes nationales. Il est prêt pour la République. La République ne vient pas.

En 1792, à en juger par ses écrits publics et par ses brouillons du temps de la Restauration, Saint-Simon comprend les nécessités de la défense nationale et partage les angoisses de la patrie en danger ⁵.

En juin 1793, le Comité de salut public s'occupe cependant de lui, mais les patriotes péronnais le défendent ⁶.

Il faut l'arrivée comme représentant en mission dans la Somme du faux révolutionnaire André Dumont pour que tout se gâte. Dumont joue à l'ultra-révolutionnaire maratiste; il peuple les prisons au hasard. Il procède à une épuration de la

1. Il sera guillotiné le 8 thermidor an II (26 juillet 1794). Cf. Archives nationales, F⁷/4775 (12) et W/433.

2. D'après la tradition péronnaise.

3. Elle multiplie les lettres aux autorités du département de la Somme dans ce but.

4. Saint-Simon parle de ses rencontres avec Condorcet en 1791-1792 (Papiers de la collection La Sicotière).

5. Dans un brouillon (B. M. M. SS. Nouv. Acq. fr. 24605) interrompu malencontreusement, il annonce en marquant son approbation les paroles d'un orateur populaire en septembre 1792, mais les paroles mêmes ne sont pas transcrites.

6. Archives nationales, A. F. II/[232], et Archives départementales de la Somme, I/2371.

Société populaire de Péronne : Saint-Simon, qui a reçu le 20 septembre, du conventionnel Laurent (du Bas-Rhin), à la mairie de Péronne, au cours d'un baptême républicain, le nom régénéré de Claude Bonhomme, est exclu de la Société populaire comme ex-noble le 8 octobre 1793; on perquisitionne chez lui, chez le notaire Coutte et chez Torchon, à Marchélepot. Preuve qu'à Péronne, c'est aux opérations de l'équipe sur les biens nationaux que l'on s'intéresse et aussi, selon toute apparence, à la disparition de l'associé Redern, qui a cru bon de se réfugier à Florence.

Probablement sans connaître les investigations de Péronne, le 17 novembre, le Comité de salut public ordonne de saisir Bonhomme à Paris, et il est incarcéré le surlendemain à Sainte-Pélagie sous le nom de « Simon, vivant de son bien ». Il proteste contre ce qu'il affirme être une erreur, mais n'en demeure pas moins à Sainte-Pélagie, puis au Luxembourg, jusqu'au 11 fructidor an II (28 août 1794).

Sorti de prison au début de la réaction thermidorienne, Bonhomme fait place au citoyen Saint-Simon, révolutionnaire bourgeois d'opinion modérée, sauf en matière religieuse, où il se montre antichrétien à la manière de Condorcet¹ ou à la manière des chefs hébertistes qu'il a fréquentés à Sainte-Pélagie².

Pendant quelques mois, le citoyen Saint-Simon dirige à Bussu, près de Péronne, une fabrique de linon. Il reprend et étend ses spéculations foncières. Il accourt fréquemment à Paris, où il mène grande vie, où il voit notaires et gens d'affaires, où il se donne régulièrement le titre de *cultivateur*³.

Il approche les dirigeants politiques thermidoriens : Boissy d'Anglas, le royaliste camouflé qui a facilité son élargissement; Sieyès, dont il dira qu'il était « révolutionnaire et poltron »⁴; Barras, qu'il jugera encore plus sévèrement⁵. Peu avant la dissolution de la Convention, il demande un passeport pour remplir une mystérieuse mission hors de France⁶.

1. Condorcet s'était empoisonné en prison pour ne pas être guillotiné comme conspirateur girondin.

2. Exécutés le 24 mars 1794.

3. D'après les documents de l'Enregistrement conservés aux Archives départementales de la Seine.

4. Cf. « Projet d'Encyclopédie ». (*Revue socialiste*, avril 1899).

5. D'après un document d'archives anglais publié par M. Larrabee : « Saint-Simon à Lille » (*Révolution française*, 1929).

6. Archives départementales de la Somme, L/2382, f° 73.

Sous le Directoire (à partir d'octobre 1795), le citoyen Saint-Simon fixe définitivement son domicile à Paris, dans le quartier du Palais-Royal, qui était alors le quartier du grand commerce, du ministère des Finances, de la bourse et de l'agiotage sur le papier-monnaie, des maisons de jeu et de la prostitution. Toujours spéculant, toujours s'amusant, toujours reçu par les gouvernants pourris de la République, il paie patente de commerçant à Paris.

Ses réussites principales, qui lui valent une notoriété relative et d'assez mauvais aloi, sont l'acquisition de l'Hôtel des Fermes, rue du Bouloi et rue Croix-des-Petits-Champs, série de vastes bâtiments qui servaient de bureaux aux fermiers généraux des impôts indirects sous l'ancien régime, et le lancement au début de 1797, lorsque la vie économique reprend en France dans toutes les branches de la production, de l'*Établissement Saint-Simon*, énorme entreprise de transports publics.

Il habite alors une partie de l'Hôtel des Fermes, installe le siège de l'*Établissement Saint-Simon* dans une autre partie, et il y a encore des emplacements à louer à des marchands forains pour une sorte de bazar permanent.

En juillet et août 1797, Saint-Simon est présent aux négociations de paix franco-anglaises de Lille. Non certes aux négociations officielles, mais à des négociations secrètes. A quel titre ? La supposition qui nous vient à l'esprit est que l'homme qui s'apprête à faire rouler des diligences et des voitures de messageries, de Paris jusqu'aux ports d'embarquement pour l'Angleterre¹, s'est dérangé pour discuter de questions économiques².

Au moment du coup de force antiroyaliste du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), la presse républicaine avancée, petite-bourgeoise, annonce l'incarcération de Saint-Simon, dont l'*Établissement*, avec son nombreux personnel, n'aurait été que la façade d'une organisation royaliste clandestine. Saint-Simon répond :

D'après mes opinions et ma conduite politiques depuis 1789, je ne suis arrêtable par aucune cause,

1. Saint-Simon annonce dans le journal *Le Parisien* du 24 août 1797 un service « très incessamment sur Calais et Douvres ». Mais les négociations de Lille échouent.

2. Le document anglais publié par M. Larrabee ne le dit pas. Mais les questions économiques se traitaient alors le plus souvent de vive voix.

ni pour aucun motif réel ou apparent. Je ne puis avoir à craindre que les ennemis de la Révolution, à laquelle je ne connais pas en France un seul homme qui se soit lié plus fortement que moi¹.

Mais Redern survient; il reproche à Saint-Simon d'avoir trop dépensé, trop hasardé, tandis qu'il était au loin. Une liquidation des affaires communes est décidée. Saint-Simon, qui, dès le début de sa carrière « industrielle », n'a désiré la richesse — il l'affirme et c'est probablement vrai — que pour pouvoir fonder un jour une maison d'enseignement général d'un type nouveau, Saint-Simon s'aperçoit que Redern, à qui il supposait des sentiments analogues, n'a jamais eu en vue que la richesse elle-même.

Le partage, survenu au début de 1798, est défavorable à Saint-Simon, qui essaiera dans la suite à diverses reprises, par divers moyens et toujours vainement, d'en obtenir la révision. Redern, qui était sûrement un filou, avouera indirectement sa malhonnêteté en calmant par quelques secours les colères de sa dupe.

Pour le moment, Saint-Simon, qui se croit pour toujours à l'abri du besoin et qui est effectivement riche, recommence ses études. Un jour de 1798, il convoque Redern et d'autres pour leur lire un mémoire sur la morale. Redern dit que c'était du galimatias. Saint-Simon n'est pas encore assez savant. Il approfondit les mathématiques, la physique, les sciences naturelles, les sciences humaines, non sans peine, car il n'est plus jeune et il y a des lacunes graves dans son instruction première. Il dépense beaucoup, entre autres pour traiter convenablement à sa table, que préside une maîtresse, les savants en renom.

Dans l'été 1799, la patrie étant de nouveau en danger, le voici suspect d'arrestation, à cause de sa famille contre-révolutionnaire². Les derniers ministres du Directoire, singeant certaines formes du gouvernement révolutionnaire de l'an II, le font rechercher par la police³. Il semble s'être caché jusqu'à ce que le coup d'État de Bonaparte du 18-19 brumaire an VIII

1. Démenti publié par le *Journal de Paris* du 19 septembre 1797, et par plusieurs autres journaux.

2. Une de ses sœurs et son neveu sont d'abord inquiétés, en mai 1799 (Archives de la Seine, V D^o/4013).

3. Archives nationales, F⁷/6218 (septembre-octobre 1799).

(9 et 10 novembre 1799), en donnant à la société bourgeoise un nouvel équilibre, le rende à ses paisibles occupations.

III. — SAINT-SIMON PENDANT LE CONSULAT ET L'EMPIRE (1799-1814)

Rentier paisible, marié en 1801, divorcé en 1802, tel est en effet le Saint-Simon des débuts du Consulat. Et il ne se mêle pas des affaires publiques. Pourquoi s'en mêlerait-il ? Il fait confiance à Bonaparte pour « terminer » la révolution, c'est-à-dire pour rendre la société française conservatrice de ce que la bourgeoisie a conquis au cours de la révolution. Il fait confiance à Bonaparte, qui use et abuse de l'adjectif *libéral* pour persuader les bourgeois français que seront maintenues par lui, contre les menaces de retour à l'ancien régime, la liberté et l'égalité *civiles* (la liberté d'être riche ou pauvre, l'égalité formelle devant la loi). Quant à la liberté et à l'égalité *politiques*, ce sont formules dangereuses pour la bourgeoisie, qui se souvient, et Saint-Simon avec elle, de l'élan des forces populaires vers le pouvoir, qu'elles ont recouvert au temps de la Terreur : ce que la bourgeoisie désire, ce sont des privilèges politiques et, à tout prendre, elle consent même à acheter sa sécurité comme classe contre les non-possédants au prix d'une délégation de ses privilèges politiques à un seul homme.

Ainsi se juche sur la France « révolutionnée » un Bonaparte tout-puissant. Saint-Simon serait mal venu de s'en plaindre, qui, après le coup de force du 18 fructidor, était d'avis de placer à la tête de la République un président doté de grands pouvoirs¹.

Pour beaucoup de bourgeois français restés sincèrement républicains, il y avait aussi l'illusion que la délégation des privilèges politiques de leur classe à Bonaparte serait révocable. Saint-Simon était de ceux-là. Il semble qu'il ouvrit les yeux sur la réalité assez rapidement. Si la lettre à M^{me} de Staël pourchassée par Bonaparte, dont voici un extrait, est authentique, dès le courant de 1803 il jugeait en privé Bonaparte très sévèrement :

L'idée qu'une femme telle que vous est malheureuse révolte un homme tel que moi... Ce Bonaparte

1. Albert Mathiez a écrit sur ce sujet un article dans les *Annales historiques de la Révolution française* en 1929, utilisé dans son *Directoire* (Paris, 1934).

qui vous exile, ce Bonaparte qui dit que les femmes ne sont bonnes qu'à raccommo-der des chausses, a-t-il produit des idées aussi utiles que les vôtres pour les progrès de l'esprit humain? Non, je me sens révolté¹.

Quoi qu'il en soit de cette lettre, il est certain qu'au mois de mai 1804 la police lui cherche noise à propos d'un manuscrit de lui intitulé *Esquisse d'un nouveau plan d'organisation sociale par un philanthrope*, que son ami Rigomer Bazin cherche à faire imprimer à l'étranger². L'association, en 1804, de l'ex-Claude Bonhomme et de Rigomer Bazin, révolutionnaire manceau apparenté aux Enragés de 1793 et aux babouvistes de 1796, mais sans liaison avec Babeuf, que signifie-t-elle? Rigomer Bazin est sûrement resté, en 1804, sinon un républicain « égalitaire », du moins un républicain « exclusif », et il aura la malchance d'être emprisonné de 1808 à 1814 comme conspirateur républicain. Saint-Simon est-il donc républicain « égalitaire » ou « exclusif » en 1804? Le probable est que, hostile à la transformation progressive du despotisme de Bonaparte en une monarchie héréditaire, il a alors pris étroitement contact avec toutes sortes d'autres républicains. Au lendemain du sacre du 2 décembre 1804, il se déclare désabusé de la République, ce qui implique son républicanisme antérieur, dans une lettre au banquier Perregaux, devenu un haut personnage du régime, sénateur et président de la Banque de France.



Son activité intellectuelle même contribue à rendre l'autorité consulaire vigilante à son égard. Saint-Simon aborde, en effet, les problèmes scientifiques selon l'esprit et la méthode des encyclopédistes et de leurs continuateurs. Il se classe dans le groupe intellectuel qui soutient la *Décade philosophique*. Il croit à l'unité du savoir humain et à l'avenir de la science comme seule explication du monde, ainsi que d'Alembert; il croit au progrès de la raison humaine à travers l'histoire, ainsi que Condorcet.

1. Lettre de Saint-Simon à M^{me} de Staël publiée avec un historique de l'original perdu dans *Mémoires inédits d'Hippolyte Auger*, Paris, 1891, p. 396-398.

2. Il y a un dossier sur cette affaire aux Archives nationales, F⁷/3832.

Pour le maître auquel la France obéit et duquel la bourgeoisie soumise attend qu'il aide au développement du capitalisme industriel, ce sont rêveries d'idéologues, inquiétantes pour l'« ordre ». L'idée de progrès est révolutionnaire, contradictoire avec l'idée d'une organisation politique achevée. L'idée d'une science commandant tout le savoir humain est inquiétante, parce qu'elle rejette la religion « révélée » parmi les songes morts.

Il faut au maître une explication immuable, dogmatique du monde, dans laquelle sa domination ait une place immuable. Et Saint-Simon repousse même la notion de Dieu. Il est du petit clan qui « se passe de cette hypothèse » (l'expression est du temps). Des sciences, Bonaparte finira par ne plus estimer que celles, comme les mathématiques et la physique, qui sont indispensables à l'entretien de sa machine de guerre.

L'importance qu'il attache à la réconciliation de son État et de l'Église, au Concordat de 1801-1802, est caractéristique. Or, avec le plus grand nombre des bourgeois restés fidèles à la révolution, Saint-Simon n'accepte pas le Concordat. Et c'est dans l'atmosphère tendue des discussions sur le Concordat que, pour la première fois, il affronte le public, le 26 janvier 1802, au *Lycée républicain*. Cette université libre, nullement républicaine, et qui allait sous peu troquer la dénomination de lycée pour celle d'athénée, était fréquentée par des gens du monde, d'esprit contre-révolutionnaire. Intervenant inopinément à la fin d'un cours, Saint-Simon leur offre de collaborer avec lui à la constitution d'une *science des sciences*. Ils lui rient au nez¹.

La paix conclue avec l'Angleterre, le 25 mars 1802, donne à Saint-Simon l'occasion d'oublier cet insuccès et de sortir du territoire français. D'un voyage d'études en Allemagne et en Angleterre, il rapporte en 1803 son premier ouvrage — une centaine de pages anonymes petit format — *les Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, écrites et parues à Genève dans une édition abrégée, avant de paraître à Paris au complet.

On y voit que Saint-Simon se représente la Révolution française comme « une lutte de classes entre la noblesse, la bourgeoisie et les non-possédants » — « découverte des plus géniales », dit Engels dans l'*Anti-Dühring*². On y remarque

1. Cf. JEAN DAUTRY : « Sur un imprimé retrouvé du comte de Saint-Simon » (*Annales historiques de la Révolution française*, 1948).

2. *Anti-Dühring*, p. 298, Éditions sociales, 1950.

le désir de rendre la condition de tous les hommes la meilleure possible. On y trouve un projet d'organisation de la recherche scientifique au profit de tous les hommes. Mais ensuite Saint-Simon s'égaré. Dieu, auquel il a déclaré formellement ne pas croire, lui dicte dans son sommeil le plan d'une religion de Newton, dont les savants seront les prêtres. Point de départ d'une longue série de méditations stériles jusqu'à sa mort sur le dilemme : le clergé doit-il être remplacé par un corps de savants constitué en clergé, ou bien le clergé existant doit-il subsister, mais apprendre et enseigner les doctrines scientifiques ?

* * *

L'Empire commence. Période difficile pour Saint-Simon. Il n'a plus le sou dès 1805. Du passé somptueux restent les dettes. Les sommes qu'il arrache à Redern, la pension que lui consentira sa famille en 1813 contre abandon de droits sur les biens de sa mère, les secours qu'il demande à d'anciennes connaissances suffisent à peine à boucher les trous. On songe à Balzac et à ses créanciers, à trente ans de distance. En plus tragique.

Il ne s'agit plus pour Saint-Simon de vivre en aristocrate déclassé dans la bourgeoisie, mais en bourgeois déclassé dans la bohème intellectuelle, réduit à une chambre d'hôtel, embauché à plus de quarante-cinq ans comme copiste au Mont-de-Piété, à d'autres moments correcteur d'imprimerie ou vague employé de librairie, avec cela maladif et sujet à des accès de bizarrerie. Un ancien domestique, Diard, le tire d'affaires pendant trois ans. Il meurt, et la misère plus hideuse revient à la charge.

La « philanthropie », le « service du bien public », buts de sa vie depuis 1798, il n'en est plus question. Une autre cause détourne la pensée de Saint-Simon vers d'autres directions : Napoléon impose silence aux publicistes qui s'occupent de sciences sociales et aux partisans irréductibles de la philosophie du XVIII^e siècle. La *Décade philosophique* disparaît sur ordre le 21 septembre 1807. Saint-Simon, pour fuir les sujets défendus, se réfugie dans la recherche scientifique proprement dite (astronomie, mathématiques, physique, chimie). Mais, attiré toujours par les sciences sociales, il hasarde quand même des vues générales sur la religion et l'histoire, ou bien touche à la politique en louant sans réserve le génie de l'Empereur.

Grâce à l'argent de Diard, il fait imprimer, entre 1807 et

1810 : l'*Introduction aux travaux scientifiques du XIX^e siècle* (1807 et 1808) ; les *Lettres au Bureau des longitudes* (1808) ; trois opuscules annonçant une *Nouvelle Encyclopédie* (1810).

L'*Introduction* surtout est intéressante, parce que, dans la suite de pensées détachées qui la constituent, on découvre l'évolution de Saint-Simon.

Voici le Saint-Simon athée et matérialiste :

L'homme, après avoir inventé Dieu, s'est regardé comme un être très important ¹... La pensée est une attraction matérielle : elle est un résultat du mouvement du fluide nerveux ².

Voici le Saint-Simon qui réserve aux savants le matérialisme mécaniste du XVIII^e siècle, par lui nommé *physicisme*, mais rétablit la croyance en Dieu pour les masses :

Je dis, je crois avoir prouvé que l'idée de Dieu ne doit point être employée dans les sciences physiques, mais je ne dis pas qu'elle ne doit pas servir dans les combinaisons politiques, au moins pendant longtemps. Elle est la meilleure manière qu'on ait trouvée de motiver les hautes dispositions législatives ³.

L'*Introduction* contient l'esquisse d'une théorie historique des religions, d'après laquelle les religions étant des schémas populaires de la science passée, elles doivent mourir lorsque la science qu'elles systématisent est trop en retard sur la science présente.

L'*Introduction* contient l'esquisse d'une histoire générale de l'esprit humain. Les progrès de la raison dans l'histoire ne s'accomplissent pas pour Saint-Simon comme pour Condorcet dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* ⁴ par simple accumulation et d'une façon continue. Condorcet a escamoté les difficultés, juge Saint-Simon, qui logera vers 1810 dans sa construction de l'histoire de l'esprit humain la notion féconde de crise, aboutissant ainsi à une

1. *Introduction... Œuvres choisies*, t. I, p. 218.

2. *Id.*, p. 170.

3. *Id.*, p. 219.

4. Écrite à la hâte pendant sa proscription. Imprimée en 1795 pendant la réaction thermidorienne.

dialectique idéaliste, avec des périodes d'idées « organiques », où mûrissent les crises, et des périodes de crise des idées, qui préparent de nouvelles périodes « organiques ». Et cette dialectique idéaliste dépassait, comme celle de Hegel, qui lui est à peu près contemporaine, le matérialisme mécaniste usé, ainsi que Marx le dit pour Hegel.

Enfin l'*Introduction* lance le projet d'une *Nouvelle Encyclopédie*, où apparaîtra l'unité du savoir humain, où, sous la haute autorité de Descartes, « qui a organisé l'insurrection scientifique »¹, la théorie newtonienne de la gravitation universelle prendra toute sa signification.

Qu'importe après cela les flagorneries obligées à l'Empereur « invincible », digne d'avoir une statue taillée dans le mont Saint-Bernard « qui n'aurait pour base que la terre même ». C'est l'habileté opportuniste qui permet le reste. Et puis Saint-Simon admire aussi l'Empereur, qui tient le destin de la planète dans ses mains, en exprimant le désir naïf qu'il inaugure pour les peuples une ère de paix et de bonheur. L'Allemand Hegel allait bien voir après Iéna (14 octobre 1806) l'Empereur des Français botté et chevauchant le sol de sa patrie, et il disait bien qu'il avait senti passer le *Weltgeist*, l'esprit du monde².

Négligeons les *Lettres au Bureau des longitudes*, démarquage de l'*Introduction*, et retenons des prospectus de la *Nouvelle Encyclopédie* ceci seulement : en 1810, Saint-Simon s'écrit :

Je crois en Dieu. Je crois que Dieu a créé l'Univers.
Je crois que Dieu a soumis l'Univers à la loi de la gravitation³.

Dieu n'étant qu'un nouveau nom pour la Nature idéalisée, ou, comme préférerait dire Saint-Simon, pour le « Grand Ordre des choses » ; qu'une entité semblable à l'Idée hégélienne.

Quel succès Saint-Simon rencontre-t-il ? Ce qu'on peut dire, c'est que la presse officielle — il n'y en a pas d'autre — ne l'ignore pas tout à fait. Le *Journal de l'Empire* du 21 avril 1810

1. *Œuvres choisies*, t. I, p. 68.

2. « Hegel fut — avec Saint-Simon — la tête la plus encyclopédique de son temps. » (ENGELS: *Anti-Dühring*, p. 55.) Éditions sociales, 1950. Le mot de Hegel est rapporté dans le *Napoléon* de l'historien soviétique Tarlé.

3. *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XV, p. 102.

l'accuse d'avoir deux doctrines, une pour le public, une pour ses amis. La police retient ses manuscrits.

Les arrière-pensées qu'on lui attribue en 1810, il les exprimera en 1813 : l'Empereur n'est pas disposé à faire la paix ; il n'encourage qu'une seule science, celle du meurtre, qu'enrichissent les derniers mathématiciens et physiciens matérialistes. Et Saint-Simon l'écrit dans le *Mémoire sur la science de l'Homme* et le *Travail sur la gravitation universelle*, copiés à une cinquantaine d'exemplaires. Il faut traiter avec l'Angleterre, qui reconnaîtra la liberté des mers si Napoléon revient aux frontières naturelles de la France. La guerre juste de la France révolutionnaire contre l'Europe féodale a dégénéré en une guerre injuste de conquête et de rapine, dont les peuples qui en sont les victimes vont se dresser légitimement contre notre pays¹. Il faut, dans un autre ordre de pensée, mettre l'Homme (*abstrait, idéal*) au centre des préoccupations scientifiques, créer une *science de l'Homme*, idéaliste, allant de la physiologie à l'histoire.

Saint-Simon oublie les jours sombres de 1811 et de 1812 où il harcelait Redern, châtelain de Flers (Orne), où, installé dans une auberge d'Alençon au plus près de l'adversaire, il empruntait sur ses manuscrits faute d'un meilleur gage. A la fin de 1813, il est prêt à mettre au net un projet tout formé de réorganisation de la société européenne. Il ne lui manquera pour cela, encore une fois, qu'un peu d'argent et un peu de tranquillité matérielle. Mais après mars 1814, après l'invasion de la France, l'entrée des souverains coalisés dans Paris, l'effondrement de l'Empire et l'accession au trône de Louis XVIII, le voici assez remis à flot pour embaucher comme secrétaire le jeune professeur Augustin Thierry.

Sous la double signature du comte de Saint-Simon et d'Augustin Thierry, « son élève », sort des presses, en octobre 1814, le premier volume composé et cohérent traduisant la pensée de Saint-Simon. Nul doute, en effet, que la substance ait été fournie par Saint-Simon, qui pendant la première Restauration (avril 1814-mars 1815) reprend son titre nobiliaire en plusieurs circonstances. Nul doute non plus que la forme soit d'Augustin Thierry.

Les 112 pages in-8° de *De la réorganisation de la Société euro-*

1. C'est à peu près le schéma de Lénine sur les guerres de la révolution et de l'Empire que cite Tarlé dans sa *Campagne de Russie*, trad. fr. 1950, p. 12.

péenne portent pour sous-titre : « De la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique en conservant à chacun son indépendance nationale. »

La thèse principale en est que, la France et l'Angleterre étant les deux pays socialement et politiquement les plus avancés, parce qu'ils vivent sous un régime parlementaire avec un roi constitutionnel et deux chambres, il leur appartient de guider dans la même voie les autres nations européennes.

Que partout dans l'ancienne organisation on mette la forme de gouvernement parlementaire à la place de la forme hiérarchique et féodale ¹.

Au moment où s'assemble le congrès de Vienne, qui réglera le sort de l'Europe bouleversée par les guerres de la révolution et de l'Empire, Saint-Simon conçoit un parlement anglo-français à direction anglaise, parce que les Anglais ont une expérience ancienne du parlementarisme et que l'expérience française date seulement de la Charte de juin 1814. Il conçoit aussi un parlement européen uniquement composé de négociants, de savants, de magistrats et d'administrateurs, propriétaires pour la plupart, ou « non-propriétaires qu'un mérite éclatant distingue » :

car le talent, qui est la plus grande force, et la force la plus agissante, envahirait bientôt la propriété s'il n'était point uni avec elle ².

A l'Europe, Saint-Simon veut faire faire un pas en avant, en lui procurant la paix, une paix perpétuelle, comme celle rêvée par l'abbé de Saint-Pierre au XVIII^e siècle, et préluant à l'âge d'or. Entre France et Angleterre, il y aura monnaie commune, banque commune, commerce concerté. Entre nations européennes, institutions civiles analogues, « code de morale tant générale que nationale et individuelle ». L'Europe de Saint-Simon est désarmée; elle ignore s'il y a des souverains d'ancien régime décidés à le rester; elle spéculé implicitement sur la bonne volonté progressiste de tous.

Celle de Louis XVIII, souverain parlementaire uniquement

1. *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XV, p. 196.

2. *Id.*, p. 201.

dans l'imagination de Saint-Simon, celle de sa police et de sa censure se marquent à l'égard de Saint-Simon par des entraves à la diffusion de la première édition et par la mutilation de la seconde édition de son livre.

IV. — L'INDUSTRIALISME ET LA RESTAURATION (1815-1820)

Était-il utopique en 1814 de désirer une organisation de la paix ? Assurément non, et quelles que fussent les formes utopiques d'organisation préconisées par Saint-Simon, car il s'agissait de paix véritable et la paix véritable était le premier besoin de l'Europe de 1814.

De la réorganisation de la Société européenne eut des lecteurs. Ses auteurs devinrent des publicistes connus parmi les publicistes « libéraux ».

La principale critique vint de Rigomer Bazin, dont la défaite napoléonienne avait fait cesser l'incarcération et qui publiait maintenant *le Lynx*, périodique « libéral » d'extrême-gauche. Il avouait sa déception : il avait cru Saint-Simon plus « patriote », c'est-à-dire plus chauvin qu'il n'était¹.

Mais les avocats Charles Comte et Dunoyer, qui voulaient former contre une menaçante résurrection de l'ancien régime le barrage des forces bourgeoises, ouvrirent à Saint-Simon les colonnes de leur revue « libérale » *le Censeur*.

Les numéros de janvier et de février 1815 du *Censeur* contiennent ainsi des articles de Saint-Simon. Son premier article engage la bourgeoisie à former un parti d'opposition. C'est là probablement qu'apparaît pour la première fois dans notre histoire une définition rigoureuse de ce qu'est un parti politique :

Un parti est organisé lorsque tous ceux qui le composent, unis par des principes communs, reconnaissent un chef qui concerte tous les mouvements et dirige toutes les opérations, de sorte qu'il y ait à la fois unité dans l'action et dans les vues, et que, par conséquent, la force du parti soit la plus grande possible.

Son second article prouve qu'il a deviné que l'idéologie ne suffit pas pour constituer un parti politique, mais qu'il

1. *Le Lynx*, t. I, p. 228-253.

faut encore et surtout qu'une classe sociale trouve dans le parti l'idéologie appropriée à ses revendications. Il propose, en effet, de consolider le parti d'opposition ou parti « libéral » en le transformant en parti des acquéreurs de biens nationaux. L'association des « acquéreurs », menacés de damnation par les curés en chaire et de restitution violente par les émigrés rentrés, lui semble d'une urgente nécessité. Il échouera, parce que les « acquéreurs » ne sont pas une classe, mais tirera profit de la leçon.

Peut-être profite-t-il aussi du vil prix des biens nationaux en 1815 pour spéculer à nouveau, de concert avec son ancien collaborateur péronnais, le notaire Coutte ¹ ? En tout cas, les soucis d'argent ne le tracasseront plus jusque vers 1823, et il aura le loisir d'entretenir des copistes et des secrétaires, Augustin Thierry jusqu'en 1818, Auguste Comte, ancien élève de l'École polytechnique, de 1818 à 1824.

* * *

L'annonce que Napoléon a quitté l'île d'Elbe et marche sur Paris trouble Saint-Simon, comme elle trouble tous les autres inspirateurs de l'« opinion libérale ». Que veut l'ex-Empereur, sinon recommencer la guerre et rétablir sa dictature policière ² ? Mais voici que, au début des Cent-Jours, Napoléon se déclare souverain constitutionnel, ennemi-né de la féodalité et de l'ancien régime. Alors Saint-Simon adhère au nouveau gouvernement « libéral », lui demandant simplement de faire la paix ³.

La paix, la réconciliation avec l'Angleterre, en 1815 comme en 1814, il les souhaite avec une constance qui fait dire à Engels :

C'est avec la même supériorité sur ses contemporains qu'il proclame, en 1814, et encore en 1815, pendant la guerre des Cent-Jours, l'alliance de la France avec l'Angleterre et, en deuxième ligne, celle

1. Cette rechute dans la spéculation nous paraît résulter de deux textes inutilisés jusqu'ici : une *Pétition* de mai 1819 (Archives nationales, C/2744, n° 20) et les *Considérations* sur cette pétition (B. N., Lb 48/1316).

2. *Profession de foi du comte de Saint-Simon au sujet de l'invasion du territoire français par Napoléon Bonaparte* (15 mars 1815).

3. *Opinion sur les mesures à prendre contre la coalition de 1815* (18 mai).

de ces deux pays avec l'Allemagne, comme la seule garantie du développement prospère et de la paix pour l'Europe. Prêcher aux Français de 1815 l'alliance avec les vainqueurs de Waterloo exigeait, certes, un peu plus de courage que de déclarer une guerre de cancan aux professeurs allemands ¹.

La position de Saint-Simon pendant les Cent-Jours est telle que Louis XVIII le destitue en juillet 1815 de la place de sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l' Arsenal, où le ministre de l'Intérieur Carnot l'avait nommé au mois d'avril. Saint-Simon craignait bien pire, puisqu'au début du mois d'août il demandait à Fouché un passeport pour l'étranger que, sans doute, il n'obtint pas ² et dont il n'eut pas besoin.



Au cours du second semestre de 1815 et pendant les huit premiers mois de 1816, les partisans de l'ancien régime, les féodaux et les prêtres réactionnaires — le parti ultra-royaliste — semblent triompher. Saint-Simon et les intellectuels libéraux en général préparent l'avenir. Ils se retrouvent, par exemple, à la *Société d'instruction primaire*, qui s'occupe d'organiser en France un enseignement élémentaire indépendant de l'Église et calqué sur l'enseignement élémentaire anglais. Les bourgeois riches et anticléricaux fourniront quelques fonds pour les locaux et le traitement d'un très petit nombre d'instituteurs, car les élèves les plus avancés serviront gratuitement de moniteurs à leurs camarades plus jeunes et moins doués. On appelle cela l'*enseignement mutuel*. Saint-Simon lui assigne comme but de préparer aux manufactures et aux fabriques de bons ouvriers.

A la fin de 1816, la Chambre ultra, dite par Louis XVIII *Chambre introuvable*, ayant été dissoute, la nouvelle Chambre des députés comprend une majorité de bourgeois plus ou moins franchement libéraux. Saint-Simon fait paraître une série de volumes sous le titre général de *l'Industrie* (entre décembre 1816 et mai 1818). Il a pour corédacteurs Augustin Thierry, son « fils adoptif », l'économiste Saint-Aubin, le chimiste

1. *Anti-Dühring*, p. 298-299, Éditions sociales, 1950.

2. Archives nationales, F⁷/6623.

Chaptal, ancien ministre du Consulat, et, à la fin, Auguste Comte.

L'Industrie est une revue, mais, pour échapper aux difficultés légalés des revues politiques, sa périodicité n'est pas régulière. *L'Industrie* doit être le trait d'union entre « l'industrie scientifique et littéraire » et « l'industrie commerciale et manufacturière ». Effectivement les principaux banquiers, Laffitte et Hottinguer, et les principaux manufacturiers, Perrier et Ternaux, souscrivent des abonnements de soutien.

Jamais encore on n'avait ainsi mis l'accent sur l'activité économique et sociale de l'homme. Jamais encore on n'avait ainsi opposé le travail à l'oisiveté. Car l'industrie, c'est le travail sous toutes ses formes, travail manuel et travail intellectuel, travail de direction et travail d'exécution, travail industriel (au sens où nous l'entendons et que Saint-Simon contribue à dégager), travail du commerçant, travail de l'agriculteur. L'oisiveté, c'est la propriété sans le travail : la propriété de l'aristocrate ou du bourgeois qui vit de la rente foncière perçue à son profit sur les paysans par un intendant ; la propriété du capitaliste qui vit de dividendes dans la faïnéantise. Mais un propriétaire foncier, si opulent soit-il, qui dirige l'exploitation de ses terres est un industriel ; mais un capitaliste, si fortuné soit-il, qui est en même temps « chef d'entreprise » est un industriel ; mais un écrivain « libéral » qui œuvre pour l'industrie est un industriel.

L'immense majorité de la nation compte donc dans la classe industrielle. Mais la classe industrielle manque d'allant et d'esprit de classe. Pour faire naître cet esprit, cette conscience de classe, Saint-Simon veut dresser la classe industrielle contre les oisifs. Pour l'unir en un parti industriel dirigé par les « chefs d'industrie », il veut qu'elle surmonte les préjugés qui séparent la ville et la campagne. Vos alliés à la campagne, dit-il aux manufacturiers et aux banquiers, ce sont les paysans, propriétaires ou fermiers. Entendez-vous avec eux, aidez-les à s'affranchir du joug des oisifs des châteaux, des oisifs de la chicane, des oisifs des ministères et des oisifs des états-majors. Revendiquez de faire seuls le budget, et vous supprimerez cet encouragement permanent à l'oisiveté qu'est le parasitisme budgétaire.

L'Industrie périlclite parce que Saint-Simon prétend emmener les « chefs d'industrie » plus loin qu'ils ne veulent aller : ils ne désirent pas faire seuls le budget et se demandent comment

ce serait possible sans violer la Charte; ils se sentent plus près des gros agrariens que des paysans; ils ne sont pas convaincus que la politique soit « la science de la production », comme le dit Saint-Simon; ils repoussent la « morale terrestre » qu'il leur promet.

Sans doute sont-ils particulièrement effrayés par des propositions comme celles-ci :

La royauté est aujourd'hui un élément forcé de nos institutions, élément qui n'en peut disparaître que dans l'avenir ¹.. L'époque n'est pas encore venue de se passer de l'institution royale ².

qui en disent long sur le républicanisme latent de leur auteur.

A *l'Industrie* succède, au début de 1819, une vraie revue, mise en vente presque à date fixe, *le Politique*, que Saint-Simon rédige avec Auguste Comte et un ancien secrétaire général au ministère de la Police de 1797, ancien membre du club des Jacobins de Paris, l'énergique républicain Lachevardière. Est-ce l'influence de Lachevardière ? *Le Politique* a une flamme polémique qui manquait à *l'Industrie*. Les oisifs y sont fustigés, aussi bien ceux de la nouvelle féodalité terrienne bonapartiste que ceux de la féodalité terrienne d'ancien régime, les uns et les autres comme frelons immoraux en lutte contre les vertueuses abeilles industrielles, ou comme parti antinational belliciste en lutte contre le pacifique parti national ou industriel.

Le désaveu des libéraux entraîne la disparition du *Politique* à sa douzième livraison (mai 1819). Désaveu prévisible, les libéraux étant groupés derrière les survivants nantis et anoblis du bonapartisme, ainsi que le constate douloureusement Saint-Simon.

En novembre 1819, sans aucune aide cette fois, il écrit le pamphlet savoureux qu'Olinde Rodrigues intitulera en 1832 *la Parabole*. C'est un succès de scandale. Une deuxième édition enrichie (fin novembre), une troisième édition, plus étendue encore (décembre), et l'on a *l'Organisateur*, première livraison. Une deuxième livraison suit en janvier 1820, enrichie à son tour en février. Le tout, formant un volume de deux cent soixante-cinq pages, se vend très convenablement.

1. *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XIX, p. 40.

2. *Id.*, p. 20.

La Parabole mise à part, *l'Organisateur* expose les voies et moyens pour parvenir au « régime industriel ». Ce n'est rien moins qu'une nouvelle Constitution, qu'un « système politique qui convient à l'état présent des lumières » dont Saint-Simon trace le plan. Il y aura une *Chambre d'invention* composée d'ingénieurs, de littérateurs et d'artistes, une *Chambre d'examen* composée de physiiciens, de physiologistes et de mathématiciens, et une *Chambre d'exécution* composée d'industriels riches.

Que devient le peuple dans cette irréalisable utopie qui accorde aux talents intellectuels la première place ? Saint-Simon répond :

Dans l'ancien système, le peuple était enrégimenté par rapport à ses chefs ; dans le nouveau, il est combiné avec eux ¹.

Quant au roi, il est oublié, et Henri IV, comme patron de la poule au pot et de la paix perpétuelle, est irrévérencieusement gratifié du nom plus honorable de publiciste.

Le ministère public ne s'y trompe pas. Il poursuit l'auteur de *la Parabole* pour injures à la famille royale et menaces contre l'ordre social. L'utopie de Saint-Simon est subversive, en dépit de son affirmation que ses

considérations... ne tendent nullement à remuer le peuple ².

Le 20 mars 1820, il comparait devant les assises de la Seine. L'avocat général établit une corrélation entre *la Parabole* et l'assassinat du duc de Berry par Louvel, le 13 février précédent. Le défenseur de Saint-Simon emporte son acquittement.

Mais son procès a effrayé la plupart des bailleurs de fonds de Saint-Simon, politiquement timorés. Une circulaire datée du 26 mars demandant de l'argent pour continuer *l'Organisateur* ne rencontre aucun écho. Le ministère accepte l'abrogation de la loi électorale du 5 février 1817, favorable à la bourgeoisie commerçante et industrielle riche. Il prend à son compte un projet ultra de faire voter deux fois les propriétaires fonciers les plus imposés. Saint-Simon écrit une brochure ³,

1. *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XX, p. 150.

2. *Id.*, p. 35.

3. *Sur la Loi des élections* (mai 1820).

que ne lisent pas les « chefs de travaux industriels », bien qu'elle traduise leur attachement motivé à la foi du 5 février 1817. La loi réactionnaire passe (12 juin 1820), et les « chefs d'industrie » vont disant que Saint-Simon a l'esprit fêlé.

Ainsi se termine la première période de son combat pour l'industrie idéale : sur une déception. Mais, au cours de ce combat, Saint-Simon a accompli lui-même de remarquables progrès. Il a approfondi l'étude des classes et de la lutte des classes. Si sa vue générale de l'histoire est toujours dominée par le développement des idées ou « lumières », qu'il expose largement en toute occasion, il y a des moments où le primat du développement de la société sur le développement des idées lui saute aux yeux. Qu'on lise plus loin ce qu'il a dit de l'invention de la poudre ou de la liberté dans ses rapports avec la lutte des communes pour leur affranchissement.

Au total, vers 1820, s'il est vrai que

la glorification de la société bourgeoise moderne opposée à la société féodale, ou encore des industriels et des banquiers contre les maréchaux et les législateurs napoléoniens¹

représente toujours l'essentiel de son activité, le refus de la société bourgeoise moderne de recevoir de lui son idéologie permet déjà d'entrevoir qu'il dépassera la société bourgeoise moderne. Théoricien bafoué, chef présomptif d'un « parti industriel » qui refuse de se constituer, homme d'action sans emploi, journaliste sans journal, brochurier sans public, il s'apprête pour sa dernière étape, la plus originale, la plus intéressante de sa carrière mouvementée.

V. — LES CONTRADICTIONS DE L'INDUSTRIALISME DE SAINT-SIMON (1820-1825)

L'année 1820 marque le début d'une réaction qui durera jusqu'en 1830. Elle finira par grouper autour de la bourgeoisie

1. Karl Marx considère dans la phrase d'où est tirée cette citation (*Capital*, livre troisième, chap. XXXVI, t. XII de l'édition Costes, p. 237) que telle est la substance des écrits antérieurs au *Nouveau Christianisme*.

industrielle et bancaire la masse bourgeoise et, autour de la masse bourgeoise, la masse de la nation. Elle suscitera la Révolution de juillet 1830 qui emportera la Restauration.

En 1820, la censure est rétablie pour les écrits politiques. Saint-Simon a donc une raison pour être prudent. Il en a une autre, c'est qu'il doit éviter de s'aliéner ses derniers commanditaires, en particulier le fabricant d'étoffes de laine Ternaux, l'un des plus riches d'Europe.

La série désordonnée de tracts et de brochures, imprimés ou lithographiés, qu'il entreprend en juin 1820 et qu'il réunira en février 1821 sous le titre *Du système industriel*, première partie, est destinée à entretenir le bon vouloir de Ternaux, sans l'effaroucher.

Ternaux est député centre-gauche, votant pour le ministère ultra-royaliste chaque fois que la politique ministérielle, qui est celle des grands propriétaires fonciers, n'est pas trop en contradiction avec ses intérêts de manufacturier. La plupart des chefs de travaux industriels en sont là pour l'instant. Les « agriculteurs, négociants et manufacturiers qui sont également députés », discrètement hostiles aux ministères Richelieu et Villèle, c'est à eux aussi que pense Saint-Simon.

Il les engage à constituer un parti séparé à la Chambre. Et il engage le roi Louis XVIII, auquel il s'adresse directement dans plusieurs lettres, à transformer sa monarchie restée féodale en monarchie industrielle, en confiant par ordonnance aux députés industriels seuls, réunis en commission, la tâche de faire le budget. Sinon il prédit une catastrophe à la maison des Bourbons.

Aux richissimes philanthropes, il demande de contribuer au bien public par une propagande en faveur du « régime industriel ». Il leur demande spécialement de veiller à la constitution du « pouvoir spirituel » par « les plus éclairés », cependant que le « pouvoir temporel » écherra aux « plus capables en administration ». S'ensuit une théorie du gouvernement, ou plutôt de l'administration à bon marché par les industriels, dont les vertus principales sont d'épargner ou de dépenser à bon escient.

Du système industriel, deuxième partie, s'ouvre sur une longue épître au roi (parue d'abord en brochure hors commerce au mois d'avril 1821) qui traite de la nécessité de mettre un terme à la crise ouverte en 1789, par l'instauration d'un « système industriel et scientifique ». Chemin faisant, Saint-Simon repré-

sente au roi qu'il ne doit pas se faire d'illusion sur l'attachement réel de la nation à sa dynastie et que la politique réactionnaire du ministère ébranle encore cet attachement.

Le seul moyen pour la royauté de redevenir nationale consiste dans l'exercice d'une *dictature*, jusqu'à ce que soit anéanti le « régime féodal et théologique ». A la dictature royale, Saint-Simon fournit même ses modèles d'ordonnances : la première et la seconde chargeront l'Institut de rédiger un « catéchisme national », scientifique, qu'une somme de vingt millions de francs permettra d'enseigner à tous les enfants,

voulant assurer, autant que possible, à la classe la moins aisée la connaissance des principes qui doivent servir de base à l'organisation sociale, ainsi que celles des lois qui régissent le monde matériel¹;

la troisième ordonnance créera un conseil d'industriels pour préparer le budget de 1822 ; la quatrième ordonnance abolira tous les titres de noblesse ; la cinquième réduira l'armée « soldée » en supprimant la garde royale ; la sixième convoquera une nouvelle Chambre selon les modalités de la défunte loi du 5 février 1817.

Ici, Saint-Simon, exaspéré par l'incompréhension des chefs d'industrie, dépasse les bornes de la maladresse, de la naïveté et, pour tout dire, de l'utopie. Qui soutiendra ce programme ? Assurément pas le roi, qui, si on le lui rapporta, ne put que s'en gausser finement, car il avait l'esprit à fleur de peau. Assurément pas les adversaires politiques du ministère, qui l'attaquent au nom de la Charte, alors que Saint-Simon propose allégrement de la violer par ordonnances — l'usage par Charles X de l'article 14 de la Charte qui prévoyait le droit d'ordonnance pour le roi sera le prétexte de la Révolution de 1830. Assurément pas les manufacturiers et les banquiers, malgré les avantages prévus pour eux par Saint-Simon, car la deuxième ordonnance, si on la lit jusqu'au bout, annonce une société égalitaire en un sens qui n'est pas de leur goût :

Aucun Français, *dit-elle*, ne pourra exercer les droits de citoyen avant d'avoir subi un examen sur

1. *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XXII, p. 237.

le catéchisme national ; l'Institut réglera le mode et les conditions de l'examen ¹.

De plus belle, on traite Saint-Simon de vieux fou. Les « libéraux » le renient violemment. Ils n'ont rien de commun avec cette aspiration à un régime purement utilitaire, qu'ils dénoncent comme un régime de fer. Eux sont attachés aux droits politiques des riches ; eux ne se soucient pas d'affronter une nation instruite scientifiquement de ses devoirs, certes, mais aussi de ses droits. Surtout si elle devient populaire, que leur importe la science ! C'est à la grâce des « belles âmes », faisant tantôt l'ange et tantôt la bête, que tiennent déjà avant tout les intellectuels dits libéraux.

Reste à Saint-Simon, comme auditeur presque unique, son ami Ternaux. Et la fin de la *Deuxième partie du système industriel* (mai-novembre 1821) est un appel passionné à Ternaux, l'anti-féodal, l'industriel selon le cœur de Saint-Simon. Appel au mécène qui forme le seul lien de parenté entre Saint-Simon et Fourier dans la famille utopiste.

Appel d'ailleurs à Ternaux et à ses ouvriers, parmi lesquels Ternaux autorise Saint-Simon à organiser une chorale qui chantera un *Chant des industriels* composé par Rouget de Lisle. Cette idée de faire en musique l'éducation morale et « industrielle » du prolétariat avait été sûrement inspirée à Saint-Simon par l'expérience de Robert Owen en Écosse, expérience qu'Alexandre de Laborde avait expliquée et commentée en présence de Saint-Simon, en 1816, à la Société d'instruction primaire ².

Aux ouvriers, considérés cette fois comme une classe à part, dans l'ultime brochure de la *Deuxième partie du système industriel*, Saint-Simon suggère de présenter à leurs patrons un programme de grands travaux.

Se déclarer si volontiers disciple d'Adam Smith et de Jean-Baptiste Say ³, de l'économie « classique » anglaise et de son « maigre rejeton » français (pour parler la langue imagée de

1. *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XXII, p. 239.

2. Alexandre de Laborde publie dès 1816 un *Plan d'éducation pour les enfants pauvres* où il est question de l'expérience d'Owen (B. N., R./140202). En 1819, il traduit *Institution pour améliorer le caractère moral du peuple*, de Robert Owen (B. N., R./13661).

3. Saint-Simon cite J.-B. Say et a correspondu avec lui (B. N., Mss, Nouv. Acq. fr. 24605).

Marx), et aboutir au viol de la *liberté* économique des chefs d'industrie, après s'être proposé de violer ce qui leur reste de *liberté* politique, c'est trop fort. La cervelle du bonhomme se détraque de plus en plus. Et d'abord de quoi se mêle-t-il ? Chefs d'industrie ou prolétaires, qui lui demande son avis ? Conséquence immédiate pour Saint-Simon : la *Troisième partie du système industriel* avorte dans l'indifférence (été 1822).



Découragement. L'industrie française ne mérite-t-elle pas le destin que lui assigne Saint-Simon ? De fait, sa vitalité n'est pas comparable à celle de l'industrie anglaise ; elle est sans audace ; elle flagorne un État qui n'est pas le sien.

Désespoir. Le 9 mars 1823, Saint-Simon écrit à Ternaux :

Monsieur, après y avoir bien réfléchi, je suis resté convaincu que vous aviez raison en me disant qu'il faudra plus de temps que je n'avais pensé pour que l'intérêt public se porte sur les travaux dont je fais depuis longtemps mon unique occupation ¹.

La lettre de Saint-Simon se poursuit par une prière à Ternaux de ne pas laisser tomber dans l'indigence sa compagne Julie Juliand, une femme du peuple, intelligente et enjouée, avec laquelle il vit depuis plusieurs années. On devine, entre les lignes émues où il plaide pour son amie, qu'à lui-même la bourse et le cœur de Ternaux sont fermés depuis quelque temps.

Ce devoir d'humanité rempli, Saint-Simon se tire une balle de pistolet dans la tête. Mais la mort refuse celui qui aime l'existence avec tant d'ardeur ; elle ne prend pas au sérieux un accès unique de désespoir ; le cerveau n'est pas touché, l'œil droit seul est perdu.



Et voici que, à peine guéri, au mois de mai 1823, Saint-Simon rencontre le jeune banquier israélite Olinde Rodrigues. La puissance de séduction du vieux penseur, qui a toujours été

1. *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. I, p. 102-103.

grande, opère instantanément. Olinde Rodrigues prend à sa charge le ménage et les frais des publications à venir.

De décembre 1823 à juin 1824, quatre cahiers du *Catéchisme des industriels* voient le jour. Pour les trois premiers, la collaboration d'Auguste Comte est importante. Après le troisième cahier (avril 1824), elle cesse sur une brouille, qui a sans doute des causes idéologiques — Saint-Simon désavoue publiquement Auguste Comte, lequel a traité dans le *Catéchisme* à sa manière des sujets pensés ensemble par le maître et son secrétaire, — mais qui a aussi des causes personnelles : mésentente d'Auguste Comte avec Olinde Rodrigues et l'entourage de nouveaux amis qu'Olinde Rodrigues constitue pour Saint-Simon.

Non seulement, écrit Auguste Comte à un camarade, M. de Saint-Simon a prétendu me conduire plus longtemps qu'il ne le devait et le pouvait, mais, ce qui est beaucoup plus grave, j'ai acquis la certitude inébranlable qu'il était choqué de me voir en évidence aux yeux du public, acquérir une importance égale à la sienne, et qu'en un mot il aurait été bien aise de me tenir sous le boisseau, en faisant de moi un instrument; si j'avais pu le supporter, nous aurions été bien ensemble. Mais ce n'est qu'avec des mazettes qu'une telle combinaison peut avoir lieu : aussi le lui ai-je dit¹.

Augustin Thierry avait rompu en 1818 sans acrimonie, et des relations de sympathie subsistèrent jusqu'à la mort de Saint-Simon entre les deux hommes ; Auguste Comte ne cessera d'approfondir le fossé, et il finira par persuader ses disciples, les *positivistes*, contre toute vérité, que sa rencontre avec Saint-Simon avait fait le malheur de sa vie.

Dans le *Catéchisme des industriels*, Saint-Simon se délimite plus soigneusement des libéraux ; il répudie totalement le régime parlementaire, dont il avait déjà dit qu'il n'était qu'un régime transitoire ; il précise sa définition de la classe industrielle et s'oriente délibérément vers le prolétariat. Il affirme fortement que le prolétariat n'est pas le ramassis de brutes que la société a pour devoir de contenir dans l'obéissance par la police et par

1. *Lettres d'Auguste Comte à divers*, t. II, 1905, p. 5, lettre datée du 5 avril 1824.

l'armée, ramassis de brutes que décrivent les agrariens ultra et que sous-entendent les industriels libéraux. Les prolétaires, ouvriers et paysans de France, ont leur dignité, et leurs capacités qu'il s'agit d'élever.

L'étude des capacités déjà acquises est en bonne place dans le recueil collectif¹ intitulé *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles* (fin 1824, daté de 1825). Saint-Simon y souligne que c'est la Grande Révolution qui, dans sa période la plus sanglante, a rendu les prolétaires bons administrateurs d'entreprises agricoles, commerciales ou manufacturières. Les moyens de hausser le prolétariat au-dessus de son niveau présent, on les trouvera en consacrant à son éducation tout l'argent gaspillé par les parasites sociaux, en transformant la société en une association fraternelle de savants et de producteurs au bénéfice du prolétariat.

Le maintien d'une séparation entre travail manuel et travail intellectuel correspond à la distinction établie par Saint-Simon entre les « lumières » que possèdent les savants et la simple « éducation » des prolétaires. L'idée d'abolir cette dernière barrière est implicite, mais pour plus tard.

Dans le moment, il s'agit de hâter la mise en train de la société industrielle par un ultime mauvais tour que sa philosophie idéaliste joue à Saint-Simon, par une ultime utopie qu'expose le *Nouveau Christianisme* (avril 1825). Pour que les obstacles tombent comme par enchantement, il suffira que les savants, s'emparant du christianisme dont la morale reste la seule morale connue des masses populaires, ce qui témoigne de la vigueur persistante d'une foi dont Saint-Simon a longtemps douté, il suffira que les savants prêchent la fraternité chrétienne au profit du prolétariat. Et la société se mobilisera pour l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. La bourgeoisie industrielle n'y perdra rien et se laissera convaincre par les savants animés du véritable esprit chrétien aussi aisément que, dans le dialogue du *Nouveau Christianisme*, le *Conservateur* est convaincu par le *Novateur* Saint-Simon.

A peine plus d'un mois après la parution du *Nouveau Christianisme*, Saint-Simon meurt (19 mai 1825). A son enterrement civil au Père-Lachaise, ses amis, entre autres le D^r Bailly, qui prononce le principal discours, et sa compagne, pleurent un

1. Les auteurs sont : Saint-Simon, Olinde Rodrigues, un ami d'Olinde Rodrigues, israélite comme lui, Léon Halévy et le D^r Bailly.

sincère ami des hommes. Sa famille aristocratique est absente. La lecture de la presse qui rend compte de la cérémonie prouve que les vieux journalistes avaient oublié et que les jeunes n'avaient jamais su et découvrirent ce jour-là le « hasard de sa naissance ».

VI. — SAINT-SIMON ET LE PEUPLE D'AUJOURD'HUI

De l'aristocrate éclairé, du révolutionnaire bourgeois enrichi, du savant encyclopédique misérable, du conseiller politique manqué de la jeune bourgeoisie capitaliste, du chantre utopique d'une société bourgeoise *harmonieuse pour le prolétariat*, qui peut se réclamer aujourd'hui, sinon ceux qui, comme lui en son temps, sont à la tête du mouvement historique de leur temps ?

Entre le rêve d'un âge d'or en 1814 et le communisme qui « prépare des lendemains qui chantent », entre la confiance dans l'Homme de Saint-Simon et la formule de Staline « l'Homme le capital le plus précieux », entre le combat pour la paix d'il y a cent quarante ans et le combat pour la paix de maintenant, entre le cartésianisme de Saint-Simon et le rationalisme des marxistes du milieu du xx^e siècle, le fil rouge est solide.

Ce n'est pas abuser d'un mot inconnu de lui de dire que Saint-Simon fut un militant. Il milita contre la féodalité affaiblie, mais non tuée par la Grande Révolution ; il s'insurgea contre un retour de l'histoire en arrière, car « l'esprit humain ne saurait rétrograder¹ » ; il contribua à l'anéantissement des espoirs de ceux qui voulaient la résurrection de l'ancien régime. Il milita contre toutes les *guerres injustes*, celles de Napoléon I^{er} contre les peuples d'Europe, celles des Anglais contre les peuples coloniaux, celle de Louis XVIII contre le peuple espagnol en 1823 ; s'il eut confiance pour assurer la paix dans le développement du capitalisme industriel, c'est qu'au sortir de la rude épreuve de l'Empire (marchés européens ouverts par les canons de Napoléon et fermés par les canons des Alliés), les chefs d'industrie étaient pacifistes, décidés à refuser le plus possible

1. Il l'a souvent dit, sous cette forme ou sous une autre. Dans l'*Organisateur* (*Œuvres de Saint-Simon*, XX, 29), il juge « extravagants » les théocrates rétrogrades Bonald et Chateaubriand, tout en leur reconnaissant « beaucoup de talent ».

au gouvernement les moyens matériels de la guerre qu'eux seuls pouvaient lui fournir ; n'allons pas lui reprocher de n'avoir pas prophétisé qu'un jour le capitalisme porterait en son sein la guerre *comme la nuée l'orage* ; encore que Lénine ait estimé « géniale » sa « divination », elle ne le mettait pas en situation de prévoir l'avènement de l'impérialisme. Il milita contre la peur de la vérité historique ; ce qui est vrai et juste historiquement triomphe toujours ; le capitalisme a pour lui la vérité, il ne doit pas transiger avec les féodaux, car la vérité historique est une et indivisible ; la tâche des chefs d'industrie n'est pas non plus de se coaliser contre les prolétaires avec les aristocrates fonciers, de créer un bloc conservateur des propriétaires contre les non-propriétaires ; sur ce point, l'exemple anglais est à méditer : c'est l'alliance contractée au XVIII^e siècle entre la bourgeoisie industrielle et les gros agrariens contre les prolétaires qui a créé les difficultés politiques anglaises des années 1820 et suivantes¹ ; l'exemple anglais met la France en garde, et les chefs d'industrie français n'ont devant eux qu'une seule route : diriger l'ensemble de la classe industrielle, les prolétaires, contre l'aristocratie foncière. Concluons : la leçon politique essentielle de Saint-Simon est une leçon de politique de classe sans compromis, quelque incertaine que soit le plus longtemps sa notion de classe industrielle.

Rejeté par les chefs d'industrie, Saint-Simon va-t-il devenir le théoricien du prolétariat en marche ? Il faudrait pour cela que le prolétariat français eût été plus lui-même qu'il ne l'était vers 1825. Ce qu'il est loisible à Saint-Simon de constater, c'est, par exemple, en 1823, que, dans les ateliers parisiens, patrons et ouvriers sont *solidaires* contre la guerre d'Espagne de Louis XVIII², à laquelle prennent part, et l'aristocratie d'ancien régime, et tout au moins la haute aristocratie bonapartiste. C'est qu'il y a encore des liens, souvent cassés mais souvent renoués, entre bourgeoisie industrielle et prolétariat. Sa vision philosophique idéaliste du monde aidant, Saint-Simon ne veut voir que les liens, non les signes du décrochage définitif des classes antagonistes, mais son utopie ne manque pas abso-

1. Aux textes que nous citons plus loin, il pourrait en être ajouté beaucoup d'autres. Après avoir admiré l'Angleterre parlementaire (1814-1815), Saint-Simon découvre vite les tares de l'Angleterre industrielle (dès 1817) et cesse d'admirer le régime parlementaire anglais.

2. Nombreux exemples dans G. et H. BOURGIN : *Le Régime de l'industrie en France de 1814 à 1830*, t. II, p. 272-298.

lument de base matérielle, même si elle l'amène à écrire des choses aussi évidemment fausses que celle-ci dans le *Nouveau Christianisme* :

Nous vivons à une époque où l'esclavage se trouve complètement anéanti, il n'existe plus que des hommes de la même espèce politique, les classes ne sont plus séparées que par des nuances ¹.

S'il est soucieux d'éviter le chômage à la classe ouvrière, jamais il ne se pose la question des salaires. S'il a une théorie du salaire, elle est d'un optimisme affligeant, car tout a l'air pour lui de se passer comme si, le profit du capitalisme s'accroissant, le salaire s'accroissait naturellement. Ni Adam Smith, ni même son vulgarisateur français J.-B. Say, vulgarisateur étant pris dans l'acception péjorative que lui donne Marx, ne lui avaient enseigné cela.

Mais, derrière cette volonté utopique de transformer les soi-disant « harmonies économiques » du capitalisme en harmonies sociales, il n'y a pas de vilain calcul. Saint-Simon est, au même titre, de bonne foi quand il parle de *l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre*, et quand il croit que le seul dynamisme du capitalisme rendra cette amélioration possible.

Le capitalisme va se charger de démontrer si férocement *l'exploitation de l'homme par l'homme* que les saint-simoniens de la bonne époque découvriront la chose et forgeront la formule. Quant aux limites du dynamisme capitaliste, elles seront atteintes dans les crises, que Saint-Simon n'ignore pas absolument, mais dont il attribue la cause à des faits non économiques. Si bien que l'utopie de Saint-Simon finit par se dresser en accusatrice contre le mensonge qu'elle a contribué à créer.

Au reste, Saint-Simon n'est pas absolument dupe. A quoi servirait, autrement, la gendarmerie morale et scientifique, composée d'hommes attachés au perfectionnement de l'humanité par le travail, dont il flanque le capitalisme ? Et qu'il

1. *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XXIII, p. 174. Le propos est certes mis dans la bouche du *Conservateur*, mais il n'est pas relevé par le *Novateur*. D'ailleurs, un *Conservateur* réel n'aurait pas parlé de « même espèce politique », la Restauration distinguant le « pays réel », politique, de la masse privée de droits politiques.

appelle cette gendarmerie un clergé et cette morale une religion, c'est un effet de ces méditations du XVIII^e siècle où l'on confondait religion, morale, philosophie, culte. Pour Saint-Simon, comme pour les contemporains de la Révolution, religion et culte équivalaient à *morale sociale organisée*. Le « culte » de l'Être suprême en l'an II, la « religion » théophilanthropique et le « culte » décadaire sous le Directoire n'étaient que des tentatives d'organisation d'une morale sociale, avec Dieu ou sans Dieu. L'athée Sylvain Maréchal était théophilanthrope, c'est-à-dire ami de Dieu et des hommes ! L'athée Saint-Simon, qui passait sous la Restauration pour avoir été théophilanthrope, ne l'avait sans doute pas été¹; mais le « néo-chrétien » Saint-Simon ébauchait une religion qui, s'il l'eût achevée, aurait eu certainement des points communs avec la théophilanthropie. Et il y a bien des raisons de supposer que, chez le « néo-chrétien » Saint-Simon, l'athéisme ne fût qu'en sommeil.

Les saint-simoniens dans leur ensemble haïssaient la pensée du XVIII^e siècle. Ils prirent à la lettre ce qui était allégorique chez Saint-Simon et trahirent Saint-Simon en le divinisant. Ainsi feront les social-démocrates de la II^e Internationale pour Marx. Lénine note que l'exemple n'est pas unique dans l'histoire des penseurs révolutionnaires :

Après leur mort, on essaie d'en faire des icônes inoffensives, de les canoniser pour ainsi dire, d'entourer leur *nom* d'une certaine gloire, afin de « consoler » les classes opprimées et de les mystifier; ce faisant, on vide leur doctrine révolutionnaire de son *contenu*, on l'avilit et on en émousse le contenu révolutionnaire².

Dans le dernier état de la doctrine propre de Saint-Simon, les prolétaires ont-ils le droit de s'émanciper eux-mêmes ? Ont-ils conquis le droit à la démocratie ? Oui, disait Saint-Simon, puisque, la politique étant la science de la production, les prolétaires ont prouvé qu'ils savaient diriger la production. Oui, puisque l'égalité doit se réaliser entre les hommes. Toute-

1. Albert Mathiez, dans sa thèse *Théophilanthropie et le culte décadaire*, Paris, 1904, n'a pas trouvé de trace de son adhésion à la théophilanthropie.

2. V. I. LÉNINE, *l'État et la révolution*, p. 11, Éditions sociales, 1947.

fois, l'embrigadement pseudo-religieux du prolétariat trahit une méfiance à l'égard de la volonté des masses librement formée. Saint-Simon n'a pas oublié ses prisons de la Terreur. Il redoute aussi que l'entrée en scène du prolétariat, sans précautions « morales », se traduise par des mesures de taxation contraires aux « harmonies économiques », à la libre formation des prix par le marché ¹.

Le prolétariat français ne se trompera pas sur la portée de ces réserves et choisira, lorsqu'il s'organisera sous la monarchie de Juillet, quelques-unes de ses armes idéologiques, dans ce qu'il pourra connaître de l'héritage de Saint-Simon. Il adoptera sa morale du travail régénérateur. Il justifiera l'admiration d'Engels pour cette

largeur de vues géniale qui fait que toutes les idées non strictement économiques des socialistes postérieurs sont contenues en germe chez lui ².

D'avoir été justement mis à contribution par le mouvement ouvrier français naissant, d'avoir été médité par les fondateurs du socialisme scientifique ne constitue pas pour Saint-Simon de minces mérites. Cela vaut que nous nous opposions à toute falsification de sa pensée, et en particulier à la dernière en date, celle du fasciste de Gaulle et de ses auxiliaires qui osent lui imputer la paternité de leur corporatisme esclavagiste.

1. Engels parle justement de Saint-Simon « chez qui la tendance bourgeoise garde encore un certain poids à côté de l'orientation prolétarienne » (*Anti-Dühring*, Éditions sociales, p. 51, 1950).

2. *Anti-Dühring*, p. 299, Éditions sociales, 1950.

TEXTES CHOISIS

ÉLÉMENTS D'UNE AUTOBIOGRAPHIE

I. — SA VIE JUSQU'EN 1808.

Pour attirer sur l'exposé de ses travaux scientifiques l'attention des savants composant le Bureau des longitudes, Saint-Simon commence par leur raconter les faits saillants de son existence.

Beaucoup de personnes s'attachant à juger le personnel ¹ des auteurs vivants avant d'examiner les idées qu'ils produisent, j'ai cru devoir placer l'histoire abrégée de ma vie en tête de mon travail.

HISTOIRE DE MA VIE

Première partie

Je suis entré au service ² en 1777. Je partis pour l'Amé-

1. Autrement dit, ce qui a rapport à la personne.

2. Expression consacrée pour désigner l'entrée du jeune noble

dans l'armée. Saint-Simon devient sous-lieutenant en janvier 1777.

rique en 1779¹; j'y ai servi sous les ordres de M. de Bouillé² et sous ceux de Washington³.

A la paix, j'ai présenté au vice-roi du Mexique⁴ le projet d'établir, entre les deux mers, une communication qui est possible en rendant navigable la rivière *Inpartido*⁵, dont une bouche verse dans notre océan, tandis que l'autre se décharge dans la mer du Sud. Mon projet ayant été froidement accueilli, je l'ai abandonné.

De retour en France, je fus fait colonel⁶; je n'avais pas encore vingt-trois ans. Le désœuvrement dans lequel je me trouvais ne tarda pas à me déplaire; je partis pour la Hollande en 1785.

Revenu en France en 1786, j'en partis pour l'Espagne en 1787. Le gouvernement espagnol avait entrepris un canal qui devait faire communiquer Madrid à la mer, mais il manquait d'ouvriers et d'argent pour exécuter ce projet.

Je me concertai avec le comte de Cabarrus (aujourd'hui ministre des Finances)⁷, et nous présentâmes au gouvernement le projet suivant :

M. le comte de Cabarrus proposait, au nom de la

1. En juin 1779, Saint-Simon est capitaine « au corps de cavalerie du régiment de Touraine »; il part pour les Antilles françaises, d'où il passera au corps expéditionnaire de Rochambeau destiné à secourir les « Insurgents ».

2. C'est de Bouillé qui, en juin 1791, aidera Louis XVI à trahir la France et à rejoindre les rois ennemis de la révolution. On sait que Louis XVI fut arrêté à Varennes (Meuse) et que Bouillé dut émigrer.

3. Washington (1732-1799), généralissime des « Insurgents ». Premier président de la République des États-Unis (1789-1797).

4. En 1783 (traité de Paris). Le Mexique fait alors partie de l'Empire colonial espagnol.

5. Il y a de sérieuses raisons de douter que cette rivière, bizarrement partagée entre l'Atlantique et le Pacifique, ait jamais existé. Introuvable sur les cartes même anciennes du Mexique, il est possible toutefois qu'elle ne soit pas un pur produit de l'imagination de Saint-Simon, qu'elle lui ait été signalée par les Mexicains, trompés par une exploration géographique insuffisante de leur pays. Saint-Simon avoue d'ailleurs l'inconsistance du projet.

6. Saint-Simon est nommé colonel en second du régiment d'Aquitaine en 1786.

7. Le comte FRANÇOIS, DE CABARRUS (1752-1810), d'origine française. Ministre des Finances de 1808 à 1810.

banque Saint-Charles ¹, dont il était directeur, de fournir au gouvernement les fonds nécessaires pour l'exécution du canal, si le roi voulait abandonner à la banque le péage qu'il fixerait ²; j'offris de lever une légion de six mille étrangers, dont deux mille resteraient toujours en garnison, tandis que les quatre autres mille travailleraient au canal. L'habillement et les frais d'hôpitaux seulement auraient été à la charge du gouvernement. La paie des travailleurs aurait suffi aux autres dépenses de ce corps ³.

La Révolution française est survenue, elle a empêché l'exécution de ce projet.

De retour en France (à la fin de 1789), je me livrai à des spéculations financières; je m'associai un Prussien, nommé le comte de Redern ⁴.

Je désirais la fortune seulement comme moyen : organiser un grand établissement d'industrie, fonder une école scientifique de perfectionnement étaient les véritables objets de mon ambition ⁵.

J'ai travaillé jusqu'en 1797 avec ardeur, confiance et succès. Mes spéculations ayant réussi, je me trouvai en mesure de commencer l'établissement d'industrie. On voit, dans la rue du Bouloy ⁶, le commencement des constructions que j'avais entreprises ⁷. L'arrivée de M. de Redern entrava mes travaux.

Je m'étais trompé sur le compte de cet associé; je le

1. Créée le 2 juin 1782. Elle était liée au trésor espagnol et touchait 6 p. 100 sur toutes les opérations faites en son nom. Son taux d'escompte ne devait pas dépasser 4 p. 100.

2. Le roi d'Espagne, Charles III jusqu'en 1788, aurait ainsi abandonné à la banque Saint-Charles les bénéfices d'exploitation constitués par les droits de passage dans le canal.

3. Saint-Simon n'explique ni pourquoi ni comment le salaire des travailleurs aurait subvenu aux besoins des soldats en vivres et en solde.

4. REDERN (1755 - 1835). Saxon, né à Berlin, naturalisé français en 1811, mort à Nice. Il avait aboli le servage dans ses propriétés de Saxe, permis le rachat de la corvée et des servitudes féodales en 1790.

5. Voir la Préface.

6. Aujourd'hui rue du Bouloi (1^{er} arrondissement) entre la rue Croix - des - Petits - Champs et la rue Coquillière.

7. Vraisemblablement pour son établissement de transports publics en 1797.

croyais lancé dans la même carrière que moi, et les routes que nous suivions étaient très différentes ; car il courait après la fortune, tandis que je gravissais la montagne escarpée qui porte à son sommet le temple de la gloire.

Nous nous brouillâmes, M. de Redern et moi, en 1797¹. Aussitôt que j'eus rompu avec lui, je conçus le projet d'agir d'une manière directe sur le moral de l'humanité, *de faire faire un pas général à la science et de rendre l'initiative à l'école française*².

.....

Deuxième partie.

Je vais, dans cette seconde partie, faire connaître quelle a été et quelle est aujourd'hui mon existence pécuniaire.

J'étais le plus proche parent d'un auteur connu, du duc de Saint-Simon³. Son duché-pairie, sa grandesse d'Espagne⁴ et cinq cent mille livres de rente dont il jouissait devaient passer sur ma tête. Il s'est brouillé avec mon père, qu'il a déshérité⁵.

J'ai donc perdu les titres et la fortune du duc de Saint-Simon ; mais j'ai hérité de sa passion pour la gloire⁶.

La mort de mon père, arrivée en 1783, n'a rien changé à ma position pécuniaire ; la fortune venait de ma mère, qui est aussi une Saint-Simon⁷. Ma mère vit, elle a été ruinée par la révolution⁸ ; toute espérance d'héritage est anéantie pour moi.

.....

1. Plutôt au début de 1798.

2. L'école française, c'est-à-dire l'ensemble des savants français, avait été supplantée au xviii^e siècle par l'école anglaise.

3. La gloire littéraire du duc de Saint-Simon commençait à peine. Des éditions très fragmentaires de ses *Mémoires* avaient paru en 1788, 1789 et 1791. La parenté du comte et du duc était, en fait, assez éloignée.

4. Le duché-pairie venait du père du mémorialiste, qui l'avait reçu en 1635 de Louis XIII, dont il était le favori. Le mémorialiste

avait reçu la grandesse en 1722, à la fin de son ambassade en Espagne.

5. Erreur ou illusion, sans importance d'ailleurs, car le duc ne laissa en héritage que des dettes.

6. Pour la gloire, entendue au sens le plus large.

7. Renseignement exact.

8. Partiellement faux. En 1813, sa fortune sera administrée par son dernier fils, Herbert. M^{me} de Saint-Simon était retombée en enfance.

J'ai fait des spéculations très lucratives depuis 1790 jusqu'en 1797, et je serais très opulent si mes travaux scientifiques ne m'avaient pas fait négliger mes intérêts pécuniaires. Le comte de Redern, qui était mon associé, a profité de ma négligence; il visait à la fortune, je courais après la gloire : je devais être pécuniairement sa dupe, cela est arrivé ¹.

C'est en 1798 que je suis entré dans la carrière scientifique. Je possédais, à cette époque, une somme de cent quarante-quatre mille livres ².

Je croyais qu'une somme de cent quarante-quatre mille livres me suffirait pour pousser mon entreprise à bout et que j'obtiendrais une place scientifique honorable avant de l'avoir épuisée.

J'avais dépensé les cent quarante-quatre mille livres avant d'avoir mérité une place scientifique honorable; je suis convaincu de la déloyauté du comte de Redern.

Depuis trois ans, mes fonds sont épuisés, et, depuis cette époque (1805), mon existence pécuniaire est devenue très pénible. En voici l'histoire :

Mes fonds se trouvant épuisés, j'ai sollicité une place; je me suis adressé à M. le comte de Ségur ³. Il a accueilli ma demande et il m'a annoncé, au bout de six mois, qu'il avait obtenu pour moi un emploi au Mont-de-Piété. Cet emploi était celui de copiste; il rapportait mille francs par an pour neuf heures de travail par jour; je l'ai exercé pendant six mois ⁴; mon travail personnel était pris sur les nuits; je crachais le sang, ma santé était dans le plus mauvais état, quand le hasard me fit rencontrer le seul homme que je puisse appeler mon ami.

1. Les lettres de Redern à sa femme, éditées par Surville, montrent à quel point le personnage était retors en affaires.

2. Comprendre : 144 000 francs or.

3. LOUIS-PHILIPPE DE SÉGUR, (1753-1830), employé dans la diplomatie napoléonienne.

4. A partir du 14 octobre 1806, Saint-Simon est *commis-reconnaisancier* au Mont-de-Piété de Paris. De 1 000 francs, son traitement passe à 1 250 à la fin de l'année, pour être réduit à 1 200 au début de 1807, par mesure générale.

J'ai rencontré Diard ¹, qui m'avait été attaché depuis 1790 jusqu'en 1797; je ne m'étais séparé de lui qu'à l'époque de ma rupture avec le comte de Redern. Diard me dit : « Monsieur, la place que vous occupez est indigne de votre nom comme de votre capacité; je vous prie de venir chez moi, vous pouvez disposer de tout ce qui m'appartient; vous travaillerez à votre aise et vous vous ferez rendre justice ². » J'ai accepté la proposition de ce brave homme, j'ai été chez lui, j'y habite depuis deux ans (1806 à 1808), et, depuis cette époque, il a fourni avec empressement à tous mes besoins et aux frais considérables de l'ouvrage que j'ai imprimé ³. Quelle honte pour le comte de Redern !

Lettres au Bureau des longitudes, Préface (1808), in Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, t. XV, p. 64-74.

2. — RÉFLEXIONS SUR SON ÉDUCATION.

L'idée, que Saint-Simon développera ensuite à loisir, de l'opposition entre le XVIII^e siècle critique et révolutionnaire et le XIX^e siècle organisateur et pacifique apparaît en germe dans ce texte, dont, malgré son loyalisme à l'égard de Napoléon I^{er}, la police empêcha la diffusion.

Rappelons-nous l'éducation que nous avons reçue. On a commencé par fixer notre attention sur l'histoire des Grecs et des Romains : on a enflammé nos jeunes cœurs pour les vertus des Gracques et des Brutus; on a frappé nos âmes encore tendres du poinçon républicain. Ce sont les sentiments les plus démocratiques qu'on nous a inspirés. Quand on nous a fait passer de l'étude des langues

1. Son dossier de police aux Archives nationales (F⁷/4677) contient des lettres qui témoignent en faveur de son intelligence.

2. En 1807, de mai à novembre, a lieu entre Saint-Simon et Redern un échange de correspondances aigres-douces. Il appa-

raît qu'en novembre Saint-Simon dispose d'un secrétaire, salarié par Diard.

3. L'*Introduction aux travaux scientifiques du XIX^e siècle* de 1807-1808. Il faut sans doute reporter aux premiers mois de 1807 l'hospitalité de Diard.

anciennes à celle de la langue française : Jean-Jacques¹, Voltaire², Helvétius³, Raynal⁴, d'Alembert⁵, tous les Encyclopédistes sans en excepter Diderot (qui souhaitait pendre le dernier des rois avec le boyau du dernier des prêtres)⁶ sont les auteurs qu'on a mis dans nos mains.

Notre éducation a atteint son but; elle nous a rendus révolutionnaires.

Nous avons fait une révolution et nous avons bien fait, puisque nos institutions sociales étaient en arrière de nos lumières.

Mais aujourd'hui que nous avons porté par notre révolution nos institutions au niveau de nos lumières, nous sommes intéressés à la consolider en élevant nos enfants de la manière la plus convenable pour les faire vivre heureux sous le régime de la monarchie limitée⁷.

Pour donner cette éducation à nos enfants, il est nécessaire de refondre la masse entière de nos connaissances scientifiques et littéraires; c'est-à-dire, il faut refaire le grand livre; il faut faire une Encyclopédie.

Avertissement (1810), édité par M. Gouhier⁸, dans *la Nef*, n° 20 de juillet 1946, B. N., 8° Z/29601.

1. JEAN-JACQUES ROUSSEAU (1712-1778).

2. VOLTAIRE (1696-1778).

3. HELVÉTIUS (1715-1771). Philosophe matérialiste. Auteur du livre *De l'Esprit*. Voir sur lui, et sur les Encyclopédistes en général, ROGER GARAUDY : *les Sources françaises du socialisme scientifique*, Paris, 1948.

4. L'abbé RAYNAL (1713-1796). Auteur de *l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* (1770), où il dénonce la barbarie des colonisateurs.

5. D'ALEMBERT (1717-1783), premier collaborateur de Diderot à l'*Encyclopédie*.

6. DIDEROT (1713-1784), prin-

cipal rédacteur de l'*Encyclopédie*. Le propos que Saint-Simon et bien d'autres lui attribuent n'a probablement jamais été tenu. Sur Diderot, voir HENRI LEFEBVRE : *Diderot* (Paris, 1949) et la critique de JEAN PLAT (*Nouvelle Critique*, n° 12, janvier 1950).

7. Monarchie limitée par des institutions constitutionnelles. Saint-Simon désigne par là la monarchie impériale. Sous la Restauration, il traitera le plus souvent Napoléon I^{er} de despote militaire. En 1810, il fallait être prudent.

8. D'après le manuscrit conservé dans les cartons de la police (Archives nationales, F⁷/4233).

3. — INFLUENCE DE LA RÉVOLUTION D'AMÉRIQUE SUR SA PENSÉE.

Ce texte et le suivant figurent dans les Lettres de Henri Saint-Simon à un Américain, réel ou supposé, à qui il explique l'état de la France en 1817 et dont il attend des renseignements analogues sur la situation des États-Unis.

D'après la position sociale dans laquelle le hasard de la naissance m'avait placé¹, l'usage fixait irrévocablement l'état que je devais embrasser en entrant dans le monde². Je me trouvais voué à la carrière militaire.

Dans l'année qui suivit mon entrée au service, la France se déclara en faveur des Insurgents américains, et je profitai de cette circonstance pour passer en Amérique, où j'ai fait cinq campagnes.

Je me suis trouvé au siège d'York³; j'ai contribué d'une manière assez importante à la prise du général Cornwallis⁴ et de son armée; je puis donc me regarder comme un des fondateurs de la liberté des États-Unis, car c'est cette opération militaire qui, en déterminant la paix, a fixé d'une manière irrévocable l'indépendance de l'Amérique.

Depuis mon retour en France, j'ai toujours suivi avec la plus grande attention et avec le plus vif intérêt la marche des événements politiques qui se sont rapidement succédé dans votre patrie, et qui ont jusqu'à présent directement tendu à établir chez vous le plus bel ordre social et le plus simple qui ait jamais existé⁵.

Il me serait impossible de vous exprimer l'effet qu'ont

1. La formule revient fréquemment sous la plume de Saint-Simon. Elle ne procède pas d'une fausse modestie.

2. C'est-à-dire au moment où il participerait à la vie mondaine de la société aristocratique.

3. Yorktown (Virginie), bourgade à l'embouchure de la York River. Cornwallis, assiégé un mois par terre et par mer, y capitula le 19 octobre 1781.

4. Général anglais (1738-1805).

Vaincu par les Français et les colons d'Amérique, il s'illustra ensuite aux Indes contre le nabab Tippoo-Sahib, « rebelle » à la domination anglaise, et contre les Irlandais révoltés (1798) que la France s'efforçait d'aider.

5. De cette admiration pour l'ordre social américain, Saint-Simon reviendra, sur la fin de sa vie. Il lui reprochera de n'être que l'ordre social anglais, augmenté de l'esclavage des noirs.

produit sur moi, pendant les premières années de votre existence nationale, les nouvelles que vos vaisseaux, déliivrés d'entraves et décorés de leur nouveau pavillon, ont successivement apportées dans notre Europe, devenue vieille, et qui avait un si grand besoin d'être rajeunie¹.

L'Industrie, 2^e volume (1817), in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XVIII, p. 140-141.

Pendant mon séjour en Amérique, monsieur, je m'occupais beaucoup plus de science politique que de tactique militaire. La guerre en elle-même ne m'intéressait pas, mais le but de la guerre m'intéressait vivement, et cet intérêt m'en faisait supporter les travaux sans répugnance; je veux la fin, me disais-je souvent, il faut bien que je veuille les moyens.

Le dégoût pour le métier des armes me gagna tout à fait quand je vis approcher la paix. Je sentis clairement quelle était la carrière que je devais embrasser, la carrière à laquelle m'appelaient mes goûts et mes dispositions naturelles. Ma vocation n'était point d'être soldat : j'étais porté à un genre d'activité bien différent, et je puis dire contraire. Étudier la marche de l'esprit humain, pour travailler ensuite au perfectionnement de la civilisation, ce fut le but que je me proposai. Je m'y vouai dès lors sans partage, j'y consacrai ma vie entière, et dès lors ce nouveau travail commença à occuper toutes mes forces. Le reste du temps que j'ai séjourné en Amérique, je l'ai employé à méditer sur les grands événements dont j'étais témoin; j'ai cherché à en découvrir les causes, à

1. L'importance de la Révolution américaine, comme prélude à la fin de l'ancien régime en Europe et à la Révolution française, n'est plus niée par personne. Il n'en était pas ainsi en 1817. Seuls les esprits subversifs osaient en France louer les « rebelles » américains. Les royalistes les flétrissaient. En 1820-1821, les censeurs royaux faisaient saisir en douane les jour-

naux des États-Unis comme propres à entretenir en France les « passions révolutionnaires ». (Cf. Archives nationales, F 18/542, 1 et 2). Pour Marx, « la guerre de l'indépendance américaine au XVIII^e siècle a sonné la cloche d'alarme pour la classe moyenne en Europe » (*Capital*, livre premier, t. I, p. 19, Éditions sociales, 1948). Classe moyenne équivaut à bourgeoisie.

en prévoir les suites; je me suis attaché surtout à étudier les conséquences qui pourraient en résulter pour mon pays.

J'entrevis dès ce moment que la révolution d'Amérique signalait le commencement d'une nouvelle ère politique, que cette révolution devait nécessairement déterminer un progrès important dans la civilisation générale, et que sous peu de temps elle causerait de grands changements dans l'ordre social qui existait alors en Europe. J'étudiais attentivement les circonstances où les habitants de l'Amérique se trouvaient placés; je les comparais à celles qui dominaient dans l'ancien monde: je les voyais essentiellement différentes, et j'en concluais que la civilisation ne suivrait pas la même marche sur les deux hémisphères¹.

Même référence, p. 148-149.

4. — CONFESION D'UN RÉVOLUTIONNAIRE.

C'est certainement le premier en date des textes de Saint-Simon ayant un caractère public que cette demande motivée de mise en liberté adressée par lui de la prison du Luxembourg au Comité de sûreté générale vers la fin du mois de floréal an II (milieu de mai 1794). Dans les premières phrases, supprimées ici, Saint-Simon se déclare victime d'une confusion de nom: on l'aurait arrêté à la place d'un certain Simon. Albert Mathiez semble bien avoir prouvé que Saint-Simon disait vrai, et que la confusion aurait eu lieu entre lui et le banquier belge Henry Simond, authentiquement suspect celui-là.

Le citoyen Saint-Simon, dit Bonhomme, détenu au Luxembourg, aux citoyens membres du Comité de sûreté générale de la Convention nationale.

.....

1. Saint-Simon est toujours plus près de comprendre les conditions réelles, matérielles, du progrès historique, que de les exprimer. Son langage idéaliste trahit généralement sa pensée. Ici on admirera la profondeur et

la justesse de la remarque. On la rapprochera de la déclaration célèbre de Maurice Thorez sur la marche différente de la révolution socialiste dans les divers pays.

Le malheur d'être né dans la caste proscrite ne formera point contre moi un préjugé défavorable auprès de juges impassibles ; ce tort était involontaire, je l'ai réparé, et j'ai prévenu la loi, en renonçant, dès le 7 février 1790, dans l'assemblée générale de la commune de Falvy que j'habitais, aux titres qui pouvaient mettre quelques différences apparentes entre moi et mes concitoyens ; en proposant moi-même et en rédigeant dans l'assemblée du canton de Marchélepot une adresse à l'Assemblée constituante pour demander l'abolition de tous les titres de noblesse qui fut décrétée peu de temps après.

Dans tous ces lieux, j'ai donné des preuves de patriotisme, non dans les fonctions publiques où je n'ai pas voulu donner l'exemple dangereux de placer un ci-devant noble ; mais en propageant dans toutes les occasions par mon exemple l'attachement à la révolution. C'est ainsi qu'après avoir refusé la place de maire à Falvy je développais, les jours de repos, dans des discours publics à mes frères des campagnes, les avantages de la Liberté et de l'Égalité.

Saint-Simon poursuit en parlant de son action à Cambrai lors de la fuite du roi et de ses actes de bienfaisance (adoption à Cambrai d'une vieille citoyenne dont le neveu, son unique soutien, fut tué dans une rixe par les aristocrates¹ ; adoption à Péronne d'un vieillard pour père)¹ ; il ajoute les réflexions suivantes :

Les actes de bienfaisance ont souvent été des actes de perfidie, mais ils cessent d'être suspects quand celui qui les fait a d'autres preuves de patriotisme à produire, quand, ayant renoncé aux emplois publics, on ne peut

1. Une attestation sur papier timbré de Françoise Sainseaux, jointe au dossier, confirme l'existence d'une pension annuelle de 100 livres, à elle faite par Saint-Simon. Son neveu Zéphirin Grar avait été tué dans la nuit du 25 au 26 juin 1791 lors des troubles de Cambrai, consécutifs à la

fuite du roi. Grar était, comme Saint-Simon, membre de la Société des Amis de la Constitution de Cambrai, filiale des Jacobins de Paris. (Cf. A. LÉCLUSELLE : *Histoire de Cambrai*, t. I, p. 111-112.) Pour l'ensemble des faits, des lieux et des dates, se reporter à la préface.

pas lui supposer le projet de capter les suffrages, quand il en confie la distribution aux autorités constituées; c'est la conduite que j'ai toujours tenue : les dons que j'ai pu faire à mes frères indigents leur sont parvenus par la voie de la municipalité ou de la société populaire. C'est ainsi, de concert avec la municipalité, que, dans un temps où les subsistances étaient très chères, je les ai maintenues à un taux plus bas à Péronne, en mettant sur le marché une certaine quantité de grains que je donnais au-dessous du prix courant¹. La preuve est sous les scellés dans l'appartement que j'occupais quand j'ai été arrêté, rue de la Loi, n^o 55².

Je m'honore de la haine que m'a vouée la ci-devant noblesse³.

Mes occupations habituelles depuis la révolution ont consisté à acquérir et à régir des biens nationaux pour un Saxon que j'ai déterminé dès le commencement de la révolution à transporter sa fortune et son domicile en France; qui m'avait confié le soin de lui trouver des placements et pour lequel j'ai acheté exclusivement des biens nationaux; cette opération a été avantageuse à la République, en ce qu'elle y a fixé des capitaux étrangers et qu'elle n'en a jamais fait sortir, car les revenus ont été réservés en paiement dans la caisse nationale. Mes relations avec cet étranger ont été scrutées au mois d'octobre dernier (v. s.)⁴ par trois commissaires du Comité de salut public auxquels j'avais été dénoncé, et qui, après un examen scrupuleux de notre correspondance⁵, ont retiré l'ordre d'arrestation qu'ils avaient lancé contre moi. Le

1. Dans le même ordre d'idées, le maire et les officiers municipaux de Bussy, près de Péronne, écrivent le 21 vendémiaire an III (12 octobre 1794) : « Claude-Henry Saint-Simon, qui a toujours été regardé dans ce district comme un excellent patriote, a tenu, depuis qu'il est domicilié dans cette commune, la conduite d'un bon républicain; dernièrement encore, les habitants s'étant trouvés embarrassés pour labourer

les terres de nos frères d'armes qui sont aux frontières, il a acheté deux chevaux qu'il emploie à cultiver leurs terres. » (B. N. Mss.)

2. Ancienne et actuelle rue de Richelieu.

3 et 5. Souligné par Saint-Simon.

4. V. S. signifie vieux style. Le calendrier révolutionnaire fut institué par les décrets de la Convention du 5 et du 24 octobre 1793.

certificat de ces commissaires est aussi sous les scellés, rue de la Loi, n° 55.

Je n'ai d'autre bien qu'un domaine national¹ sur lequel j'ai payé un acompte, fruit de mon travail.

Je n'ajouterai à cet exposé qu'une réflexion qu'il fait naître naturellement. N'est-il pas évident que mon intérêt et mon existence même est liée irrévocablement au maintien de la révolution, et que, m'étant montré de bonne heure un de ses partisans les plus prononcés, je serais une des premières victimes de la contre-révolution ?

J'ai donc lieu de croire, d'après ce bref exposé, que l'on ne me jugera pas devoir être suspect sous aucun rapport et que je dois espérer de la justice nationale et du Comité de Sûreté générale une liberté que je n'ai jamais rien fait pour perdre.

HENRY SAINT-SIMON.

*Partiellement inédit*², Archives nationales, Fonds du Comité de sûreté générale, F⁷/4775 (12), dossier 3.

5. — SUR LA VALEUR DE SON EXPÉRIENCE.

Saint-Simon fait de la vie agitée qu'il a menée et de la curiosité inlassable de son esprit les conditions mêmes de la découverte de toute philosophie nouvelle. Assigner en 1809 une activité concrète comme source d'une pensée, c'était témoigner d'une audace « matérialiste » très suspecte.

J'ai fait tous mes efforts pour connaître, le plus exactement qu'il m'a été possible, les mœurs et les opinions des différentes classes de la société ; j'ai recherché, j'ai saisi toutes les occasions de me lier avec des hommes de tous les caractères et de tous les genres de moralité³. Ces recherches m'ont beaucoup nui dans l'opinion

1. Vraisemblablement l'ancien presbytère de Bussu, où il réside peu après la fin de son incarcération.

2. Des passages en ont été reproduits par M. LEROY : la

Vie du comte de Saint-Simon, p. 128 et suivantes.

3. Allusion aux fripons de l'époque de la Terreur et aux nantis de l'époque du Directoire qu'il a fréquentés.

publique, mais je suis loin de les regretter. Mon estime pour moi a toujours augmenté dans la proportion du tort que j'ai fait à ma réputation ; j'ai tout lieu de m'applaudir de la conduite que j'ai tenue, puisque je me vois en état de présenter des vues neuves et positives à mes contemporains ; puisque l'immense génie de l'Empereur ne m'a point circonvenu, et que mon admiration pour lui¹ n'a point altéré l'indépendance de ma pensée.

On conçoit aisément qu'il a dû m'arriver beaucoup de choses extraordinaires ; j'aurais en effet des anecdotes piquantes à raconter, mais, en ce moment, un travail plus important m'occupe, il absorbe tout mon temps et toutes mes facultés² ; j'ai encore de la vigueur, je vis encore dans l'avenir³. Je bavarderai sur ma vie quand je serai vieux.

Abrégé de l'histoire de sa vie écrit en 1809, resté manuscrit jusqu'en 1868, in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XV, p. 86-87.

Il résulte de la nature des choses que, pour faire des découvertes en philosophie, il faut :

- 1^o Mener, dans la vigueur de l'âge, la vie la plus originale et la plus active ;
- 2^o Prendre connaissance de toutes les théories scientifiques, particulièrement des théories astronomiques⁴ et physiologiques⁵ ;
- 3^o Parcourir toutes les classes de la société ; se placer personnellement dans le plus grand nombre de positions sociales différentes, et même créer, pour les autres et

1. Cf. la Préface.

2. La préparation de la *Nouvelle Encyclopédie*.

3. Belle formule, peut-être calquée sur un propos connu de Napoléon I^{er} (« Je ne vis jamais que dans deux ans »). Saint-Simon n'a pas eu le loisir d'écrire ses souvenirs.

4. Saint-Simon a travaillé à

l'Observatoire de Paris avec l'astronome Bouvard et présenté des remarques originales sur les comètes.

5. Il a travaillé avec les médecins Burdin, Duméril, Bougon et Blainville, et connu les travaux du célèbre psychiatre Pinel (1745-1826).

pour lui, des relations qui n'aient point existé¹;

4^o Employer sa vieillesse à résumer ses observations sur les effets qui sont résultés de ces expériences tant pour les autres que pour soi, et lier ces observations de manière que cela forme une théorie philosophique neuve².

L'homme qui a tenu cette conduite est celui auquel l'humanité doit accorder le plus d'estime; c'est celui qu'elle doit regarder comme le plus vertueux, puisque c'est celui qui a travaillé le plus méthodiquement et le plus directement aux progrès de la science, véritable source de la sagesse³.

Même référence, p. 81-82.

6. — SUR SA PENSÉE ET SUR SON STYLE.

Saint-Simon n'ignore pas qu'il est un auteur difficile à suivre au moins pour ses contemporains amateurs d'« idées reçues ». Il s'efforce d'expliquer et de justifier le mode d'exposition de sa pensée.

C'est par de fréquents retours sur ses pensées qu'on parvient à les analyser complètement⁴, qu'on se familiarise avec elles et qu'on leur donne une assiette solide. Je sais que cette manière de composer rend la lecture d'un travail pénible et, par conséquent, peu agréable; qu'elle déplaira à la majorité des lecteurs; peu m'importe puisque ce n'est pas pour elle que j'écris et que la gloire littéraire n'est pas l'objet de mon ambition. J'ai appris à penser laborieusement; tel a été pour moi le résultat

1. Il est impossible de suivre Saint-Simon dans ce dernier membre de phrase. Donnant une valeur universelle à son expérience, il finit par l'imaginer hors du temps et du monde social réel.

2. La vieillesse, dit encore Saint-Simon, est l'âge des résumés, alors que la jeunesse est l'âge des aperçus.

3. Saint-Simon fait un retour de l'universel au particulier. Il

est l'homme « le plus vertueux ». S'il a joué et entretenu des maîtresses, c'était pour connaître le jeu et les femmes. Et il évoque l'expérience analogue de Descartes.

4. C'est bien ainsi que Saint-Simon procède. Ajoutons qu'il affirme vite et que la plupart du temps il prouve peu ou insuffisamment.

de mes longs travaux, et je récusé le jugement de ceux pour qui l'exercice de la pensée est devenu d'autant plus facile qu'ils ont davantage avancé dans la carrière de la vie. Ces hommes ne s'occupent que de futilités, et leurs travaux contribuent plutôt à abâtardir l'esprit humain qu'à lui faire faire des progrès.

Inédit, fait partie des manuscrits laissés en gage à Alençon en 1811-1812, et recueillis dans la collection La Sicotière.

J'ai par organisation une telle tendance à la généralisation, j'ai contracté une telle habitude de généraliser que je ne puis traiter une question particulière qu'en la généralisant¹, que je ne puis raisonner sur un fait particulier qu'en m'élevant jusqu'à la considération du fait général auquel il se rattache.

Même référence.

Il me paraît qu'il y a de la part d'un auteur une sorte de pédanterie à ne jamais causer familièrement avec son lecteur et à conserver toujours vis-à-vis de lui le maintien d'un professeur donnant ses leçons². Ma sensation, en écrivant, est bien plutôt celle de présenter un sujet de conversation que de traiter le sujet dont je parle³.

Introduction aux travaux scientifiques du XIX^e siècle (1808), in *Œuvres choisies*, t. I, p. 57.

1. Et le passage du particulier au général lui fait parfois oublier le particulier et négliger les arguments que le particulier apporterait pour l'établissement du général. Il est là encore égaré par son idéalisme qui lui donne l'illusion que le particulier « se rattache » à un général préexistant.

2. D'un professeur de son

temps, débitant son discours, sans souci d'aucune participation de l'auditoire.

3. Ceci donne à la plupart de ses écrits une allure de conversation à bâtons rompus. On est fréquemment déçu par les solutions de continuité de sa pensée, lassé par ses inutiles digressions, parfois au contraire ravi par de brusques traits de lumière.

7. — ESSAIS D'AUTOCRITIQUE.

A la malveillance qui le poursuit, Saint-Simon oppose une équitable appréciation de son destin hors série et de ses talents.

Ma vie présente une série de chutes; et cependant ma vie n'est pas manquée, car, loin de descendre, j'ai toujours monté : aucune de mes chutes ne m'a fait retomber au point d'où j'étais parti. J'ai eu sur le champ des découvertes l'action de la marée montante. J'ai descendu souvent, mais ma force ascensive l'a toujours emporté sur la force opposée.

Agé de près de cinquante ans, je suis arrivé à cette époque où l'on prend sa retraite, et j'entre dans la carrière ; après une route longue et pénible, je suis arrivé au point de départ.

Le public ne doit point regarder comme définitif le jugement qu'il a porté sur ma conduite, je réclame de sa justice la révision de ce jugement.

Abrégé de l'histoire de sa vie écrit en 1809, resté manuscrit jusqu'en 1868, in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XV, p. 77-78.

Je conviens que les apparences ont été contre moi quand on m'a vu me séquestrer de la société, abandonner parents, amis, tout soin de fortune; on a pu croire que je voulais me livrer à mes plaisirs et me soustraire à mes devoirs, on ne s'est pas aperçu que mon esprit s'était embarqué pour un voyage de découverte; il est de retour, mon esprit, et avec le bissac bien garni. Je conviens que la vie extraordinaire que j'ai menée pendant douze ans¹ a dû donner des préjugés défavorables pour moi, mais je puis maintenant fournir la preuve que cette vie extraordinaire n'était pas de ma part le résultat d'un goût d'originalité, mais qu'elle était commandée par le besoin

1. Saint-Simon faisant commencer sa nouvelle vie en 1797-

1798, cela donne 1809-1810 comme date pour ce texte.

que j'avais de faire des expériences indispensables pour éclaircir des idées capitales.

La vie de M. de Saint-Simon a été une vie de recherches, de voyages, d'expériences physiques et morales; jusqu'à présent, l'objet principal et presque unique de ses travaux a été de rassembler des matériaux, il va les employer; les jugements qui ont été portés sur lui ont été des jugements prématurés, de première instance, des jugements par contumace, il en appelle.

Un homme qui regrette son passé est un homme dont la vie est manquée¹. M. de Saint-Simon ne regrette pas son passé; au contraire, il s'en fait honneur, puisqu'il a obtenu des résultats féconds de ses nombreuses expériences.

Inédit, fait partie des manuscrits laissés en gage à Alençon en 1811-1812, et recueillis dans la collection La Sicotière.

L'entreprise que je fais est au-dessus de mes forces, je le sais et je veux l'ignorer, je n'ai pour moi que de l'exaltation, mais j'en ai beaucoup.

Inédit (sans date possible), sur une page de carnet, B. N. Mss, Nouv. Acq. fr. 24605.

1. On se référera, pour illustrer cette belle pensée, aux hommes qui, à la veille de mourir, n'ont pas regretté leur passé. Au grand Gabriel Péri, écrivant dans sa dernière lettre (nuit du 14 au 15 décembre 1941) : « Une der-

nière fois j'ai fait mon examen de conscience : il est très positif. C'est cela que je voudrais que vous répétiez autour de vous. J'irais dans la même voie si j'avais à recommencer ma vie. »

II

LA SCIENCE ET LA SOCIÉTÉ

I. — DÉFINITION DU SAVANT.

Saint-Simon, préoccupé depuis sa jeunesse de contribuer un jour au développement de la science, apporte ici une réponse toujours valable aux deux questions qu'il se pose : Qu'est-ce qu'un savant ? Pourquoi les savants sont-ils en fait et doivent-ils être en droit les guides de l'humanité ?

Un savant, mes amis, est un homme qui prévoit ; c'est par la raison que ¹ la science donne le moyen de prédire qu'elle est utile, et que les savants sont supérieurs à tous les autres hommes.

C'est par le moyen des prédictions ² des astronomes qu'on est venu à bout de déterminer d'une manière exacte la position des différents points de la terre ; ce sont aussi leurs prédictions qui donnent les moyens de naviguer sur les mers les plus étendues ³. Vous êtes familiers avec quelques-unes des prédictions des chimistes.

1. Par la raison que : parce que.

2. Prédications est employé comme synonyme de prévisions. Les astronomes prévoient le cours des astres.

3. En permettant de faire le point, c'est-à-dire de déterminer la longitude et la latitude du navire, d'après la position des astres.

Un chimiste vous dit qu'avec telle pierre vous ferez de la chaux, et qu'avec telle autre vous ne pourrez pas en faire ; il vous dit qu'avec telle quantité de cendres provenant d'un arbre de telle espèce vous blanchirez aussi bien votre linge que vous pourriez le faire avec une quantité tant de fois plus considérable provenant d'un arbre de telle autre espèce¹ ; il vous dit que telle substance, mélangée avec telle autre, donnera un produit qui aura telle apparence et qui jouira de telle qualité.

Le physiologiste s'occupe des phénomènes des corps organisés ; le physiologiste², dans le cas, par exemple, où vous êtes malades, vous dit : Vous éprouvez telle chose aujourd'hui ? Eh bien ! demain vous serez dans tel état.

N'allez pas croire que je désire vous donner l'idée que les savants peuvent tout prévoir ; non, sûrement, ils ne peuvent pas tout prévoir, et je suis même certain qu'ils ne peuvent prédire avec exactitude qu'un très petit nombre de choses³ ; mais vous vous êtes convaincus tout comme moi que les savants, chacun dans sa partie, sont les hommes qui peuvent prédire le plus de choses ; et cela est bien certain, puisqu'ils n'acquièrent la réputation de *savants* que par les *vérifications* qui se font de leurs *prédictions* ; c'est au moins ainsi que cela se passe aujourd'hui ; il n'en a pas toujours été de même⁴.

Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains (1803), in Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, t. XV, p. 38-40.

1. Les cendres étaient alors universellement utilisées pour la lessive, à cause de la potasse qu'elles contiennent en plus ou moins grande quantité. Le savon n'a triomphé totalement des cendres qu'au *xx*^e siècle.

2. En l'occurrence le médecin, qui a appris la physiologie, ou science du fonctionnement des organes.

3. Il y a là une concession *verbale* aux adversaires du déve-

loppement non limité de la science, dont l'influence allait croissant sous Bonaparte. La concession est rattrapée dans la phrase suivante ; pour l'essentiel, la pensée de Saint-Simon, conforme à la vérité, était que les savants marchent de prévisions vérifiées en prévisions à vérifier, et ainsi de suite.

4. Quand les hommes étaient soumis à la magie ou à la théologie.

2. — POUR UNE ORGANISATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

Saint-Simon est convaincu qu'il n'y a désormais de travail scientifique fructueux que s'il est organisé collectivement. Il imagine de recueillir à cet effet des contributions volontaires dans toutes les classes et dans le monde entier. Ainsi, dans une société divisée en classes, l'indépendance matérielle des savants par rapport aux États et par rapport aux « propriétaires » sera assurée.

Ouvrez une souscription devant le tombeau de Newton¹; souscrivez tous indistinctement pour la somme que vous voudrez.

Que chaque souscripteur nomme trois mathématiciens, trois physiciens, trois chimistes, trois physiologistes, trois littérateurs, trois peintres, trois musiciens².

Renouvelez tous les ans la souscription, ainsi que la nomination, mais laissez à chacun la liberté illimitée de renommer les mêmes personnes.

Partagez le produit de la souscription entre les trois mathématiciens, les trois physiciens, etc., qui auront obtenu le plus de voix.

Priez le président de la Société royale³ de Londres de recevoir les souscriptions cette année⁴.

L'année prochaine et les suivantes, chargez de cette honorable fonction la personne qui aura fait la plus forte souscription.

Exigez de ceux que vous nommerez qu'ils ne reçoivent

1. Newton (1643-1727) publia sa découverte de l'attraction universelle en 1686. Il est enterré, comme beaucoup d'Anglais illustres, à l'abbaye de Westminster, à Londres.

2. Cette énumération, procédé cher à Saint-Simon, fait déjà penser à la longue énumération de la *Parabole*. Les vingt et un « élus de l'humanité » prendront le nom de *Conseil de Newton*.

3. D'abord réunion libre de savants progressistes, disciples

de Bacon, à l'Université d'Oxford (à partir de 1645); Société royale en 1662, lorsque le roi Charles II lui donna sa constitution. Newton exposa ses principales découvertes devant elle et la présida.

4. C'est-à-dire en 1802-1803. La proposition est admissible, la France et l'Angleterre étant en paix du 25 mars 1802 (traité d'Amiens) jusqu'au mois de mai 1803.

ni places, ni honneurs, ni argent d'aucune fraction de vous¹, mais laissez-les individuellement les maîtres absolus d'employer leurs forces de la manière qu'ils voudront.

Les hommes de génie jouiront alors d'une récompense digne d'eux et de vous; cette récompense les placera dans la seule position qui puisse leur fournir les moyens de vous rendre tous les services dont ils seront capables; elle deviendra le but d'ambition des âmes les plus énergiques, ce qui les détournera des directions nuisibles à votre tranquillité².

Par cette mesure, enfin, vous donnerez des chefs à ceux qui travaillent aux progrès de vos lumières, vous investirez ces chefs d'une immense considération, et vous mettrez une grande force pécuniaire à leur disposition.

Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains (1803), in Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, t. XV, p. 11-12.

3. — LE MOUVEMENT DE LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE.

Saint-Simon recherche, comme Hegel, le développement de la pensée dans sa nécessité. Pour sa part, Lénine notera : « Le mouvement de la connaissance scientifique, voilà l'essentiel » dans ses Cahiers sur la dialectique de Hegel (Paris, 1938, p. 107). Saint-Simon a besoin de comprendre le mouvement de la connaissance scientifique afin d'établir le plan de sa Nouvelle Encyclopédie, « traité de la connaissance humaine... enchaînement des connaissances ».

1. Plus loin, Saint-Simon explique que les gouvernements ne savent récompenser les savants qu'en leur confiant des charges absorbantes. Ainsi pour Newton, nommé maître des monnaies. « Dès lors ce citoyen du monde ne fut plus qu'un Anglais, qui concentra ses forces sur l'emploi qui lui fut confié; et cet astre, radieux par lui-même, fut présenté à la multi-

tude comme un corps opaque employé à réfléchir les rayons de la lumière royale. »

2. En d'autres termes, du désir de prendre part aux révolutions, Saint-Simon attribuant, comme beaucoup d'hommes à son époque, aux intellectuels mécontents de leur sort la faculté de se transformer en chefs révolutionnaires des « non-propriétaires ».

L'esprit humain suit dans le développement des sciences et des arts une marche déterminée supérieure aux plus grandes forces intellectuelles, qui n'apparaissent que comme instruments destinés à produire en temps donnés les découvertes successives.

Quoique cette force dérive de nous, il n'est pas plus en notre pouvoir de nous soustraire à son influence ou de maîtriser son action que de changer à notre gré l'impulsion primitive qui fait circuler notre planète autour du soleil.

Les effets secondaires sont seuls soumis à notre dépendance. Tout ce que nous pouvons, c'est obéir à cette loi (notre véritable providence) avec connaissance de cause en nous rendant compte de la marche qu'elle nous prescrit au lieu d'être poussés aveuglément par elle ; et, pour le dire en passant, c'est précisément en cela que consistera le plus grand perfectionnement philosophique de l'époque actuelle ¹.

Inédit, fait partie des manuscrits laissés en gage à Alençon en 1811-1812 et recueillis dans la collection La Sicotière.

4. — LA SCIENCE MODERNE.

Les progrès de l'activité pratique de l'homme, représentés par les progrès des techniques, sont considérés, dans ce passage exempt d'idéalisme, comme la source des changements dans les idées humaines les plus abstraites.

Les grandes découvertes ne sont jamais dues au hasard ; elles sont toujours une suite de travaux qui ont préparé l'esprit humain à les concevoir ou à les apercevoir.

C'est, d'une part, la découverte de la boussole, qui a

1. C'est, en d'autres termes, la définition hégélienne, reprise par Marx, de la liberté comme « l'intelligence de la nécessité ». Roger Garaudy nous fournira cette phrase de commentaire : « Nous avons appris de Spinoza et de

Hegel à nous servir du déterminisme pour nous en affranchir » (*Grammaire de la liberté*, Éditions sociales, 1950, p. 155), et nous associerons Saint-Simon à Spinoza et à Hegel.

eu lieu longtemps avant le xv^e siècle ; ce sont, d'une autre part, les progrès faits dans l'art de la navigation pendant le xiii^e et le xiv^e siècle¹, qui ont procuré aux Européens les moyens de découvrir l'Amérique, découverte dont les résultats ont exercé sur le système des idées l'influence philosophique la plus heureuse, en faisant connaître d'une manière matérielle² aux hommes la dimension de la planète qu'ils habitent, et en faisant cesser la croyance que tout l'univers a été créé pour l'homme, croyance qui rendait l'homme orgueilleux et peu propre aux travaux nécessaires à l'amélioration de son existence, et à l'accroissement de son bien-être positif³; croyance qui est devenue évidemment absurde, quand la dimension de notre planète, relativement à celle des autres corps célestes, a été bien connue.

Ce sont les observations astronomiques faites pendant le xiii^e et le xiv^e siècles, ainsi que les progrès des mathématiques pendant cette période préparatoire, qui ont donné au chanoine Copernic⁴ les moyens de découvrir la véritable construction du système solaire.

Ce sont les premiers essais dans la gravure, ayant pour objet de multiplier promptement les copies des écritures, essais tentés pendant le xiv^e siècle⁵, qui ont conduit les hommes du xv^e à la découverte de l'impression au moyen de caractères mobiles.

Opinions littéraires, philosophiques et industrielles
(1824), p. 54-55, B. N., Z/57065.

1. Entre autres, la substitution du gouvernail d'étambot, manœuvré au moyen d'une barre, au gouvernail élémentaire constitué par une grosse rame. La boussole aurait été connue des Chinois bien avant l'ère chrétienne.

2. La matière dont la terre est formée, et non plus l'image de la terre, devenait objet de connaissance.

3. Le bien-être positif est celui que l'on peut acquérir sur terre, par opposition avec le bien-être hypothétique de la « vie future ».

4. Astronome polonais (1473-1543); il a inauguré l'étude scientifique des planètes du système solaire, surtout en niant la position privilégiée de la terre affirmée par les théologiens.

5. L'utilisation des caractères typographiques mobiles et de la presse par Gutenberg, de Mayence (1397-1468), a été effectivement précédée par une période d'essor de la gravure sur bois au xiv^e siècle et dans la première moitié du xv^e siècle.

La science moderne est dominée par la pensée de Bacon et par celle de Descartes.

Bacon, dans son *Novum Organum*¹, démontra qu'il fallait refaire la science, qu'il fallait en exclure entièrement les idées révélées², qu'il fallait la baser dans son ensemble comme dans toutes ses parties sur des observations, qu'il fallait en un mot renverser de fond en comble la théorie sacerdotale pour établir une doctrine positive.

Peu de temps après la publication du *Novum Organum*, Descartes fit paraître son système des tourbillons³, système admirable sous ce rapport qu'aucune idée révélée n'est entrée dans sa composition, système admirable sous cet autre rapport que son auteur a fixé d'une manière invariable le point de vue auquel doit se placer le génie organisateur qui entreprend le plan de l'édifice scientifique général. *Donnez-moi*, disait

1. François Bacon (1561-1526). En 1621, la Chambre des Communes l'accusa de vénalité, et la Chambre des Lords le destitua de sa dignité de chancelier d'Angleterre. *Novum Organum Scientiarum* (Nouvelle logique des sciences) avait paru en 1620.

2. Les idées révélées par Dieu, qui sont à la base de la théorie sacerdotale, c'est-à-dire de la théologie, s'opposent aux idées positives ou scientifiques basées sur l'observation.

3. Résumé par Henri Lefebvre (*Descartes*, Paris, 1947, p. 219-220) : « Le mouvement d'un corps déplace un ensemble de corps qui l'entourent, un « cercle ou anneaux de corps qui se meuvent ensemble » ; ce sont les « tourbillons » ainsi décrits : « Comme dans les détours des rivières, où l'eau se replie en elle-même et, tournoyant ainsi, fait des cercles. » Or le

monde solaire est un de ces tourbillons, un de ces remous d'espace que Dieu a lancés par une première chiquenaude, comme dira Pascal, et ensuite abandonné à lui-même. »

Pour le *Discours de la méthode* paru en 1637, œuvre fondamentale de Descartes (1596-1650), se reporter à la préface de Marcelle Barjonet et au texte publié par elle dans la collection *les Classiques du peuple*. Voir les nombreuses études parues sur ou à propos de Descartes en 1950 (troisième centenaire de sa mort) dans la *Pensée* et la *Nouvelle Critique*, notamment le discours de Maurice Thorez en Sorbonne, le 2 mai 1946, dans la *Nouvelle Critique* (n° 19 de septembre-octobre 1950), où le secrétaire général du Parti communiste français fait allusion au cartésianisme de Saint-Simon.

Descartes, de la matière et du mouvement, je vous ferai un monde¹.

Ce système, admirable sous les rapports que je viens d'indiquer, est pitoyable sous celui d'avoir manqué le but fixé par Bacon, celui de bâtir l'ensemble et toutes les parties de la science sur des observations. Mais ce n'est point à Descartes que l'humanité doit faire ce reproche, c'est au grand ordre des choses² qui a soumis les individus et l'humanité même à ne marcher que lentement dans la carrière scientifique. On est aujourd'hui, vis-à-vis de Descartes, d'une injustice atroce³. On considère son ouvrage comme un résumé d'observations, tandis qu'on devrait l'envisager comme l'aperçu astronomique qui a servi de guide à Newton pour découvrir la loi de la gravitation⁴. Toutes les têtes fortes, tous les hommes instruits se sont ralliés à l'étendard planté par Bacon, ils ont adopté sa théorie, ils ont travaillé à la perfectionner, et on a vu, depuis cette époque, le clergé, qui jadis était le seul corps savant, être dépassé en science par les laïques ! On a vu des laïques former des académies⁵ qui tous les jours s'illustraient par d'importantes découvertes en science positive. On a vu le clergé descendre successivement dans les plus basses régions de la théologie et retourner moralement vers les siècles

1. Cette formule plaisait à Saint-Simon, qui l'a reproduite à plusieurs reprises, parce qu'elle substitue au mystère divin de la création une explication rationnelle que l'on peut prolonger en faisant entièrement abstraction de Dieu.

2. Le grand ordre des choses, c'est, sous un autre nom, la *Nature* idéalisée des philosophes du XVIII^e siècle.

3. Allusion à la réaction anticartésienne des newtoniens de la fin du XVIII^e siècle. L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (art. Descartes) place les débuts de cette réaction en 1750.

4. Newton l'aurait conçue en 1666 en cherchant la cause qui

fait tomber une pomme mûre sur le sol. Il publia sa découverte vingt ans après la date assignée à ce point de départ concret, mais incertain.

5. A partir du XVI^e siècle. Il y en eut d'abord, en très grand nombre, en Italie. Saint-Simon ne songe d'ailleurs pas à la majorité d'entre elles, qui étaient des sociétés littéraires. Des Académies scientifiques, la plus ancienne est l'*Académie des secrets de la nature* (Naples, 1560). L'*Académie des sciences* de Paris date du moment (1666) où Colbert permit à un groupe de savants, dont certains admirateurs de Descartes, de se réunir au Louvre dans la bibliothèque du roi.

d'ignorance, auxquels les vertueux saints pères allaient refléchir dans le désert, n'ayant point d'idée assez claire et assez nette de l'unité systématique¹ pour en conserver le fil au milieu des distractions du monde et des amusements de la société.

Au commencement du xviii^e siècle, Bayle fit un dictionnaire², dans chaque article duquel il mit en comparaison les opinions des théologiens et celles des physiciens. Bayle démontra rigoureusement aux hommes de seconde ligne par leur organisation et par leur instruction que les sciences physiques étaient infiniment préférables aux sciences théologiques.

Voltaire, esprit moins profond que Bayle, mais pourvu de plus de grâce, de finesse et de talent, fit une étude particulière des démonstrations de cet auteur et, par ses volumineux et piquants écrits, il les mit à la portée des hommes de la cour et de toute la nombreuse et puissante classe des désœuvrés³.

D'Alembert et Diderot vinrent à bout de déterminer tous les savants à travailler à une encyclopédie⁴. Leur projet était de faire un livre qui pût remplacer la Genèse⁵ et qui lui fût très supérieur sous le rapport des détails scientifiques comme sous celui des vues générales et de la conception systématique. L'ouvrage, dirigé par d'Alembert et Diderot, n'a que très incomplètement

1. C'est-à-dire de l'unité du monde, constituée en système sous la forme de l'unité du savoir humain.

2. PIERRE BAYLE (1647-1706), Français, précurseur des philosophes du xviii^e siècle. Son *Dictionnaire historique et critique* parut en plusieurs fois de 1696 à 1702.

3. Tels étaient effectivement les premiers lecteurs de Voltaire, mais Saint-Simon ne voit pas que l'influence de Voltaire s'est étendue au delà de ce public originel. On notera la formule concernant les désœuvrés comme annonçant les vigoureuses attaques que Saint-Simon mènera une dizaine

d'années plus tard contre les oisifs.

4. D'Alembert et surtout Diderot recherchèrent comme collaborateurs les meilleurs spécialistes et les penseurs les plus éminents. L'*Encyclopédie* eut une histoire mouvementée (octobre 1750 : lancement du prospectus ; 1^{er} juillet 1751 : distribution du premier volume ; 7 février 1752 : interdiction des volumes 1 et 2, etc., jusqu'en 1772).

5. Premier livre de la Bible comprenant l'histoire de la création et des origines mythiques du peuple hébreu. L'*Encyclopédie* devrait substituer à la fable de la création l'explication scientifique du monde.

organisé la doctrine positive, mais il a complètement anéanti la doctrine superstitieuse ¹.

Projet d'Encyclopédie de G.-H. Saint-Simon
(1810), publié dans la *Revue socialiste*
d'avril 1899, B. N., 8° R/7135.

5. — LA TACHE SCIENTIFIQUE DU XIX^e SIÈCLE.

Elle consiste dans l'élaboration d'une Nouvelle Encyclopédie. Toutes les branches de la connaissance humaine y seront traitées comme des sciences. On y trouvera, en particulier, une politique scientifique et une morale scientifique, autrement dit les sciences humaines constituées, étudiées dans les faits.

Il y a deux genres de travaux scientifiques : *chercher des faits, raisonner sur les faits*, c'est-à-dire perfectionner les théories. C'est du perfectionnement de la théorie scientifique que Descartes s'est principalement occupé. L'École ² avait suivi, au delà de ses limites naturelles, la direction que Descartes lui avait donnée ; elle se perdait dans les labyrinthes de la métaphysique ; elle négligeait totalement la recherche des faits quand Locke et Newton ont paru.

Locke ³ et Newton ont pris une nouvelle direction ; ils ont cherché des faits, et ils en ont trouvé de capitaux. L'un a trouvé celui de la gravitation, l'autre celui de la perfectibilité de l'esprit humain.

L'École est devenue newto-lockiste : depuis près d'un

1. Chaque fois que Saint-Simon se réfère à l'*Encyclopédie*, et il le fait fréquemment, c'est pour lui attribuer ce mérite destructeur. L'*Encyclopédie*, c'est pour lui l'antithéologie, mais il faut dépasser la négation et s'atteler à la rédaction d'une *Nouvelle Encyclopédie*, positive et organisatrice.

2. Au sens de l'ensemble des savants.

3. LOCKE (1632-1704), auteur de l'*Essai sur l'entendement humain* (1690), fait naître le savoir humain de l'expérience des sens et de la réflexion. Il repousse les idées innées (c'est-à-dire les idées spontanément produites par tous les cerveaux parce que Dieu les y a logées lui-même), idées innées qu'admettait Descartes.

siècle, elle suit la direction que ces deux grands hommes lui ont donnée ; elle s'occupe de la recherche des faits, et elle néglige les théories.

Pour le progrès de la science, pour le bonheur de l'humanité, pour la gloire de la nation française, l'Institut¹ devrait travailler au perfectionnement de la théorie, il devrait revenir à la direction de Descartes.

Je vais employer une comparaison pour mieux faire comprendre mon idée. Descartes, aussitôt arrivé au nouveau pays scientifique qu'il a découvert, s'est transporté sur la montagne la plus élevée : c'est là qu'il a passé sa vie à examiner le pays dont il nous a donné une idée générale. Locke et Newton sont descendus du sommet de la montagne dans les régions inférieures et ont employé leur vie à les parcourir. C'est à la fin de leur carrière qu'ils sont remontés sur le sommet ; mais alors ils n'avaient plus la vue assez bonne pour découvrir l'ensemble du pays, dont chacun d'eux n'avait d'ailleurs reconnu qu'une moitié².

Depuis cent ans, l'École a parcouru le pays scientifique dans toutes les directions ; il est temps de nous replacer au point de vue général. C'est à raccorder les cartes particulières faites depuis cent ans que nous devons travailler. Nous avons les matériaux nécessaires pour dresser la carte générale.

L'Empereur est le chef scientifique de l'humanité³, comme il en est le chef politique. D'une main, il tient l'infailible compas⁴ ; de l'autre, l'épée exterminatrice

1. L'Institut national, créé le 25 octobre 1795, se composait de trois classes, la première correspondant à l'ancienne Académie des sciences (supprimée comme l'Académie française et les autres académies le 8 août 1793) ; c'est à cette première classe que Saint-Simon s'adresse.

2. La métaphore de la montagne, souvent utilisée, est employée rigoureusement. Il faut comprendre que Newton a exploré les sciences de la nature et Locke les sciences humaines.

3. Du moins s'efforcera-t-il

jusque vers 1808 d'apparaître comme le protecteur de la science de son temps. Saint-Simon écrit l'*Introduction...* pour répondre de la manière la plus générale (les spécialistes n'ayant fourni que des rapports particuliers) à la demande faite par Napoléon à l'Institut d'un compte rendu des progrès de la science depuis 1789.

4. C'est le nom que l'on donnait et que l'on donne encore à la boussole, qui permet au navire de garder sa direction.

des opposants au progrès des lumières. Autour de son trône doivent se ranger les plus illustres savants du globe, comme les plus vaillants capitaines. L'École, ayant Napoléon pour chef, doit élever, sous sa direction, un monument scientifique d'une dimension et d'une magnificence qui ne puissent être égalées par aucun de ses successeurs.

Faire une bonne encyclopédie, organiser le système scientifique projeté par Descartes est le seul travail scientifique digne des vues du grand Napoléon¹.

Introduction aux travaux scientifiques du XIX^e siècle (1808), in Œuvres choisies, t. I, p. 58-62.

6. — PROGRÈS CONTINU DE LA SCIENCE.

Non seulement les sciences progressent d'une manière continue, mais leurs progrès sont conditionnés de l'extérieur. Dans le cas des sciences humaines, leur enrichissement est fonction de la richesse de l'histoire vécue par le savant. La pensée de Montesquieu, obnubilée par le régime anglais, aurait été éclairée par la Révolution française. L'exemple est évidemment à généraliser.

Les sciences font de continuels progrès. Aujourd'hui, il n'y a pas un élève de l'École polytechnique² qui ne résolve, avec la plus grande facilité, les problèmes de géométrie dont la solution a coûté les plus grands efforts de génie à Archimède³; il n'y a pas un de ces élèves qui

1. Saint-Simon veut « faire faire à la science un pas napoléonien » (*Introduction... in Œuvres choisies, I, 61*). Quand il dit : « L'Empereur aurait besoin d'un lieutenant scientifique capable de comprendre ses projets et d'en sekunder l'exécution ; il lui faudrait un second Descartes » (*Introduction... in Œuvres choisies, I, 236*), il est clair qu'il se propose pour être ce lieutenant scientifique, ce « nouvel Aristote » d'un « nouvel Alexandre ».

Illusion, car l'Empereur n'a déjà plus qu'indifférence ou hostilité envers le progrès des sciences. Saint-Simon le comprendra en 1813.

2. Saint-Simon a pour secrétaire Auguste Comte, ancien polytechnicien.

3. Archimède (287-212 av. J.-C.), savant grec de Syracuse. Il fut tué par un soldat, après la prise de sa ville natale par les Romains.

ne sache plus de choses en géométrie que ce génie prodigieux n'en a jamais su.

Il y a plus d'un demi-siècle que *l'Esprit des lois*¹ a été publié. Depuis cette époque, il est arrivé l'événement politique le plus mémorable qui ait jamais eu lieu : celui de la Révolution française; ainsi nous pouvons raisonner sur des faits qui ont été entièrement inconnus à Montesquieu.

Montesquieu a été grand admirateur du régime social établi en Angleterre, et il a eu très grande raison; car cet état de choses est incontestablement très supérieur à tout ce qui avait existé auparavant; mais il ne faut pas en conclure que, si Montesquieu vivait aujourd'hui, il ne concevrait pas le moyen d'améliorer considérablement cet état de choses.

Catéchisme des industriels, deuxième cahier
(mars 1824), in *Œuvres choisies*, t. III,
p. 134-135.

7. — CONTRE LA SCIENCE HOMICIDE.

Napoléon, ses mathématiciens et ses physiciens, l'Empereur et les savants officiels n'ont comme objectif que de perfectionner les engins de mort. Saint-Simon met dans la bouche de son ami le D^r Burdin, représentant des sciences de vie, un discours injuste puisque physique et mathématiques peuvent et doivent aussi être des sciences de vie. Le D^r Burdin parle :

Je ne puis clairement vous exprimer mes idées qu'en y mettant de la passion; déjà mon sang bouillonne, la colère me domine; je vais haranguer ces tristes calculateurs, enfermés derrière un rempart d'X et de Z : je vais leur donner assaut :

« Brutiers², infinitésimaux³, algébristes et arithmé-

1. Montesquieu publia *l'Esprit des lois* en 1748 et il déclare dans la préface que c'est « un travail de vingt années ».

2. Physiciens, ainsi nommés

parce qu'ils s'occupent des corps bruts.

3. Mathématiciens s'occupant du calcul infinitésimal.

ticiens, quels sont vos droits pour occuper le poste d'avant-garde scientifique ? L'espèce humaine se trouve engagée dans une des plus fortes crises qu'elle ait essayées depuis l'origine de son existence ; quels efforts faites-vous pour terminer cette crise ? Quels moyens avez-vous de rétablir l'ordre dans la société humaine ? Toute l'Europe s'égorge ; que faites-vous pour arrêter cette boucherie ? — Rien. — Que dis-je ? C'est vous qui perfectionnez les moyens de destruction ; c'est vous qui dirigez leur emploi. Dans toutes les armées on vous voit à la tête de l'artillerie ; c'est vous qui conduisez les travaux pour l'attaque des places. Que faites-vous, encore une fois, pour rétablir la paix ? — Rien ! — Que pouvez-vous faire ? — Rien. — La connaissance de l'homme¹ est la seule qui puisse conduire à la découverte des moyens de concilier les intérêts des peuples, et vous n'étudiez point cette science. Vous n'en avez recueilli qu'une seule observation, c'est qu'en flattant ceux qui ont du pouvoir on obtient leur faveur et on a part à leurs largesses. Quittez la direction de l'atelier scientifique² ; laissez-nous réchauffer son cœur qui s'est glacé sous votre présidence, et rappeler toute son attention vers les travaux qui peuvent ramener la paix générale, en réorganisant la société. Quittez la présidence, nous allons la remplir à votre place. »

*Mémoire sur la science de l'homme (1813),
resté manuscrit jusqu'en 1858, cité
d'après Œuvres choisies, t. II, p. 31.*

1. Considérée depuis les sciences naturelles de l'homme (anatomie et physiologie) jusqu'aux sciences sociales de l'homme (politique, morale, histoire). Il s'agit d'une science de l'homme idéaliste.

2. Que leur donne, par exemple, le qualificatif de première classe attribué à la classe des mathématiciens et des physiciens dans l'organisation de l'Institut devenu impérial. Saint-Simon vise clairement des hommes comme Monge (1746-1818) et Berthollet

(1748-1822), pratiquement athées et matérialistes, mais d'un matérialisme qui « se fait misanthrope », qui n'est plus que « la matérialité abstraite du géomètre » (expressions de Marx dans la *Sainte Famille*). Le dégoût de ce « physicisme » devenu courtisan et uniquement meurtrier contribue à incliner Saint-Simon vers un idéalisme dont Marx a reconnu le caractère nécessaire après l'épuisement du « matérialisme mécaniste ».

Mais, au lieu de tuer les hommes, pourquoi la science ne les rapprocherait-elle pas ?

Les effets produits par la science sont sûrs, mais ils sont lents ; aussi, peu de personnes s'y intéressent ; et j'aurais peu d'espérance de voir exécuter de mon vivant le projet d'Encyclopédie que j'ai conçu, si le seul motif déterminant était celui de faire faire des progrès aux connaissances humaines ; mais ce projet peut être envisagé sous un autre point de vue, il peut être considéré sous le rapport politique ; et, sous ce rapport, il peut et doit être d'un intérêt vif et général pour tous les hommes qui ont quelques lumières¹ en France et en Angleterre, car les maux de la guerre se font sentir à tout le monde, et le désir de la paix existe nécessairement chez tous les individus qui ont eu à supporter les maux de la guerre. Or je demande à tout homme de bon sens qui voudra prendre la peine d'y réfléchir un moment s'il n'est pas évident à ses yeux que le rapprochement de l'Institut impérial de France et de la Société royale de Londres pour travailler en commun à l'édification d'une nouvelle Encyclopédie doit amener un rapprochement entre les gouvernements, entre les peuples anglais et français. Oui, je prédis, et je dirai dans le cours de mon travail les raisons sur lesquelles je fonde ma prédiction, qu'avant un an à dater du jour que l'Institut impérial de France et la Société royale de Londres se concerteront pour travailler en commun à l'édification d'une nouvelle Encyclopédie, une paix durable sera faite entre la France et l'Angleterre.

Avertissement (1810), édité par M. Gouhier
dans *la Nef*², n° 20 de juillet 1946,
B. N., 8° Z/29601.

1. Lumières, dans le vocabulaire du XVIII^e siècle, désigne les connaissances scientifiques.

2. D'après Archives nationales F⁷/4233, comme le *Projet d'Encyclopédie*.

8. — LE PEUPLE ET LA SCIENCE.

La vraie force de la science réside dans sa pénétration dans le peuple, dans son accord avec le peuple.

Le peuple, organisé industriellement ¹, s'aperçut bientôt que ses travaux ordinaires d'arts et métiers n'étaient nullement en rapport avec les idées théologiques, qu'il ne pouvait tirer des théologiens aucune lumière réelle sur les objets de ses occupations journalières, et partout où il put être en contact avec les savants, soit directement, soit indirectement, il perdit l'habitude de consulter les prêtres, et il prit celle de se mettre en rapport avec ceux qui possédaient les connaissances positives ². Sans doute, ce rapport est encore fort loin d'être aussi intime qu'il pourrait et devrait l'être, et cela tient principalement, non pas au peu de désir que le peuple aurait de s'instruire, mais au peu de moyens qu'il en a et au peu de soin qu'on prend pour lui faire acquérir les connaissances qui lui seraient utiles ³. Le peuple est, au contraire, avide d'instruction bien plus que les oisifs de nos salons ⁴, parce que ses travaux lui en font sentir à tout instant la nécessité. Partout où il a trouvé possibilité d'étudier, il a étudié. Mais, quoique l'action de la capacité scientifique sur le peuple soit encore très faible, eu égard à ce qu'elle peut devenir, il n'en est pas moins vrai qu'elle est beaucoup

1. Saint-Simon place au xv^e siècle le début de l'organisation industrielle.

2. Saint-Simon aurait dû ajouter que les hommes du peuple, par les nombreux perfectionnements qu'ils apportèrent aux machines, contribuèrent à leur tour au progrès de la science. Voir JEAN BABY : *Principes fondamentaux d'économie politique*, Éditions sociales, 1949, et KARL MARX : *le Capital*, volume premier, Éditions sociales, 1948-1950.

3. Saint-Simon s'intéresse à l'enseignement technique populaire. Tel est l'objet de son intervention, au début de 1816, à la Société d'instruction primaire, publiée par lui en brochure (B. N., Rⁿ/3656) et jamais réimprimée.

4. La nullité intellectuelle des aristocrates de la Restauration ressort de tous les documents. Voir la description de ces salons dans les romans de Balzac.

plus grande qu'on ne se le figure ordinairement. Des faits saillants et incontestables prouvent que le peuple accorde aujourd'hui à l'opinion unanime des savants le même degré de confiance qu'il accordait dans le moyen âge aux décisions du pouvoir spirituel.

Ainsi, par exemple, depuis environ un siècle, le peuple a cessé unanimement de croire à l'immobilité de la terre¹, il a admis la théorie astronomique moderne, et il y attache autant de certitude qu'il en a jamais attaché aux anciennes croyances religieuses. Quelle est la cause de cette révolution dans les opinions populaires? Est-ce parce que le peuple a pris connaissance des démonstrations qui établissent la théorie du mouvement de la terre? Certainement non, car ces démonstrations ne sont peut-être pas entendues de trois mille individus sur toute la population française². La confiance du peuple tient évidemment à l'unanimité qu'il a reconnue dans les opinions des savants sur ce point de doctrine.

Qu'on prenne également dans les sciences d'observation toutes les découvertes qui sont aujourd'hui populaires, on verra que toutes le sont devenues de la même manière. C'est ainsi que le peuple a successivement admis la circulation du sang³, l'identité entre la matière de la foudre et de l'électricité⁴, etc., etc. D'ailleurs, en fait de sciences, tous ceux qui ne sont pas susceptibles d'entendre les démonstrations sont peuple. La même confiance qui a tant fait admettre aux gens du monde

1. Le triomphe absolu du point de vue de Galilée (1564-1642), persécuté par l'Église pour avoir dit que c'était la terre qui tournait autour du soleil et non l'inverse, aurait donc demandé un peu moins d'un siècle, s'il eut lieu vers 1720. Mais, en l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de confirmer ou d'infirmes les dires de Saint-Simon.

2. Trente millions au recensement de 1821.

3. Découverte par le médecin anglais Harvey (1578-1658) en 1628. Quand Molière joue *le Malade imaginaire* (1673), les médecins adversaires de la circulation y sont considérés comme de vieux imbéciles, mais ceci ne signifie pas que le fait de la circulation du sang fût dès lors accepté de tous.

4. Démontrée par l'Américain Franklin (1706-1790), inventeur du paratonnerre.

l'analyse de l'air¹ et de l'eau², la loi de la gravitation universelle, la décomposition de la lumière³, et tant d'autres découvertes astronomiques, physiques, chimiques et physiologiques, les fera également accepter par le peuple un peu plus tard.

L'Organisateur, deuxième livraison (1820),
in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*,
t. XX, p. 153-155.

Le peuple n'a pas foi dans la science, au sens religieux, il a confiance en elle. Cette confiance, dans une société rationnelle et basée sur la science, ne saurait engendrer aucune tyrannie.

La confiance dans les opinions des savants... c'est l'assentiment donné à des propositions sur des choses susceptibles de vérification, propositions admises à l'unanimité par les hommes qui ont acquis et prouvé la capacité nécessaire pour juger.

A la vérité, le fait est admis sans preuves, mais il n'est admis de cette manière que par la raison qu'on se juge incapable de suivre les démonstrations qui établissent ces vérités. Cette confiance renferme toujours implicitement la réserve du droit de contradiction, en cas de nouvelles démonstrations produites, qui prouvent qu'elle est mal fondée, ou de lumières suffisantes acquises par

1. Le chimiste anglais Cavendish (1731-1810), en découvrant de l'hydrogène dans l'air commun (1766), prouva que l'air n'était pas, comme on le croyait, un corps simple. En 1775, Lavoisier (1743-1794) reconnut l'existence des deux principaux composants de l'air, l'oxygène et l'azote.

2. Le chimiste anglais Priestley (1733-1804), mort aux États-Unis, prépara la voie à Lavoisier, qui, vers 1780, annonça que

l'eau était composée de deux volumes d'hydrogène pour un volume d'oxygène. Il y eut une vive opposition de ses confrères et des conversions retentissantes à son point de vue vers 1785-1786.

3. Par Newton. On notera dans tout ce passage la manière magistrale dont Saint-Simon remet à leur place tous ceux qui, sans être plus éclairés que le peuple, se veulent à tout prix différents du peuple.

le croyant¹ pour combattre les opinions reçues. Le peuple est donc loin de renoncer par là au libre exercice de la raison.

Cette confiance du peuple dans les opinions des savants est absolument du même ordre, quoique beaucoup plus étendue, que celle des savants les uns pour les autres.

Les mathématiciens croient journallement les physiologistes sur parole, et réciproquement chacun d'eux pour leurs classes respectives².

Dans la même science, n'arrive-t-il pas tous les jours que les savants croient provisoirement sur la parole les uns des autres, avant d'avoir pu connaître et juger les démonstrations ? Quel est, par exemple, le mathématicien qui se serait refusé d'admettre, sans examen, une proposition d'après l'autorité de Lagrange³ ?

Cette croyance n'a aucun inconvénient dans les sciences, parce qu'elle n'est jamais que provisoire. La confiance du peuple pour les savants a précisément le même caractère ; seulement, c'est un provisoire qui se prolonge indéfiniment, quoique toujours regardé comme provisoire. Ainsi cette confiance n'est nullement humiliante pour le peuple, et elle ne saurait jamais avoir, pour ses intérêts, la moindre des conséquences funestes de la soumission d'esprit aux théologiens.

La crainte de voir s'établir un jour un despotisme fondé sur les sciences serait une chimère aussi ridicule

1. Saint-Simon expose ce qu'est la *créance* scientifique. L'adjectif croyant est le seul qui puisse s'appliquer à la croyance en des vérités non humaines et à la confiance (ou créance) en des vérités scientifiques humaines.

2. A mesure que s'étendait chaque domaine scientifique particulier, il devenait de plus en plus difficile, et il est devenu aujourd'hui tout à fait impossible, à un seul homme de ne pas admettre dans une autre spécialité que la sienne des résultats

qu'il ne peut vérifier, du moment qu'il les sait honnêtement acquis par des méthodes rigoureusement scientifiques. L'«*incrédulité*» *définitive* du monde capitaliste relativement aux magnifiques succès de la science soviétique est la preuve même que ce monde a tourné le dos à la science.

3. LAGRANGE (1736 - 1813). Très grand mathématicien et astronome français ; il s'occupe principalement du calcul différentiel et du calcul intégral.

qu'absurde, elle ne saurait naître que dans des esprits absolument étrangers à toute idée positive¹.

L'Organisateur, deuxième livraison (1820),
in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*,
t. XX, p. 156-158.

9. — LES SAVANTS ET LA SOCIÉTÉ.

En 1803, Saint-Simon voulait assurer l'indépendance matérielle des savants, par rapport à l'État et par rapport aux « propriétaires ». En 1824, il a dépassé ce premier point de vue et il pose un autre problème, celui de la direction légitime du travail scientifique par la « société industrielle », c'est-à-dire par une société tendant à l'amélioration du sort de tous les hommes. Il entrevoit des relations, entre la science et les besoins sociaux, analogues à celles qui existent en U. R. S. S.

Les savants rendent des services très importants à la classe industrielle, mais ils reçoivent d'elle des services bien plus importants encore, ils en reçoivent l'existence ; c'est la classe industrielle qui satisfait leurs premiers besoins, ainsi que leurs goûts physiques de tous les genres ; c'est elle qui leur fournit tous les instruments qui peuvent leur être utiles pour l'exécution de leurs travaux.

La classe industrielle est la classe fondamentale, la classe nourricière de toute la société, celle sans laquelle aucune autre ne pourrait subsister : ainsi elle a le droit de dire aux savants, et à plus forte raison à tous les autres non-industriels², nous ne voulons vous nourrir, vous loger, vous vêtir et satisfaire en général vos goûts physiques qu'à telle condition.

Catéchisme des industriels, quatrième cahier
(juin 1824), in *Œuvres choisies*, t. III,
p. 197.

1. C'est-à-dire scientifique. La science, mise au service du peuple, libère le peuple en le rendant maître de la nature. Car « la domination de la nature réalisée dans la pratique humaine est le résultat de la représentation objectivement exacte, dans la tête de l'homme, des phénomènes et des processus natu-

rels ». (LÉNINE : *Matérialisme et empiriocriticisme*, Éditions sociales, 1948, p. 169.)

2. Ainsi, en 1824, Saint-Simon compte les savants parmi les non-industriels. Pendant très longtemps, il les avait considérés comme des « industriels théoriques ».

III

VERS UNE HISTOIRE SCIENTIFIQUE

I. — CONTINUITÉ DE L'HISTOIRE HUMAINE.

Saint-Simon est avide de connaître l'enchaînement des événements humains tout autant que l'enchaînement des sciences en général. Et cela, non seulement pour expliquer le passé, mais pour prévoir l'avenir et pour déployer une activité pratique, hardie, visant à la réalisation de cet avenir, pour reprendre ce que disait Lénine de la pensée marxiste qui, comme la pensée de Saint-Simon, place toutes les questions sur le terrain de l'histoire.

Toutes les choses qui sont arrivées, toutes celles qui arriveront, forment une seule et même série dont les premiers termes constituent le passé, dont les derniers composent l'avenir. Ainsi l'étude de la marche suivie jusqu'à ce jour par l'esprit humain nous dévoilera les pas utiles qui lui restent à faire dans cette carrière scientifique et dans la route du bonheur¹.

*Mémoire sur la science de l'homme (1813),
resté manuscrit jusqu'en 1858, cité
d'après Œuvres choisies, t. II, p. 13.*

1. En 1812, Saint-Simon écrivait déjà : « L'avenir se compose des derniers termes d'une série dont les premiers constituent le passé. Quand on a bien étudié les premiers termes d'une

série, il est facile de poser les suivants : ainsi, du passé bien observé on peut facilement déduire l'avenir ». (*Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XV, p. 122.)

De l'existence d'une « série » historique il résulte que chaque chose a sa place bien marquée dans la série.

Toute combinaison politique, toute institution, pour être vraiment bonne, doit satisfaire à deux conditions : 1^o d'être utile à la *société*¹, c'est-à-dire de procurer à la *société* des avantages positifs; 2^o d'être en harmonie avec l'état présent de la *société*, d'être appropriée aux idées et aux choses existantes, d'être successivement préparée, en un mot de venir à *propos*. Cette seconde condition, quoique beaucoup moins connue que la première, est néanmoins tout aussi indispensable. C'est par elle seule que les institutions deviennent admissibles, car il n'y a de possible, ou au moins de durable, que ce qui n'est ni au-dessus ni au-dessous de l'état actuel de la société, que ce qui n'est point intempestif. C'est là ce qui fonde la principale utilité des *considérations historiques*, car ce n'est que par l'observation philosophique du *passé* que l'on peut acquérir une connaissance exacte des vrais éléments du présent.

L'Industrie, quatrième volume (1818),
in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*,
t. XIX, p. 139-140.

2. — LES GRANDS ÉVÉNEMENTS NE PEUVENT AVOIR QUE DE GRANDES CAUSES.

D'une constatation absolument juste, Saint-Simon passe à des considérations idéalistes extravagantes et sans liaison avec ce qu'il veut élucider. En 1813, si Napoléon perdait l'Espagne, l'Allemagne et une partie de l'Italie, cela n'avait rien à voir avec les controverses au sujet de Newton.

Je ne puis m'empêcher de remarquer que bien peu de personnes sont en état de raisonner sur les grands faits, que beaucoup de personnes doivent aimer la lecture de l'ouvrage intitulé : *les Grands Événements par les petites causes*, et que cependant cet ouvrage n'a pu être, n'a été

1. Tous les termes en italique sont des termes soulignés par Saint-Simon. Ce texte, qui est tout le contraire d'un texte utopique, au sens où utopie signifie projet dont les possibilités de

réalisation sont chimériques, est aussi un de ceux où Saint-Simon s'appuie le plus fortement sur l'histoire matérielle de la société et non sur l'histoire idéaliste de l'esprit humain.

que le développement d'une conception essentiellement vicieuse, puisque tout effet est nécessairement proportionné à sa cause ¹.

Je vais parler maintenant de l'état de crise dans lequel nous nous trouvons, et je dis que cette crise (qui est extrêmement violente, puisque toute l'Europe est en guerre ², et que les armées se composent aujourd'hui, en comprenant les combattants des deux côtés, de plusieurs millions d'hommes ³) est nécessairement déterminée par la plus grande cause. Or la cause qui peut agir le plus fortement sur la société est un changement, un perfectionnement dans l'idée, dans la croyance générale.

C'est effectivement celle qui agit ; c'est pour la classe instruite, le passage de l'idée de plusieurs lois particulières réglant les phénomènes des diverses branches de la physique à celle d'une seule et unique loi les régissant tous ⁴.

*Mémoire sur la science de l'homme (1813),
resté manuscrit jusqu'en 1858, cité
d'après Œuvres choisies, t. II, p. 123-124.*

1. La tendance à expliquer les grands événements humains par des causes infimes, par des incidents ridicules, était, au début du XIX^e siècle, celle de l'aristocratie foncière décadente aux prises avec la bourgeoisie montante. Au milieu du XX^e siècle, la bourgeoisie décadente, en lutte contre le prolétariat ascendant, a repris à son compte ce vomissement. Tous les vaincus de l'histoire n'ont d'autres désirs que ceux de nier ou de défigurer l'histoire.

2. En 1813 sont coalisés contre la France impériale : l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche, la plupart des États allemands, la Suède, l'Espagne (qui se libère de la domination française), le Portugal.

3. Saint-Simon exagéré. A peine plus d'un million.

4. Il s'agit de la loi de la gravitation universelle. Saint-Simon, dans le *Mémoire sur la science de l'homme* et dans le *Travail sur la gravitation universelle*, tous deux de 1813, insiste sur le caractère général de la loi de la gravitation formulée par Newton. Ainsi, il loue le chimiste français Berthollet (1748-1822) d'être « le premier chimiste qui ait dit pourquoi il regardait les phénomènes de l'affinité (des corps entre eux) comme des effets de la gravitation ». (*Œuvres choisies*, II, 160, note.) Il est évident qu'on est ici en pleine chimère idéaliste. C'est dans la société même que se trouve la cause de ses changements, ainsi qu'à d'autres moments Saint-Simon est capable de l'expliquer.

3. — L'HISTOIRE SCIENTIFIQUE EST A FAIRE.

D'après les deux textes qui suivent, distants de six années dans le temps, il est aisé de mesurer l'enrichissement graduel de la pensée de Saint-Simon. Parti d'une notion aussi abstraite que celle de l'espèce en 1813, il a, en 1819, rencontré la matière concrète de l'histoire qu'il nomme : l'état social.

L'histoire est, dit-on, le bréviaire des rois ; à la manière dont les rois gouvernent, on voit bien que leur bréviaire ne vaut rien ; l'histoire, en effet, sous son rapport scientifique, n'est pas encore sortie des langes de l'enfance¹. Cette importante branche de nos connaissances n'a encore d'autre existence que celle d'une collection de faits plus ou moins bien constatés². Ces faits ne sont liés par aucune théorie, ils ne sont point enchaînés dans l'ordre des conséquences ; ainsi l'histoire est encore un guide insuffisant pour les rois ainsi que pour leurs sujets ; elle ne donne ni aux uns ni aux autres les moyens de conclure *ce qui arrivera de ce qui est arrivé*³. Il n'existe encore que des histoires nationales dont les auteurs se sont proposé pour principal objet de faire valoir les qualités de leurs compatriotes et de déprécier celles de leurs rivaux⁴. Aucun historien ne s'est encore placé au point de vue général ; aucun n'a fait encore l'histoire de

1. Saint-Simon en donne la preuve dans le texte suivant (2^e paragraphe).

2. La constatation des faits, fondamentale pour l'historien, est le travail propre de l'érudit — confondu ou non avec l'historien en une même personne. Le travail propre de l'historien consiste effectivement, comme l'indique Saint-Simon, à lier les faits dans un récit explicatif.

3. La qualité de l'explication historique, pierre de touche de

l'histoire scientifique, est évidente, quand cette explication permet de se retrouver dans l'histoire présente et de poser les jalons que suivra l'histoire à venir. Telle est la qualité de l'explication marxiste et de l'explication marxiste seule, à notre époque.

4. Il serait faux de conclure que Saint-Simon dénie une fois pour toutes aux histoires nationales tout caractère scientifique. Il s'en prend ici essentiellement à

l'espèce ; aucun enfin n'a dit aux rois : *Voilà ce qui résultera de ce qui est arrivé*, voilà l'ordre des choses auquel les lumières¹ conduiront ; voilà le but vers lequel vous devez diriger l'action de l'immense pouvoir qui se trouve entre vos mains.

Travail sur la gravitation universelle (1813),
resté manuscrit jusqu'en 1858, cité
d'après *Œuvres choisies*, t. II, p. 195-196.

L'histoire est, dit-on, le bréviaire des peuples² et des rois ; cela est incontestable en fait comme en principe, et il est, par conséquent, incontestable que, si l'histoire est mal faite, les peuples et les rois doivent avoir commis beaucoup de fautes, et qu'ils ne cesseront pas d'en commettre tant que l'histoire sera mal faite ; or je dis que tous les ouvrages écrits jusqu'à ce jour sur l'histoire ont été mal conçus. Permettez-moi, mes chers compatriotes, de donner quelques développements à cette assertion importante.

Une considération qui doit faire naturellement présumer que l'histoire, non seulement telle qu'on l'enseigne, mais telle même qu'elle est conçue et cultivée par les esprits les plus philosophes, n'a point encore le caractère qu'elle doit avoir, c'est qu'elle est classée dans toutes les têtes comme une branche de la littérature. Ce fait prouve que l'histoire est encore loin d'être une simple série d'observations sur la marche et le développement de la civilisation ; car elle serait alors classée au rang des

ce que l'on nommera plus tard le *chauvinisme*, contrefaçon réactionnaire du patriotisme, qui, avec Maurras et le *nationalisme intégral*, finira dans la trahison de la nation. Il ne vise pas l'histoire nationale où seraient dégagés les caractères particuliers de la nation « historiquement constituée » (Staline). Contre les admirateurs et les imitateurs benêts de l'An-

gleterre, par exemple, il insistera, sous la Restauration, sur les différences historiques entre les deux nations, la française et l'anglaise.

1. C'est-à-dire la somme des connaissances scientifiques. Explication idéaliste.

2. Les peuples avaient été oubliés en 1813.

véritables sciences; elle ne pourrait plus être cultivée que par des hommes capables d'observer l'état social sous toutes ses faces, et d'ailleurs habitués par des études scientifiques à coordonner des faits pour en induire des lois générales et à suivre des raisonnements¹. Nous arriverons à la même conclusion d'une manière plus frappante, en jetant un coup d'œil sommaire sur ce que l'histoire a été jusqu'à présent.

Jusque vers le milieu du dernier siècle, l'histoire n'a presque jamais été qu'une biographie du pouvoir², dans laquelle les nations ne figurent que comme instruments et comme victimes, et où se trouvent clairsemées çà et là quelques notions épisodiques sur la civilisation des peuples.

Les observations ont bien été, depuis cette époque, dirigées en général dans un meilleur esprit; mais elles n'en ont pas moins continué à être coordonnées de la même manière, ainsi qu'un vieux château dont la distribution intérieure serait refaite à la moderne, tandis que le plan et l'extérieur seraient restés gothiques³. On peut en présenter une preuve sensible. Si l'histoire eût été réellement conçue dans son ensemble comme une série d'observations sur la marche de la civilisation, on eût,

1. Lois générales (2^o texte) ou théorie (1^{er} texte), cela revient au même. C'est ainsi que l'histoire peut devenir une science, mais à la condition que les lois générales ou la théorie ne soient pas imposées aux faits qui, comme disait Lénine, sont *télus*.

2. Formule bien frappée. L'histoire *vulgaire* (antiscientifique) est toujours une *biographie du pouvoir* (vies plus ou moins romancées, petite histoire, etc...). Plus loin, Saint-Simon s'élève à juste titre contre la division stricte par dynasties et par règnes. Cela ne veut pourtant pas dire que *tel* règne ou *telle* époque du pouvoir ne puisse pas marquer une division de l'histoire. Il faut éli-

miner les faux grands hommes et replacer les vrais dans la continuité de l'action historique des masses humaines sur lesquelles ils ont agi et qui ont agi avec eux et par eux.

3. Gothique, au moment où écrit Saint-Simon, est encore pris en mauvaise part. L'enthousiasme romantique pour les cathédrales gothiques ne viendra que quelques années plus tard. Bien qu'il se soit élevé contre l'idée que le moyen âge était une pure et simple chute de l'Europe dans la barbarie, Saint-Simon, à en juger par ce passage, n'admire pas ses monuments architecturaux.

sans doute, pris naturellement cette marche pour base de la distribution des époques, on eût ordonné d'après elle la série des observations. Au lieu de cela, l'ancienne division par dynasties et par règnes a été maintenue par les meilleurs historiens, comme s'il s'agissait toujours de la biographie des familles souveraines. On voit donc que la réforme de l'histoire n'a porté encore que sur le choix des matériaux et non sur la manière d'en considérer l'ensemble. Ainsi cette réforme est incomplète, et cela sous le rapport le plus essentiel ; de sorte que l'histoire n'est encore constituée qu'à moitié sur ses nouvelles bases, car, si le choix du mode de division et de coordination peut sembler presque indifférent aux esprits superficiels, tous ceux qui considèrent les choses d'une manière scientifique savent bien que, dans tous les travaux systématiques, c'est la partie la plus importante ¹.

L'Organisateur, première livraison (1819),
in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*,
t. XX, p. 69-73.

4. — UNITÉ DE LA MÉTHODE SCIENTIFIQUE.

La politique, considérée comme le résumé utilitaire de toutes les sciences humaines, doit, elle aussi, être fondée sur l'observation.

Toutes les sciences, de quelque espèce qu'elles soient, ne sont autre chose qu'une suite de problèmes à résoudre, de questions à examiner, et elles ne diffèrent l'une de l'autre que par la nature de ces questions. Ainsi, la méthode qu'on applique à quelques-unes d'elles doit leur convenir à toutes, par cela seul qu'elle convient à quelques-unes d'elles ; car cette méthode n'est qu'un instrument entièrement indépendant des objets auxquels on l'applique et qui ne change en rien leur nature.

1. Saint-Simon a raison d'insister sur la « périodisation » de l'histoire. Une part importante du travail des historiens sovié-

tiques est actuellement consacrée à la délimitation scientifique de périodes historiques concrètes.

Bien plus, c'est de l'application de cette méthode que toute science tire sa certitude, c'est par elle qu'elle devient positive, qu'elle cesse d'être une science de conjectures ; et cela n'arrive qu'après bien des siècles de vague, d'erreurs et d'incertitudes. Jusqu'ici la méthode des sciences d'observation n'a point été introduite dans les questions politiques ; chacun y a porté sa façon de voir, de raisonner, de juger, et de là vient qu'il n'y a eu encore ni précision dans les solutions, ni généralités dans les résultats.

Le temps est venu où doit cesser cette enfance de la science, et certes il est désirable qu'elle cesse ; car des obscurités de la politique naissent les troubles de l'ordre social.

De la réorganisation de la société européenne
(1814), in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XV, p. 182-183.

5. — ÉCHEC DE L'HISTOIRE IDÉALISTE.

Comme on l'a vu dans la préface et dans les notes des textes qui précèdent ceux-ci, malgré des instants de lucidité matérialiste, la pensée historique de Saint-Simon est foncièrement idéaliste. Ici Saint-Simon personifie la pire des abstractions historiques : le siècle.

Les progrès de l'esprit humain, les révolutions qui s'opèrent dans la marche de nos connaissances, impriment à chaque siècle son caractère.

Le xvi^e siècle fut fécond en théologiens, ou plutôt tel a été le train des esprits dans ce siècle que presque tout ce qu'il y eut d'écrivains s'occupa de questions théologiques¹.

1. C'est exact. Qu'on songe à Luther (1483-1546), à Calvin (1509-1564), à leurs contradicteurs catholiques ou libres penseurs. Les antithéologiens eux-mêmes s'expriment dans le langage de la théologie parce qu'il n'est pas possible de se proclamer

ouvertement antithéologien. Encore en 1670, le grand philosophe hollandais Spinoza (1632-1677) portera à la théologie les plus rudes coups qui lui aient encore été portés, dans un *Traité théologico-politique*.

Au xvii^e siècle, les beaux-arts fleurirent, et l'on vit naître les chefs-d'œuvre de la littérature moderne.

Les écrivains du siècle dernier furent philosophes. Ils firent voir que les grandes institutions sociales étaient fondées sur des préjugés et sur des superstitions, et ils firent tomber les superstitions et les pouvoirs qui émanaient d'elles. Ce fut le siècle des révolutions de la critique.

Quel sera le caractère du nôtre? Jusqu'ici, il n'en a eu aucun. Se traînera-t-il toujours sur les traces du siècle précédent, et nos écrivains ne seront-ils rien autre chose que les échos des derniers philosophes?

Je ne le pense pas; la marche de l'esprit humain, ce besoin d'institutions générales qui se fait sentir si impérieusement par les convulsions de l'Europe, tout me dit que l'examen des grandes questions politiques sera le but des travaux de notre temps.

La philosophie du siècle dernier a été révolutionnaire; celle du xix^e siècle doit être organisatrice.

De la réorganisation de la société européenne
(1814), in *Œuvres de Saint-Simon et*
d'Enfantin, t. XV, p. 157-158.

L'histoire du XIX^e siècle doit dépasser définitivement
l'époque théologique-féodale.

Depuis le xv^e siècle, les philosophes ont dû s'occuper principalement de la désorganisation du système théologique et féodal¹, puisque les découvertes faites à cette époque ont fourni les matériaux nécessaires pour établir un système d'organisation social très supérieur à celui qui s'est formé dans le moyen âge.

1. Saint-Simon reste jusqu'à la fin de sa vie à mi-chemin entre l'affirmation idéaliste que la théologie aurait engendré la société féodale et l'affirmation matérialiste que la théologie est l'expression théorique propre à la société féodale, la désorgani-

sation progressive de la société féodale se reflétant dans la désorganisation progressive de la théologie. Il semblerait toutefois se rapprocher davantage de la position matérialiste à partir de 1817.

Aujourd'hui, les travaux de désorganisation se trouvant suffisamment avancés et les préjugés n'opposant plus que de faibles obstacles à la production¹ de nouveaux principes, les philosophes doivent unir leurs forces pour produire un système social proportionné à l'état présent des lumières et de la civilisation².

Opinions littéraires, philosophiques et industrielles (1824), p. 59-60, B. N., Z/57065.

Mais Saint-Simon, dans ses moments de plus grande clairvoyance, se rend aussi compte de l'impuissance de sa dialectique idéaliste.

Les historiens n'ayant point fixé jusqu'à ce jour notre attention sur la marche de la civilisation, nous perdons de vue, en examinant le passé dans les relations qu'ils nous présentent, que tous les grands changements qui se sont opérés avaient été préparés pendant un long intervalle de temps avant de commencer à se prononcer, ou plutôt nous ignorons le fait général des progrès successifs de l'esprit humain.

L'Organisateur, première livraison (1819), in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XX, p. 69.

6. — A LA DÉCOUVERTE DES CLASSES SOCIALES ET DE LEUR RÔLE SUCCESSIF DANS L'HISTOIRE.

Voici d'abord une explication, incomplète certes, mais presque exacte, de l'objet et du mécanisme des révolutions.

Il n'y a point de changement dans l'ordre social sans

1. Au sens ancien de *publication*.

2. Saint-Simon revient souvent sur la nécessité de résoudre la contradiction entre les institutions sociales vieilles et le nouvel « état des lumières ». C'est en ce sens que son idéalisme est un

idéalisme dialectique. La dialectique étant « remise sur ses pieds » (Marx), cela nous donne la contradiction entre structure nouvelle et superstructure ancienne, entre ce qui vit et ce qui meurt dans le monde social.

un changement dans la propriété. L'enthousiasme du bien public peut bien faire consentir d'abord aux sacrifices que ce changement commande, et c'est la première époque de toute révolution¹; mais on se repent bientôt, on s'y refuse, et c'est la seconde. Or la résistance des propriétaires ne peut être vaincue si les non-propriétaires ne s'arment; et de là la guerre civile, les proscriptions, les massacres.

De la réorganisation de la société européenne (1814), in Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, t. XV, p. 242.

Dans sa recherche du moteur du mouvement social, Saint-Simon rencontre le progrès des techniques. Il ne dépassera guère ce point de vue et méconnaîtra l'importance primordiale des conditions sociales de la production.

Jusqu'à la découverte de la poudre à canon, l'ancienne noblesse a dû exercer de grands pouvoirs politiques, parce qu'elle rendait de grands services à la société; elle devait se trouver à la tête de la nation, parce qu'elle était la classe conservatrice de l'existence nationale. La noblesse était alors la classe la plus laborieuse qu'il y eût en France; une éducation commencée dès l'enfance était nécessaire pour former un homme d'armes, et tout homme d'armes devait se tenir continuellement en haleine; il devait, pour mériter d'être classé honorablement parmi les chevaliers, rompre journallement des lances contre des murs, s'il n'avait personne à combattre.

1. Saint-Simon généralise abusivement son expérience révolutionnaire particulière. Il a, avec d'autres aristocrates, admis la révolution bourgeoise d'enthousiasme. Mais la grande majorité des aristocrates lui résistait dès le début. La fameuse nuit du 4 août 1789, où les aristocrates féodaux renoncèrent « à

leurs privilèges », ne renonçant d'ailleurs qu'à certains privilèges, avait été précédée par une quinzaine d'action révolutionnaire paysanne appelée la *Grande Peur*. (Voir GEORGES LEFEBVRE : *la Grande Peur*, Paris, 1932, et ALBERT SOBOUL : *la Révolution française*, Éditions sociales, Paris, 1948.)

Mais, depuis la découverte de la poudre à canon¹, les droits politiques de la noblesse ont successivement disparu par l'effet de la cessation de son utilité; ils ont été anéantis par la découverte de la poudre à canon, attendu que les *vilains* se sont trouvés, par l'effet de cette découverte, aussi capables que les nobles de défendre le territoire national. Cette vérité a été sentie par le chevalier Bayard, qui, par cette raison, avait pris en aversion les porteurs de mousquets.

Enfin, aujourd'hui, la plus grande de toutes les expériences militaires qui ait jamais été faite a prouvé qu'une éducation spéciale n'était plus nécessaire pour acquérir la capacité des armes; elle a prouvé que trois mois d'exercice suffisaient pour rendre excellent soldat tout homme habitué à la fatigue, et qu'en trois campagnes un bon soldat pouvait devenir un général très distingué².

Du système industriel, deuxième partie
(1821), in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XXIII, p. 36-37.

L'heure a sonné pour les chefs d'industrie de faire l'histoire

Avant la révolution, l'industrie n'avait pas assez de confiance pour prendre le rôle qui lui convient, pour lever son étendard et marcher à la tête de la civilisation. La crise révolutionnaire une fois déclarée, il n'était plus temps, et les esprits se trouvaient trop agités, trop étour-

1. L'importance de la découverte de la poudre à canon est telle pour Saint-Simon qu'il en parle plusieurs fois. Dans *l'Organisateur* (1819), où l'on trouve cette idée complémentaire : « En même temps, la guerre étant aussi devenue par là de plus en plus coûteuse, elle ne peut plus se faire sans emprunts, pour lesquels le pouvoir militaire est dans une étroite dépendance des communes », autrement dit de la bourgeoisie. (*Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XX, p. 131.)

Dans le *Catéchisme des industriels* (1824), in *Œuvres choisies*, t. III, p. 92.

2. Allusion aux promotions d'officiers et de généraux sortis du rang, au cours des guerres de la Révolution. Il ne faut d'ailleurs pas s'exagérer le caractère populaire de cet avancement. S'il y eut quelques hommes du peuple qui parvinrent aux grades supérieurs, ceux-ci échurent le plus souvent à des hommes issus pour le moins de la moyenne bourgeoisie.

dis, pour que les idées calmes et paisibles eussent pu se produire¹.

Aujourd'hui qu'il n'existe plus aucun de ces obstacles, et que l'industrie, entrée dans la Constitution², y exerce de droit l'action la plus forte, une occasion favorable se présente à elle. La seule chose qu'elle ait à craindre, c'est de rester trop timide et de se laisser conduire encore par d'autres bannières que les siennes³; qu'elle ne consulte donc qu'elle-même et qu'elle agisse; la Constitution ne s'alarmera point de ses efforts, car rien n'est plus constitutionnel que l'industrie, et la Constitution elle-même n'est bonne que parce qu'elle est industrielle.

*L'Industrie, deuxième volume (1817), in
Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin,
t. XVIII, p. 208.*

*L'absence de courage politique chez les chefs d'industrie
n'aura qu'un temps.*

Le défaut d'énergie et d'activité des industriels pour leurs intérêts sociaux, cette défiance qu'ils ont de leur force et de leur capacité politique proviennent des habitudes de subalternité qu'ils ont contractées sous la longue domination des nobles et des militaires. Sans doute, puisque cette domination est presque entièrement et pour jamais détruite, les habitudes qu'elle a engendrées

1. Se produire au sens de apparaître. Même signification que *supra* le mot production. Au moment où il écrit ce texte (1817), Saint-Simon attribue encore à la Révolution française des méfaits contre le développement de l'industrie. Il verra les choses correctement à la fin de sa vie, mais persistera à juger néfaste l'influence politique des « avocats », déclarant ces derniers inaptes à soutenir les intérêts de l'industrie.

2. Saint-Simon vise : 1° la Charte constitutionnelle du 4 juin 1814; 2° et surtout, la loi électorale du 5 février 1817 qui favorisait la bourgeoisie industrielle riche des villes au détriment des propriétaires fonciers nobles des campagnes.

3. Celles des avocats, des militaires de l'Empire, etc... (Voir le chapitre suivant.)

doivent nécessairement disparaître peu à peu, par la seule marche des choses ¹.

Le Politique (1819), huitième livraison,
p. 279, B. N. 8° Lc 2/1157.

Seul un esprit de classe rigoureux permettra aux chefs d'industrie et à l'ensemble de la classe industrielle de l'emporter historiquement. Et Saint-Simon indique aux industriels quelles alliances ils doivent rechercher à la campagne.

La seule classe de la *société* ² dans laquelle nous désirons voir s'accroître l'ambition et le courage politique, la seule où cette ambition puisse être utile, où ce courage soit nécessaire, est, en général, la classe des *industriels*; car leurs intérêts particuliers sont parfaitement d'accord avec l'intérêt commun, par la seule force des choses. C'est dans le sentiment de cette vérité que nous avons hautement embrassé la cause des *industriels*, la regardant comme le centre réel et le foyer de la *civilisation*.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici sur la conduite que les *industriels* devaient tenir peut se résumer en un mot, en un simple principe du sens commun.

Fuyez tout mélange, toute communauté avec les hommes dont l'intérêt est, par sa nature, ennemi du vôtre.

Les intérêts des *cultivateurs* sont les mêmes que les vôtres; ils sont *industriels*; liez-vous à eux et emparez-vous d'un si puissant renfort ³. Ce point emporté, votre cause est gagnée sans retour.

1. Ici Saint-Simon reconnaît que les idées ne survivent pas indéfiniment aux conditions matérielles ou sociales qui leur ont donné naissance. Il admet donc au passage, contrairement à ce qu'il continue d'affirmer dogmatiquement, que le mouvement de la société est antérieur au mouvement des idées.

2. Tous les mots en italique sont soulignés par Saint-Simon.

3. Dans l'écrit dont ce passage est tiré, Saint-Simon développe précisément un programme politique des *industriels* à l'intention des paysans. Il s'agit d'aider ceux qui cultivent la terre à deve-

nir les premiers bénéficiaires de leur travail, sinon les propriétaires effectifs de la terre. Pour cela les propriétaires non-cultivateurs ne seront plus considérés *par la loi* comme les maîtres du sol, mais seulement comme les créanciers des cultivateurs. Saint-Simon envisage ainsi la transformation des propriétaires non-cultivateurs en commanditaires n'ayant droit, comme dans les entreprises industrielles, qu'à la rémunération de leur capital engagé. Il parle aussi d'une organisation de crédit aux cultivateurs.

Les intérêts des *propriétaires* de terres *non-cultivateurs* sont opposés aux vôtres et se confondent avec ceux de la *noblesse* ; craignez donc cette alliance et laissez au moins distinct ce qui doit être ennemi.

Les *nobles*, les *propriétaires* de terres *non-cultivateurs* sont en possession du droit qui ne devrait appartenir qu'à vous seuls... Ce que nous proposons serait un coup mortel pour eux, et ils ne manqueront pas de lutter contre, de toute leur force, eux et la tourbe des *légistes*¹, leurs organes fidèles.

Mais, au lieu de les attendre, empressez-vous de les attaquer vous-mêmes et de les poursuivre.

L'Industrie, quatrième volume (1818), in
Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin,
t. XIX, p. 169-171.

7. — L'AVENIR DE L'HUMANITÉ.

L'histoire tend vers le bonheur des hommes. C'est aux hommes d'agir de telle sorte que l'idée neuve du bonheur (expression de Saint-Just) se réalise un jour prochain.

L'imagination des poètes a placé l'âge d'or au berceau de l'espèce humaine parmi l'ignorance et la grossièreté des premiers temps... C'était bien plutôt l'âge de fer qu'il fallait y reléguer. L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous, il est au-devant, il est dans la perfection de l'ordre social ; nos pères ne l'ont point vu, nos enfants y arriveront un jour : c'est à nous de leur en frayer la route.

De la réorganisation de la société européenne
(1814), in *Œuvres de Saint-Simon et*
d'Enfantin, t. XV, p. 247-248.

1. Voir l'explication de cette expression méprisante au chapitre suivant.

CRITIQUE DE LA POLITIQUE

I. — CONTRE L'ANCIEN RÉGIME ET SES SURVIVANCES.

L'ancien régime doit disparaître totalement. L'aristocratie doit être dépouillée des privilèges de fait qu'elle possède encore. C'est l'intérêt même du gouvernement de Louis XVIII.

L'ancien régime, cet ordre de choses dans lequel les princes, les nobles et leurs valets, le ministère et ses agents étaient les seuls citoyens et où tout le surplus des Français étaient traités sous le rapport politique comme des ilotes¹, voilà l'objet des vœux du ministère, voilà la Constitution qu'il désirerait donner définitivement à la nation française, voilà la manière dont il voudrait organiser la Charte.

*Brouillon inédit (sans date possible),
B. N. Mss, Nouv. Acq. fr., 24607.*

1. Nom donné dans l'antiquité aux esclaves des Spartiates. Lors d'une fête religieuse, les jeunes Spartiates faisaient la chasse aux

ilotes lâchés dans la campagne et mettaient à mort ceux qu'ils rejoignaient.

Les personnes qui ne considèrent les choses que d'une manière superficielle disent : *la noblesse n'a plus que des titres honorifiques, ainsi elle n'est plus rien dans la réalité.* A cela nous répondrons que la noblesse ne possède plus, il est vrai, d'autre pouvoir politique que celui de la pairie¹; mais de l'espèce d'identification qui existe entre la royauté et la haute noblesse, il résulte que les nobles ont, de fait, une très très grande part au gouvernement. Car, d'un côté, la haute noblesse entoure la famille royale, elle forme une classe intermédiaire qui sépare les Bourbons du peuple français, elle compose le conseil intime des princes dans l'esprit desquels elle s'efforce d'entretenir les idées féodales; d'un autre côté, elle vit aux dépens de la nation, dont elle reçoit par la voie de l'impôt une somme annuelle de plus de cent millions sous le nom d'appointements, de pensions et de gratifications. Ainsi dans l'état actuel des choses la nation paye à la haute noblesse une liste civile de cent millions².

Les Communes ou Essais sur la politique pacifique, premier cahier (1816?), resté inédit, B. N. Mss, Nouv. Acq. fr., 24607.

Les nobles occupent exclusivement tous les emplois diplomatiques³. Ainsi toutes les affaires de politique extérieure de la nation française sont confiées à eux seuls, et, la nation n'étant représentée au dehors que par eux,

1. Selon la Charte, la Chambre des pairs était composée, comme la Chambre des lords en Angleterre (aujourd'hui encore), de personnages titrés nommés par le roi et transmettant par héritage la pairie.

2. Sur un budget total d'environ 1 milliard de francs.

3. Et ils les occuperont exclusivement jusqu'à ce que la troisième République, après

1880, leur substitue dans une large mesure un personnel d'origine bourgeoise. Saint-Simon sait que les aristocrates *cosmopolites*, liés depuis l'émigration aux pires ennemis de la France, sont tout prêts à faire prédominer leurs intérêts de classe antinationaux sur les intérêts nationaux. Pour la virulence particulière au *Politique*, voir la Préface.

ils ont toute facilité pour tramer, avec les cours étrangères, des complots contre sa liberté.

Le Politique (1819), première livraison,
p. 9, B. N., 8° Lc 2/1157.

La corporation du clergé et celle de la noblesse sont mortes de leur belle mort¹, d'une mort naturelle, et aucune force politique ne peut leur rendre la vie. Le gouvernement, en liant son existence à celle du clergé et de la noblesse, se condamne lui-même au terrible supplice inventé par les Égyptiens qui garrotaient ensemble un cadavre et un homme vivant.

Même référence, p. 22.

2. — CONTRE LE BONAPARTISME, L'ARMÉE DE MÉTIER ET LA COLONISATION.

Pour Saint-Simon, la noblesse d'Empire (militaires et fonctionnaires anoblis pour services rendus) ne vaut pas mieux que la noblesse féodale. En leur donnant des terres ou en leur permettant d'en acquérir grâce à leurs énormes traitements, Napoléon a fait des nobles d'Empire des provinciaux oisifs, identiques aux nobles féodaux.

J'entends par bonapartistes tous ceux qui ont facilité à Bonaparte les moyens de monter sur le trône; tous ceux qui ont composé sa cour; tous ceux qui ont servi ses projets ambitieux; tous ceux qui ont approuvé la direction fautive et rétrograde que ce général a donnée à la Révolution française, en inspirant à la nation l'esprit militaire et la passion des conquêtes, en la rendant oppressive à l'égard des autres peuples avec lesquels

1. Depuis qu'au mois de juillet 1789 les trois ordres, clergé, noblesse et tiers état, ont été abolis en fait, puis en droit, avec

la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le 26 août 1789.

elle s'était engagée solennellement à faire cause commune ¹.

Du système industriel, deuxième partie (1821), in Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, t. XXIII, p. 23.

L'armée de métier de Louis XVIII, dont les cadres sont formés soit d'anciens officiers de l'Empire, soit d'anciens officiers de l'émigration, est une menace pour la liberté de la nation, parce qu'elle est étrangère aux intérêts de la nation.

La première mesure à prendre pour établir la liberté est de licencier l'armée soldée ².

Mais, nous dira-t-on, si vous licenciez votre armée permanente, nos frontières se trouveront à découvert; elles seront ouvertes à l'étranger qui pénétrera chez vous quand il voudra, et qui envahira votre territoire toutes les fois qu'il lui en prendra fantaisie ³.

A cela nous répondrons :

La nation française a dissous son armée de ligne ⁴, à l'instant même où elle a été attaquée et au plus fort de la crise politique qu'elle a éprouvée pour la réforme de son régime social. Ce ne sont point des Français militaires par état qui ont chassé les armées prussiennes et autrichiennes; ce sont des soldats citoyens, des soldats qui n'avaient jamais porté les armes, des soldats qui devaient

1. Allusion à la formule de la Convention : *Guerre aux châteaux, paix aux chaumières*, que Saint-Simon estime « loyale » et « sage », les Français étant alors agressés par la « féodalité européenne ». Ailleurs, il loue les Français de s'être engagés en 1792 « à regarder les autres peuples comme des frères et à faire cause commune avec eux contre les institutions surannées auxquelles l'Europe était encore asservie ». Mais, ajoute-t-il ensuite, « ils se sont laissé persuader par des hommes astucieux qu'ils avaient droit à des indemnités, et ils ne se sont pas aperçus

qu'ils ne pouvaient obtenir ces indemnités qu'aux dépens des peuples, puisque ce sont les peuples qui produisent toutes les richesses ». (*Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XXII, p. 90-91.)

2. L'armée qui reçoit une solde, l'armée des soldats.

3. Souligné par Saint-Simon.

4. La phrase prête à confusion. L'armée de Louis XVI n'a pas été dissoute à proprement parler. L'émigration de ses officiers l'a désorganisée et ses éléments valables ont été fondus dans la nouvelle armée nationale avec les volontaires.

quitter la carrière militaire, après avoir fait évacuer notre territoire; qui composaient notre armée au camp de la Lune¹, et qui ont remporté la victoire de Jemmapes².

Nous concluons donc, du raisonnement comme de l'expérience, qu'une nation qui n'ambitionne point de dominer les peuples étrangers n'a aucun besoin d'armée permanente et soldée, et qu'une armée de ligne régulière ne peut être pour elle qu'une charge, puisque, quelque quantité de troupes de ce genre qu'elle entretienne, les citoyens livrés à des travaux pacifiques se trouvent forcés de prendre les armes, dans le cas d'envahissement de leur territoire.

Le Politique (1819), deuxième livraison,
p. 13-19, B. N., Lc 2/1157.

Comme les philosophes du XVIII^e siècle, Saint-Simon condamne la colonisation. Si les colonies dites de peuplement lui paraissent acceptables, c'est parce qu'un jour elles s'émanciperont, à l'instar des États-Unis d'Amérique, de la tutelle de la métropole.

Le principal but qu'une nation doit se proposer en formant des colonies est de se procurer les moyens d'évacuer la surabondance de population qu'elle peut avoir ou qui peut lui survenir. Le peu de colonies que nous avons³ n'ont point été formées avec cette intention; elles

1. C'est là qu'après Valmy (20 septembre 1792) s'arrêtèrent les Prussiens et de là qu'ils battirent en retraite le 29. (A. CHUQUET : *la Retraite de Brunswick*, p. 108-119.) Saint-Simon a l'air de considérer ce camp comme un camp français: c'était un camp prussien, le camp de Hans (appelé camp de la Lune par les Français).

2. En Belgique, sur les Autrichiens (6 novembre 1792). La victoire de Jemappes (orthographe actuelle) livre la Belgique, jusqu'alors autrichienne, à la France, qui l'annexera.

3. Celles qui subsistent après la débâcle de l'Empire. L'Angleterre, les occupe encore, et la Restauration engage d'assez grosses dépenses pour y instaurer son autorité. Dans un autre brouillon, Saint-Simon considère que, s'il y a des candidats français à l'émigration, le gouvernement de Louis XVIII doit conclure un accord leur assurant des facilités d'entrée aux États-Unis. Il y eut effectivement, à cette époque, parmi les partisans irréductibles de l'Empire, des émigrants français aux États-Unis.

n'ont point été organisées de manière à satisfaire les besoins de ce genre que nous avons pu avoir, ou à prévenir ceux qui pourront nous survenir. Ainsi, sous ce rapport, ce que nous avons de mieux à faire, c'est de renoncer à nos colonies, c'est de supprimer la dépense qu'elles nous occasionnent, cela nous fournira de l'argent pour procurer de l'ouvrage aux ouvriers qui en manquent.

*Brouillon inédit (vers 1816),
B. N. Mss, Nouv. Acq. fr. 24607.*

3. — CONTRE LES LÉGISTES.

La haine de Saint-Simon contre eux est aussi vive que contre les aristocrates et les militaires. Il leur réserve le qualificatif de bourgeois, employé par lui dans son sens ancien d'homme non-noble, mais vivant dans l'oisiveté comme les nobles.

Sous les rapports les plus essentiels, ce sont les légistes et les métaphysiciens¹ qui dirigent aujourd'hui les affaires publiques : ils occupent les places les plus importantes du gouvernement, leur opinion est prépondérante dans le Conseil d'État²; ils ont la majorité dans la Chambre des députés³; on peut même les considérer comme étant entièrement maîtres de cette Chambre, car ce sont eux qui ont fourni des chefs aux deux partis qui la composent⁴. En un mot, les légistes et les métaphysiciens dominant, au moment actuel, la société dans toutes ses parties et sous tous ses rapports politiques ; ce sont eux qui dirigent les gouvernants ; ce sont eux aussi

1. Désigne aussi les légistes : « Les légistes qui sont des métaphysiciens en politique » (*Œuvres de Saint-Simon...*, t. XXII, p. 97); « personnes qui, étant encore soumises à d'aveugles croyances, et n'ayant que des connaissances superficielles, veulent raisonner sur les faits généraux » (*id.*, t. XX, p. 40); « les métaphysiciens qui ont fait leur séminaire aux

écoles de droit » (*id.*, t. XX, p. 41).

2. Composé par Napoléon I^{er} de juristes et de hauts fonctionnaires. Maintenu à peu près tel jusqu'à nos jours.

3. Exact, si l'on tient compte que beaucoup de légistes se font officiellement appeler propriétaires (fonciers, sous-entendu).

4. Parti ultra-royaliste et parti libéral.

qui dirigent les gouvernés ¹; ce sont eux qui font les plans des *ultras* ; ce sont eux qui font les calculs ministériels ²; ce sont eux enfin qui combinent, pour les libéraux, les moyens de s'opposer au retour de l'ancien régime.

Messieurs, les légistes et les métaphysiciens s'occupent beaucoup plus des formes que du fond, des mots que des choses, des principes que des faits; ils ne sont point habitués à diriger leur attention et leurs travaux vers un but unique, fixe et déterminé; or, de tout cela, il doit résulter, et il résulte en effet que leur esprit s'égare souvent dans le labyrinthe des idées abstraites; et de tout cela je tire la conclusion suivante :

Tant que ce seront les légistes et les métaphysiciens qui dirigeront les affaires publiques, la révolution n'atteindra point son terme ³; le roi et la nation ne sortiront point de la position précaire dans laquelle ils vivent depuis trente ans, un ordre de choses stable ne s'établira point.

Du système industriel, première partie, (1821), in Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, t. XXI, p. 35-36.

1. Le problème de l'opposition des gouvernants aux gouvernés est un de ceux que Saint-Simon se propose de résoudre. Cela revient au problème de l'État. Saint-Simon pressent que l'État ne plane pas au-dessus des classes.

2. Il y a, dans le courant de 1821, des ministres *ultras* (Villèle, Corbière), mais c'est seulement le 14 décembre que Villèle dirigera, sous le titre de président du Conseil, une équipe *ultra* homogène.

3. Pour achever la révolution, il faut jeter les légistes par-dessus

bord, parce qu'ils entretiennent « le préjugé que la nation travaillante doit être dirigée et, qui pis est, gouvernée par la nation fainéante et incapable ». (*Œuvres choisies*, II, 414.) Dans la révolution, les légistes ont péché en eau trouble. Au lieu d'amoinrir l'action des gouvernants sur les gouvernés, ils l'ont renforcée (reproche fait par Saint-Simon à la Convention). (*Œuvres choisies*, II, 441.) Or pour lui, dès 1819, « le peuple français n'a plus besoin d'être gouverné, c'est-à-dire commandé ». (*Œuvres de Saint-Simon...*, XX, 144.)

4. — CONTRE TOUS LES FRELONS.

Malgré leurs querelles tapageuses, auxquelles Saint-Simon adjure ses contemporains de ne pas plus se laisser prendre qu'il ne s'y laisse prendre lui-même, les deux aristocraties, flanquées chacune de ses légistes, s'entendent pour dévorer le miel produit par la nation travaillante.

Dès l'instant que le roi est rentré, les anciens nobles, les prêtres, les descendants de ceux qui avaient été employés¹ sous l'ancien régime ont prétendu qu'ils avaient droit à des places dans le gouvernement, et qu'ils devaient vivre du produit de l'impôt. Leurs prétentions ont été accueillies par le ministère, qui s'est empressé de les inscrire comme postulants ayant des droits, quand il n'a pas pu leur donner d'emploi sur-le-champ. Il a même poussé la complaisance pour eux jusqu'au point de leur donner des gratifications et des secours pour qu'ils ne soient pas obligés de chercher dans le monde un autre état² que celui de gouverner les producteurs.

Les nouveaux nobles, les militaires qui ont servi pendant la révolution, les personnes que Bonaparte avaient employées dans l'administration colossale qu'il avait établie ont prétendu également qu'ils devaient continuer à vivre aux dépens de la nation. Leurs prétentions n'ont point été rejetées³; le ministère s'est borné à leur observer⁴ que leur droit de faire travailler le peuple français pour les nourrir et pour satisfaire leurs jouissances n'était pas exclusif, que tous ceux qui avaient rempli des fonctions publiques à une époque quelconque le partageaient avec eux; qu'il était de leur intérêt de vivre en bonne intelligence avec les autres sangsues de la nation, et qu'ils devaient partager fraternellement

1. Qui ont occupé des fonctions. Employé désigne, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, les fonctionnaires puis, plus particulièrement, les fonctionnaires subalternes. (Voir le roman de BALZAC : *les Employés.*)

2. Une autre profession.

3. L'épuration du personnel impérial fut bénigne. Sauf toute-

fois après les Cent-Jours, et pour ceux qui, comme Saint-Simon, avaient eu une nomination pendant les Cent-Jours à une place abandonnée par un royaliste fidèle à Louis XVIII, ou bien pour les « grands responsables ».

4. Au sens de : faire l'observation, faire observer.

ensemble l'espèce de butin que les gouvernants faisaient tous les ans sur les gouvernés.

De manière que le ministère a admis en principe que les producteurs devaient supporter la charge de deux systèmes de gouvernement excessivement onéreux l'un et l'autre.

Pour fournir à la subsistance de ces deux classes de frelons, le ministère demande aux Chambres¹ et obtient d'elles, par l'influence qu'il exerce sur la Chambre des communes, des impôts énormes qui paralysent l'industrie en lui enlevant ses capitaux.

Ce qu'il y a de très remarquable dans cette allure politique du ministère, c'est qu'au moyen du plan de conduite qu'il a adopté et que je viens d'esquisser, l'art de gouverner est devenu dans ses mains la chose du monde la plus simple et la plus facile ; il se réduit à donner la plus forte portion du miel prélevé sur les abeilles à celle des deux grandes classes de frelons qui sert les vues du gouvernement avec le plus de zèle et de dévouement. Et, en effet, depuis l'origine de la Restauration, le ministère a réduit les hautes fonctions politiques qui lui sont confiées à cette opération. Sur cinq places qu'il a eues à donner, il en a accordé tantôt trois aux *ultras* et deux aux bonapartistes, et d'autres fois deux seulement aux *ultras* et trois aux bonapartistes.

Le Politique (1819), onzième livraison,
p. 417-420, B. N., 8° Lc 2/1157.

5. — LA PARABOLE DE SAINT-SIMON.

Annoncé par le précédent, ce texte, le plus célèbre de Saint-Simon à juste titre, et qui lui vaut des poursuites judiciaires (voir la préface), est un chef-d'œuvre d'ironie.

Nous supposons que la France perde subitement ses cinquante premiers physiciens, ses cinquante premiers

1. Chambre des députés élue par les riches (que Saint-Simon désigne ensuite à la manière

anglaise) et Chambre des pairs nommée par le roi.

chimistes, ses cinquante premiers physiologistes, ses cinquante premiers mathématiciens, ses cinquante premiers poètes, ses cinquante premiers peintres, ses cinquante premiers sculpteurs, ses cinquante premiers musiciens, ses cinquante premiers littérateurs ;

Ses cinquante premiers mécaniciens, ses cinquante premiers ingénieurs civils et militaires¹, ses cinquante premiers artilleurs, ses cinquante premiers architectes, ses cinquante premiers médecins, ses cinquante premiers chirurgiens, ses cinquante premiers pharmaciens, ses cinquante premiers marins, ses cinquante premiers horlogers ;

Ses cinquante premiers banquiers, ses deux cents premiers négociants, ses six cents premiers cultivateurs², ses cinquante premiers maîtres de forges, ses cinquante premiers fabricants d'armes, ses cinquante premiers tanneurs, ses cinquante premiers teinturiers, ses cinquante premiers mineurs, ses cinquante premiers fabricants de drap, ses cinquante premiers fabricants de coton, ses cinquante premiers fabricants de soieries, ses cinquante premiers fabricants de toile, ses cinquante premiers fabricants de quincaillerie, ses cinquante premiers fabricants de cristaux et de verrerie, ses cinquante premiers fabricants de faïence et de porcelaine, ses cinquante premiers armateurs, ses cinquante premières maisons de roulage³, ses cinquante premiers imprimeurs, ses cinquante premiers graveurs, ses cinquante premiers orfèvres et autres travailleurs en métaux ;

Ses cinquante premiers maçons, ses cinquante premiers charpentiers, ses cinquante premiers menuisiers, ses cinquante premiers maréchaux, ses cinquante premiers serruriers, ses cinquante premiers couteliers, ses cinquante premiers fondeurs, et les cent autres personnes

1. Saint-Simon note dans *l'Organisateur*, 2^e livraison (1820) : « Une classe intermédiaire entre les savants, les artistes et les artisans, la classe des ingénieurs, a pris naissance ». (*Œuvres de Saint-Simon...*, XX, 142.) Ingénieur avait d'abord désigné les officiers du génie. Les premiers ingénieurs civils furent, dans la

seconde moitié du XVIII^e siècle, les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées.

2. Plutôt propriétaires dirigeant une exploitation agricole que paysans.

3. Le roulage était un transport de marchandises à petite vitesse.

de divers états non désignés, les plus capables dans les sciences, dans les beaux-arts et dans les arts et métiers, faisant en tout les trois mille premiers savants, artistes et artisans de France¹.

Comme ces hommes sont les Français les plus essentiellement producteurs, ceux qui donnent les produits les plus importants, ceux qui dirigent les travaux les plus utiles à la nation, et qui la rendent productive dans les sciences, dans les beaux-arts et dans les arts et métiers, ils sont réellement la fleur de la société française, ils sont de tous les Français les plus utiles à leur pays, ceux qui lui procurent le plus de gloire, qui hâtent le plus sa civilisation ainsi que sa prospérité : la nation deviendrait un corps sans âme à l'instant où elle les perdrait; elle tomberait immédiatement dans un état d'infériorité vis-à-vis des nations dont elle est aujourd'hui la rivale², et elle continuerait à rester subalterne à leur égard tant qu'elle n'aurait pas réparé cette perte, tant qu'il ne lui aurait pas repoussé une tête³. Il faudrait à la France au moins une génération entière pour réparer ce malheur, car les hommes qui se distinguent dans les travaux d'une utilité positive sont de véritables anomalies⁴, et la nature n'est pas prodigue d'anomalies, surtout de celles de cette espèce.

Passons à une autre supposition. Admettons que la France conserve tous les hommes de génie qu'elle possède dans les sciences, dans les beaux-arts et dans les arts et métiers, mais qu'elle ait le malheur de perdre, le même jour, Monsieur, frère du roi⁵, M^{gr} le duc d'Angou-

1. *Note de Saint-Simon*: On ne désigne ordinairement par artisans que les simples ouvriers. Pour éviter les circonlocutions, nous entendons par cette expression tous ceux qui s'occupent de produits matériels, savoir : les cultivateurs, les fabricants, les commerçants, les banquiers et tous les commis ou ouvriers qu'ils emploient

2. Saint-Simon songe avant tout à l'Angleterre.

3. Saint-Simon, lorsqu'il ne perd pas, comme ici, toute prudence, a soin de réserver au roi

le rôle, au moins honorifique, de tête du corps social.

4. L'assertion fautive que les hommes capables sont l'exception rend plus insolent encore le développement de la seconde supposition.

5. Le comte d'Artois (1757-1836) ; il régnera sous le nom de Charles X, de la mort de son frère Louis XVIII (16 septembre 1824) jusqu'à la révolution des 27-28-29 juillet 1830 qui le détrônera. *Monsieur* est le titre donné depuis le xvi^e siècle au frère du roi.

lême¹, M^{gr} le duc de Berry², M^{gr} le duc d'Orléans³, M^{gr} le duc de Bourbon⁴, M^{me} la duchesse d'Angoulême⁵, M^{me} la duchesse de Berry⁶, M^{me} la duchesse d'Orléans⁷, M^{me} la duchesse de Bourbon et M^{lle} de Condé⁸.

Qu'elle perde en même temps tous les grands officiers de la couronne⁹, tous les ministres d'État, avec ou sans département¹⁰, tous les conseillers d'État, tous les maîtres de requêtes¹¹, tous ses maréchaux¹², tous ses cardinaux, archevêques, évêques, grands vicaires et chanoines, tous les préfets et sous-préfets, tous les employés dans les ministères, tous les juges, et, en sus de cela, les dix mille propriétaires les plus riches parmi ceux qui vivent noblement¹³.

Cet accident affligerait certainement les Français, parce qu'ils sont bons, parce qu'ils ne sauraient voir avec indifférence la disparition subite d'un aussi grand nombre de leurs compatriotes. Mais cette perte des trente mille individus réputés les plus importants de l'État ne leur causerait de chagrin que sous un rapport purement sentimental, car il n'en résulterait aucun mal politique pour l'État.

D'abord, par la raison qu'il serait très facile de remplir les places qui seraient devenues vacantes : il existe un grand nombre de Français en état d'exercer les fonctions de frère du roi aussi bien que Monsieur ; beaucoup

1. Fils aîné du comte d'Artois (1775-1844) ; dévôt et stupide comme son père.

2. Second fils du comte d'Artois, né en 1778 ; tué le 13 février 1820 par un ouvrier sellier républicain, Louvel.

3. Le futur roi Louis-Philippe, cousin éloigné de Louis XVIII.

4. Cousin encore plus éloigné du roi. Fils du prince de Condé qui commanda en chef les émigrés armés contre la révolution.

5. Fille de Louis XVI, mariée avec son cousin germain.

6. Fille du roi François I^{er} de Naples.

7. Fille du roi Ferdinand IV de Naples.

8. Sœur du duc de Bourbon.

9. Chancelier, grand chambellan, etc. : fonctions honorifiques.

10. Titulaires ou non d'un portefeuille ministériel.

11. D'un rang inférieur aux conseillers d'État.

12. Maréchaux de France qui, sous la Restauration, sont pour la plupart les anciens maréchaux d'Empire.

13. Sans travailler, en confiant à un intendant l'administration de leurs propriétés, qu'ils soient nobles ou bourgeois.

sont capables d'occuper des places de princes tout aussi convenablement que M^{gr} le duc d'Angoulême, que M^{gr} le duc d'Orléans, que M^{gr} le duc de Bourbon ; beaucoup de Françaises seraient aussi bonnes princesses que M^{me} la duchesse d'Angoulême, que M^{me} la duchesse de Berry, que M^{mes} d'Orléans, de Bourbon et de Condé.

Les antichambres du château sont pleines de courtisans prêts à occuper les places de grands officiers de la couronne ; l'armée possède une grande quantité de militaires aussi bons capitaines que nos maréchaux actuels. Que de commis¹ valent nos ministres d'État ! Que d'administrateurs plus en état de bien gérer les affaires des départements que les préfets et sous-préfets présentement en activité ! Que d'avocats aussi bons jurisconsultes que nos juges ! Que de curés aussi capables que nos cardinaux, que nos archevêques, que nos évêques, que nos grands vicaires et que nos chanoines ! Quant aux dix mille propriétaires vivant noblement, leurs héritiers n'auraient besoin d'aucun apprentissage pour faire les honneurs de leurs salons aussi bien qu'eux.

La prospérité de la France ne peut avoir lieu que par l'effet et en résultat des progrès des sciences, des beaux-arts et des arts et métiers : or les princes, les grands officiers de la couronne, les évêques, les maréchaux de France, les préfets et les propriétaires oisifs ne travaillent point directement aux progrès des sciences, des beaux-arts et des arts et métiers ; loin d'y contribuer, ils ne peuvent qu'y nuire, puisqu'ils s'efforcent de prolonger la prépondérance exercée jusqu'à ce jour par les théories conjecturales sur les connaissances positives² ! Ils nuisent nécessairement à la prospérité de la nation en privant, comme ils le font, les savants, les artisans, du premier degré de considération qui leur appartient légitimement ; ils y nuisent, puisqu'ils emploient leurs moyens pécuniaires d'une manière qui n'est pas directement utile aux sciences, aux arts et aux arts et métiers ; ils y nuisent, puisqu'ils prélèvent annuellement, sur les impôts payés par la nation, une somme de trois à quatre

1. Ce sont les chefs de service des ministères.

2. Étrangers au mouvement

de la science, ils sont dominés encore par la superstition et la routine.

cents millions sous le titre d'appointements, de pensions, de gratifications, d'indemnités, etc., pour le payement de leurs travaux, qui lui sont inutiles.

Ces suppositions mettent en évidence le fait le plus important de la politique actuelle ; elles placent à un point de vue d'où l'on découvre le fait dans toute son étendue et d'un seul coup d'œil. Elles prouvent clairement, quoique d'une manière indirecte, que l'organisation sociale est peu perfectionnée, que les hommes se laissent encore exploiter par la violence et par la ruse ; et que l'espèce humaine (politiquement parlant) est encore plongée dans l'immoralité :

Puisque les savants, les artistes et les artisans, qui sont les seuls hommes dont les travaux sont d'une utilité positive à la société, et qui ne lui coûtent presque rien, sont subalternisés par les princes et par les autres gouvernants, qui ne sont que des routiniers plus ou moins incapables ;

Puisque les dispensateurs de la considération et des autres récompenses nationales ne doivent, en général, la prépondérance dont ils jouissent qu'au hasard de la naissance, qu'à la flatterie, qu'à l'intrigue, ou à d'autres actions peu estimables ;

Puisque ceux qui sont chargés d'administrer les affaires publiques se partagent entre eux, tous les ans, la moitié de l'impôt, et qu'ils n'emploient pas un tiers des contributions, dont ils ne s'emparent pas personnellement, d'une manière qui soit utile aux administrés.

Ces suppositions font voir que la société actuelle est véritablement le monde renversé ¹ :

Puisque la nation a admis pour principe fondamental que les pauvres devaient être généreux à l'égard des riches, et qu'en conséquence les moins aisés se privent journellement d'une partie de leur nécessaire pour augmenter le superflu des gros propriétaires ;

Puisque les plus grands coupables, les voleurs généraux, ceux qui pressurent la totalité des citoyens, et qui leur enlèvent trois ou quatre cents millions par an, se trouvent chargés de faire punir les petits délits contre la société ;

1. La conclusion logique, in formulable, est qu'il faut renverser ce monde renversé.

Puisque l'ignorance, la superstition, la paresse et le goût des plaisirs dispendieux forment l'apanage des chefs suprêmes de la société, et que les gens capables, économes et laborieux, ne sont employés qu'en subalternes et comme des instruments ;

Puisque, en un mot, dans tous les genres d'occupation, ce sont des hommes incapables qui se trouvent chargés du soin de diriger les gens capables ; que ce sont, sous le rapport de la moralité, les hommes les plus immoraux qui sont appelés à former les citoyens à la vertu et que, sous le rapport de la justice distributive, ce sont les grands coupables qui sont préposés pour punir les fautes des petits délinquants.

Quoique cet extrait soit fort court, nous croyons avoir suffisamment prouvé que le corps politique était malade ; que sa maladie était grave et dangereuse ; qu'elle était la plus fâcheuse qu'il pût éprouver, puisque son ensemble et toutes ses parties s'en trouvaient affectés en même temps.

Premier extrait de *l'Organisateur* (1819),
Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin,
t. XX, p. 17-26.

6. — POUR UN GOUVERNEMENT A BON MARCHÉ.

Saint-Simon a contribué à lancer dans le public l'idée du gouvernement à bon marché, idée dont la bourgeoisie fera grand usage dans le courant du XIX^e siècle, avant d'avoir établi complètement sa domination. (Cf. KARL MARX : les Luites de classes en France, Éditions sociales, 1948, p. 42 et sq.)

La tendance politique générale de l'immense majorité de la société est d'être gouvernée au meilleur marché possible, d'être gouvernée le moins possible¹, d'être gouvernée par les hommes les plus capables et d'une manière qui assure complètement la tranquillité publique. Or le

1. Saint-Simon l'avait déjà dit dans la *Suite à la brochure des Bourbons et des Stuarts*, datée du

24 janvier 1822. (Cf. paragraphe 8 de ce chapitre.)

seul moyen de satisfaire, sous ces différents rapports, les désirs de la majorité consiste à charger les industriels les plus importants de diriger la fortune publique ; car les industriels les plus importants sont les plus intéressés au maintien de la tranquillité ; ils sont les plus intéressés à l'économie dans les dépenses publiques ; ils sont aussi les plus intéressés à la limitation de l'arbitraire ; enfin ils sont, de tous les membres de la société, ceux qui ont fait preuve de la plus grande capacité en administration positive, les succès qu'ils ont obtenus dans leurs entreprises particulières ayant constaté leur capacité dans ce genre ¹.

Dans l'état présent des choses, la tranquillité publique est menacée par la raison que l'allure du gouvernement se trouve en opposition directe avec les intentions les plus positives de la nation. Ce que la nation désire principalement, c'est d'être gouvernée au meilleur marché possible, et jamais son gouvernement ne lui a coûté aussi cher ; il lui coûte beaucoup plus qu'avant la révolution. Avant la révolution, la nation était partagée en trois classes, savoir : les nobles, les bourgeois ² et les industriels. Les nobles gouvernaient, les bourgeois et les industriels les payaient.

Aujourd'hui, la nation n'est plus partagée qu'en deux classes : les bourgeois, qui ont fait la révolution et qui l'ont dirigée dans leur intérêt, ont anéanti le privilège exclusif des nobles d'exploiter la fortune publique ; ils se sont fait admettre dans la classe des gouvernants, de manière que les industriels doivent aujourd'hui payer les nobles et les bourgeois. Avant la révolution, la nation payait cinq cents millions de contributions ; aujourd'hui, elle paie un milliard, et le milliard ne suffit pas ; le gou-

1. Sur ce point, Saint-Simon ne réussit pas à convaincre ses contemporains. Même parmi les « industriels » progressistes, on lui objecte que la réussite en affaires n'est pas forcément la preuve de capacités qui puissent être mises au service de la société. C'est l'argumentation, entre autres, du banquier Laffitte, dans sa correspondance avec Saint-Simon. Objection faible, à

laquelle Saint-Simon rétorquait que, si tous les industriels n'étaient pas aptes, les seules personnes aptes se trouvaient chez les industriels.

2. Les bourgeois, ce sont, comme il a été dit, les légistes et les propriétaires fonciers non-nobles, exerçant ou non une profession juridique, de même que les légistes peuvent être ou non propriétaires fonciers.

vernement fait fréquemment des emprunts considérables.

La tranquillité publique sera de plus en plus menacée, parce que les charges iront nécessairement toujours en augmentant. Le seul moyen d'empêcher les insurrections qui pourraient arriver consiste à charger les industriels les plus importants du soin de diriger l'administration de la fortune publique, c'est-à-dire du soin de faire le budget.

Catéchisme des industriels, premier cahier, (décembre 1823), in Œuvres choisies, t. III, p. 70-72.

7. — POUR UNE JUSTE CONSCIENCE NATIONALE.

Saint-Simon a sans doute été assez loin dans la voie de l'anglomanie au début de la Restauration. Il s'en est libéré plus tard, lorsqu'il a aperçu les tares du gouvernement parlementaire anglais et que s'est formée sa conviction que le régime politique qu'il préconisait en France serait très supérieur au parlementarisme anglais.

L'arme du ridicule a suffi pour nous délivrer des Grecs et des Romains¹; celle de la raison sera-t-elle impuissante pour nous débarrasser de notre déplorable anglomanie²?

Je demande comment on peut, de bonne foi, appeler terre classique³ de la liberté une contrée où, au XIX^e siècle, le chef suprême de la justice croit devoir ordonner le jugement de Dieu⁴; où un époux outragé vient sans honte

1. « La Révolution de 1789 à 1814 se drapa successivement dans le costume de la République romaine, puis dans celui de l'Empire romain. » (MARX : *le 18 Brumaire...*, Éditions sociales, 1948, p. 173.) Elle invoqua aussi Sparte, surtout en 1793-1794, et bien à tort.

2. Admiration béate pour l'Angleterre, son développement économique plus grand que celui de

la France, ses institutions politiques.

3. Exemplaire.

4. Épreuves physiques cruelles infligées au moyen âge à un accusé, quand les preuves écrites ou orales manquent contre lui. Est déclaré innocent celui qui les supporte, parce que c'est Dieu qui l'a aidé à les supporter, et par là à démontrer son innocence.

devant les tribunaux supplier ses juges de mettre un prix à son déshonneur¹; où, bien plus, il pousse l'abjection jusqu'à trafiquer sur la place publique de son épouse adultère, et trouve un acheteur qui vient à la fois s'associer et mettre le comble à son infamie; une contrée où l'on prêche la tolérance, et où chaque année le *bill* de l'émancipation des catholiques est rejeté par une majorité intolérante²; où le renouvellement de la Chambre basse³ paraît être plutôt le signal d'excès et de désordres, précurseurs de la guerre civile, que l'heureuse occasion pour des citoyens libres d'exercer noblement le plus précieux de leurs droits⁴; où le recrutement de l'armée de mer s'opère par une mesure tellement révoltante⁵ qu'elle serait, je crois, désavouée par les gouvernements d'Alger et de Maroc⁶; une contrée enfin où la misère publique est telle que la taxe seule pour le soulagement des pauvres⁷ égale la moitié du montant de notre budget,

1. La procédure moderne en matière d'adultère et de divorce ne date en Angleterre que de 1857. Fondée jusqu'alors en principe sur le droit romain, en fait sur des coutumes, et ressortissant des tribunaux ecclésiastiques, elle offrait des spectacles à peu près tels que celui décrit par Saint-Simon.

2. Les catholiques anglais étaient, depuis le *bill du Test* (1673), incapables de devenir fonctionnaires ou officiers, parce qu'ils ne le pouvaient sans prêter un serment contraire à leur foi. Le *bill du Test* (loi de l'épreuve) ne sera supprimé, et les catholiques émancipés, qu'en 1829. Saint-Simon sous-entend qu'en France l'égalité absolue des croyants de toutes les religions devant la loi existe depuis 1790-1791.

3. C'est un nom couramment donné à la Chambre des communes.

4. Les troubles électoraux en

Angleterre sont dus — Saint-Simon le sait et le dit — au fait que les riches propriétaires fonciers féodaux, rivaux aux élections, lancent leurs bandes de stipendiés les unes sur les autres.

5. C'est l'enrôlement forcé des matelots, par exemple en cernant les cabarets des ports; la *presse*, ainsi appelait-on cette méthode de recrutement, avait été abolie en France par Colbert; Colbert avait substitué à la presse le régime de l'Inscription maritime qui existe encore.

6. Alger avait un dey dépendant du sultan de Turquie; le Maroc un sultan indépendant; l'arbitraire de ces gouvernements semblait ne pouvoir être dépassé.

7. *Poor Tax*: instituée aux premiers temps du capitalisme industriel sous le règne d'Élisabeth (1558-1603). (Cf. JEAN BABY : *Principes fondamentaux d'économie politique*, p. 78.)

et où l'emploi d'une partie de l'impôt (les sinécures) est encore plus scandaleux qu'en France¹.

Le Politique (1819), onzième livraison,
p. 464-465, B. N., 8° Lc 2/1157.

Ce fragment de dialogue rétablit les mérites historiques de la nation française, méconnus par les Français ignorants ou sottement soumis aux idées étrangères. (R. = Saint-Simon.)

D. — Montrez-nous que c'est seulement en France, et par l'effet de la révolution, que les restes de l'esclavage ont été complètement anéantis. Beaucoup de personnes pensent, en opposition avec ce que vous avancez, que l'esclavage était anéanti en France longtemps avant la révolution; et un plus grand nombre imagine que les États-Unis d'Amérique avaient effectué chez eux cette grande amélioration avant que la nation française eût commencé sa révolution.

R. — En 1789, au moment où la révolution a éclaté, il y avait encore en Franche-Comté² et sur plusieurs

1. Cf. cet autre passage de Saint-Simon sur l'Angleterre : « On voit un berger amener en même temps sur le marché, la corde au col, sa femme et une brebis. Il vend sa femme un shilling, sans être aucunement puni pour l'avoir avilie, en la traitant comme une brute, et il se voit condamné à cinq livres sterling d'amende s'il s'est conduit brutalement à l'égard de sa brebis. La ville riche, populeuse et essentiellement industrielle de Manchester n'a point de représentant dans le Parlement, tandis que tel lord, propriétaire du terrain sur lequel se trouvaient situés des bourgs qui ont été entièrement abandonnés, nomme à lui seul jusqu'à neuf députés qu'il emploie à soutenir ses intérêts féodaux, à accroître le plus possible son importance politique et à se faire payer chèrement par

le ministère aux dépens de la nation ». (*Catéchisme des industriels*, deuxième cahier (mars 1824), in *Œuvres choisies*, III, 131-132.) A cause de cela, le caractère que Saint-Simon reconnaissait à la Chambre des communes, quand il s'enthousiasmait pour les institutions anglaises, d'être la représentation des intérêts des producteurs lui apparut ensuite gravement compromis. Il y aura une réforme électorale en Angleterre en 1832.

2. Les mainmortables étaient privés du droit de transmettre un bien quelconque par héritage. A leur mort, ce qu'ils pouvaient posséder revenait au seigneur à la terre duquel ils étaient attachés. Il existait effectivement, en 1789, des mainmortables, surtout en Franche-Comté, où on les nommait mortuables, et en Nivernais.

autres points du territoire français des mainmortables ; ainsi l'esclavage¹ existait encore dans un état de grande crudité à l'égard d'une partie de la nation ; le corps entier de la nation supportait, à cette époque, des restes d'esclavage, puisque l'ancien axiome² féodal, *point de terre sans seigneur*, était encore admis, et qu'il ne fut entièrement aboli que dans la célèbre nuit du 4 août ; puisque l'immense majorité de la nation était encore, suivant l'aimable expression de la noblesse, *taillable et corvéable à merci*³.

Quant aux États-Unis d'Amérique, l'esclavage des nègres subsiste encore dans la Virginie et dans les autres États méridionaux⁴, et il existe dans les États septentrionaux une classe nombreuse d'hommes qu'on appelle *Engagés*, et qui se trouvent, pendant la durée de leurs engagements, dans un véritable esclavage, ceux qui les ont achetés des capitaines qui les ont amenés d'Europe ayant le droit de les vendre pour le temps de leur engagement⁵.

Catéchisme des industriels, quatrième cahier
(juin 1824), in *Œuvres choisies*, t. III,
p. 182-183.

1. Saint-Simon aurait dû dire : le servage, les mainmortables étant des serfs, liés à la terre, suivant le sort de la terre, et non des esclaves, échangés, vendus séparément comme n'importe quelle marchandise, et exposés au marché.

2. Vérité évidente par elle-même.

3. Astreinte à la taille (impôt en argent), si lourde soit-elle, et à la corvée (travail imposé), si longue soit-elle.

4. L'esclavage des noirs est propre au sud des États-Unis, alors exclusivement agricole et produisant le coton et le tabac. La guerre de Sécession (1861-

1865), victorieuse pour le Nord, se terminera par l'abolition juridique de l'esclavage des noirs, mais non par leur véritable émancipation, malgré tous les espoirs qu'évoque Howard Fast dans son roman traduit en français : *le Chemin de la liberté*.

5. Les engagés, ne pouvant payer leur passage d'Europe en Amérique, signent un contrat qui rend le capitaine du navire, ou l'armateur, maître de leur personne, jusqu'à ce que le prix du passage, évalué au plus haut, ait pu être récupéré sur leurs gains touchés par leur propriétaire temporaire.

8. — POUR UNE MEILLEURE ORGANISATION SOCIALE.

Produire, instruire les hommes, administrer les choses : voilà les moyens de parvenir au bonheur du peuple et de récompenser les sujets d'élite, débarrassés de tous les obstacles opposés par la société présente à l'épanouissement de leurs talents.

Voyons maintenant quels sont les moyens à employer pour procurer aux Français le double avantage du bonheur moral et du bonheur physique.

Pour atteindre à celui-ci, il est nécessaire que les travaux de culture, de fabrication et de commerce soient encouragés et favorisés autant que possible. On doit exciter par l'appât d'avantages particuliers toutes les entreprises ayant pour objet la construction des canaux, des chemins et des ponts, ainsi que les dessèchements, les défrichements et les irrigations; il faut ne point chicaner sur les bénéfices que doivent produire les travaux d'utilité publique et en faire très facilement concession entière aux particuliers qui les entreprennent.

Quant à ce qui concerne le bonheur moral de la nation, il faut confier l'instruction de la jeunesse et du peuple aux savants dont les connaissances sont le plus positivement utiles.

FRANÇAIS,

Après que le premier article de notre contrat social¹ aura clairement stipulé nos désirs nationaux et les moyens qui devront être employés pour les satisfaire, le surplus de cet acte sera très aisé à combiner; tous les autres articles seront déduits du premier, comme en étant des conséquences directes.

La route que le gouvernement devra suivre étant clairement tracée par la nation, les pouvoirs arbitraires se trouveront supprimés.

Tous les privilèges seront anéantis, et ils ne pourront

1. Saint-Simon a médité le *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau. Il veut établir un

contrat social par écrit, ou plutôt faire de ses œuvres le contrat social.

plus se reproduire, puisque le système d'égalité le plus complet qui puisse exister¹ sera constitué, les hommes qui montreront le plus de capacité dans les sciences positives, dans les beaux-arts et dans l'industrie étant appelés par le nouveau système à jouir du premier degré de considération sociale et à être chargés de la direction des affaires publiques, disposition fondamentale qui destine tous les hommes possédant un talent transcendant à s'élever au premier rang, quelle que soit la position dans laquelle le hasard de la naissance les ait placés.

Enfin, et, en un mot, le mode de réorganisation proposé procurera à la France le plus grand de tous les avantages politiques, celui d'être *gouvernée le moins possible et au meilleur marché possible*.

J'ajouterai à ce que je viens de dire que ce mode de réorganisation sera nécessairement admis par tous les peuples éclairés, dès que la France leur aura montré l'exemple et qu'elle leur aura tracé la route qu'ils doivent suivre.

J'ajouterai encore : tous les peuples qui adopteront ce mode de réorganisation feront nécessairement cause commune, et ils combineront leurs efforts pour accroître leur bonheur commun.

Je terminerai ce chapitre en disant : la nation française forme aujourd'hui l'avant-garde de l'espèce humaine pour faire de nouveaux progrès en civilisation; montrons-nous, mes chers compatriotes, dignes du poste honorable dont nous nous sommes emparés, en commençant la révolution régénératrice² dont le besoin se fait sentir dans toute l'Europe.

Suite à la brochure des Bourbons et des Stuarts
(24 janvier 1822), in *Œuvres choisies*,
t. II, p. 443-445.

1. Saint-Simon formule généralement des réserves sur le mot égalité. Il qualifie, par exemple, de « bêtise sanguinaire » la formule de 1793, « l'égalité ou la mort »; il déclare parfois l'égalité impossible. Ici on le voudrait plus clair, plus explicite.

2. Il ne s'agit nullement d'une révolution violente. Saint-Simon

croit à la vertu de l'exemple. On touche dans ce texte aux deux principaux aspects de son utopisme : 1° à l'idée que le mode de production capitaliste généralisera le bien-être; 2° au refus de la violence comme étape inéluctable pour accéder à une nouvelle société.

La meilleure organisation sociale est celle qui rend la condition des hommes composant la majorité de la société la plus heureuse possible, en lui procurant le plus de moyens et de facilités pour satisfaire ses premiers besoins.

C'est celle dans laquelle les hommes qui possèdent le plus de mérite, et dont la valeur intrinsèque¹ est la plus grande, ont le plus de facilité à parvenir au premier rang, quelle que soit la position dans laquelle le hasard de la naissance les ait placés.

C'est encore celle qui réunit, dans une même société, la population nombreuse et qui lui procure les plus grands moyens de résistance contre l'étranger.

Enfin, c'est celle qui donne pour résultat des travaux qu'elle protège les découvertes les plus importantes et les plus grands progrès en civilisation et en lumières².

Opinions littéraires, philosophiques et industrielles (1824), p. 30, B. N., Z/57065.

1. Équivaut à personnelle et à particulière.

2. Les deux mots sont fréquemment accolés par Saint-

Simon ; civilisation désigne alors les mœurs, l'éducation, et lumières les connaissances, l'instruction.

L'AVENIR DE L'INDUSTRIE

I. — DÉFINITION DE L'INDUSTRIEL.

Le vocabulaire économique-social de Saint-Simon est d'abord très imprécis. Industriel, quand il commence à l'employer, a le sens très général d'homme de progrès, et les savants progressistes comme les journalistes progressistes sont des industriels. Dans cette définition tardive, industriel signifie producteur, et Saint-Simon n'ignore pas qu'au-dessus de la masse de la classe industrielle règnent les chefs d'industrie. (R. = Saint-Simon.)

D. — Qu'est-ce qu'un industriel ?

R. — Un industriel est un homme qui travaille à produire, ou à mettre à la portée des différents membres de la société un ou plusieurs moyens matériels de satisfaire leurs besoins ou leurs goûts physiques ; ainsi, un cultivateur qui sème du blé, qui élève des volailles, des bestiaux, est un industriel ; un charron, un maréchal, un serrurier, un menuisier sont des industriels ; un fabricant de souliers, de chapeaux, de toiles, de draps, de cachemires¹, est également un industriel ; un négociant, un

1. Châles fabriqués dans le Cachemire, au nord des Indes. L'Angleterre les réexportait en France. L'ami de Saint-Simon, le manufacturier Ternaux (1763-1833), réussit à imiter en France

les cachemires des Indes, pendant le premier Empire. Ce fut un des succès du système continental napoléonien, destiné à ruiner l'industrie et le commerce anglais.

roulier, un marin employé sur des vaisseaux marchands sont des industriels. Tous les industriels réunis travaillent à produire et à mettre à la portée de tous les membres de la société tous les moyens matériels de satisfaire leurs besoins ou leurs goûts physiques, et ils forment trois grandes classes qu'on appelle les cultivateurs, les fabricants et les négociants.

D. — *Quel rang les industriels doivent-ils occuper dans la société ?*

R. — La classe industrielle doit occuper le premier rang parce qu'elle est la plus importante de toutes ; parce qu'elle peut se passer de toutes les autres, et qu'aucune autre ne peut se passer d'elle ; parce qu'elle subsiste par ses propres forces, par ses travaux personnels. Les autres classes doivent travailler pour elle, parce qu'elles sont ses créatures, et qu'elle entretient leur existence ; en un mot, tout se faisant par l'industrie, tout doit se faire pour elle.

D. — *Quel rang les industriels occupent-ils dans la société ?*

R. — La classe industrielle est constituée, par l'organisation sociale actuelle, la dernière de toutes. L'ordre social accorde encore plus de considération et de pouvoir aux travaux secondaires et même au désœuvrement qu'aux travaux les plus importants, qu'à ceux de l'utilité la plus directe.

Catéchisme des industriels, premier cahier (décembre 1823), in *Œuvres choisies*, t. III, p. 67-68.

1. C'est très consciemment que Saint-Simon pose les questions et dispose les réponses, comme l'abbé Sieyès l'avait fait dans sa fameuse brochure : *Qu'est-ce que le tiers état ?*, parue au début de 1789. L'influence des idées de Sieyès sur Saint-Simon se remarque, au surplus, d'une

manière directe dans plusieurs autres passages. Sans le dire, Saint-Simon considère que le *Catéchisme des industriels* doit avoir, pour l'achèvement de la révolution, le rôle que *Qu'est-ce que le tiers état ?* a eu pour ses débuts.

2. — SITUATION INFÉRIEURE DE L'AGRICULTURE.

Saint-Simon constate que le propriétaire foncier oisif jouit du privilège de ne jamais risquer son capital. Il désire que la loi anéantisse ce privilège, en établissant dans l'agriculture, qui pourrait ainsi faire des pas en avant, des rapports juridiques entre propriétaire et fermier analogues à ceux qui existent entre capitaliste oisif, manufacturier et négociant. Saint-Simon ne pressent pas qu'au système de la commandite va se substituer bientôt dans une large mesure celui de la société anonyme et du conseil d'administration qui subordonnera les « chefs d'industries » aux « capitalistes oisifs ». Le phénomène de la concentration des capitaux, pourtant perceptible de son temps, lui a échappé.

Les bailleurs de fonds d'une maison de commerce ou d'une manufacture sont appelés *commanditaires*, expression qui désigne le rôle qu'ils jouent à l'égard du *travailleur*.

Dans toute entreprise de commerce ou de fabrication, c'est le travailleur qui donne son nom à la maison, ou, si l'on veut, c'est le nom du *travailleur* qui sert de *raison*¹ à la maison ; c'est le *travailleur*, en un mot, qui est l'homme important aux yeux de la loi, ou plutôt c'est le *travailleur* que la loi a rendu l'homme important.

Dans l'*agriculture*, le *travailleur* n'est qu'un *subalterne*, ce n'est qu'un fermier qui appelle son *propriétaire* son *maître*.

Dans l'*industrie commerciale et manufacturière*, le *travailleur* a le droit d'engager, de la manière qu'il trouve convenable pour le bien de l'entreprise qu'il dirige, les capitaux qu'il s'est chargé de faire valoir.

Dans l'*industrie agricole*, le *travailleur* n'est qu'un locataire qui ne peut aucunement disposer du capital confié à ses soins ; il est obligé de soumettre ses moindres idées d'amélioration, ses moindres plans agricoles, aux idées et aux plans du propriétaire.

Dans l'*agriculture*, le *bailleur de fonds* n'est donc compromis² au plus que pour une année d'intérêts, tandis que,

1. Nous dirions : de *raison sociale*. Tous les mots soulignés le sont par Saint-Simon.

2. Comprendre que le propriétaire non-cultivateur ne risque pas sa terre (son capital), puisqu'il

est seulement exposé, au cas où le fermier serait insolvable, à perdre une année de revenus. Compromettre veut dire mettre en péril.

dans les deux autres branches de l'industrie, la totalité des fonds confiés par un capitaliste se trouve sans cesse compromise.

Le propriétaire d'une terre cultive-t-il lui-même sa propriété ? C'est bien plus à sa qualité de *propriétaire* qu'à celle de *cultivateur* qu'il doit la considération dont il jouit parmi les *industriels* de sa classe¹.

Un négociant est-il propriétaire des fonds qu'il fait valoir ? C'est bien plus sa qualité de *négociant* que celle de *capitaliste* qui lui procure de la considération dans le commerce.

L'Industrie, quatrième volume (1818),
in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*,
t. XIX, p. 84-86.

3. — SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DES INDUSTRIELS.

Malgré l'inégalité du développement industriel selon les pays, tous les industriels du monde sont frères. Ils ont partout les mêmes ennemis ; les obstacles politiques, inégalement surmontés selon les pays, sont néanmoins partout identiques ; le développement de l'industrie ne peut suivre qu'une seule voie. Saint-Simon répond aux théories réactionnaires en vogue chez les agrariens oisifs de la Restauration, d'après lesquelles la France aurait manqué de cette « vocation » pour l'industrie qui aurait caractérisé l'Angleterre.

L'industrie est une ; tous ses membres sont unis par les intérêts généraux de la production, par le besoin qu'ils ont tous de sécurité et de liberté dans les échanges. Les producteurs de toutes les classes, de tous les pays, sont donc essentiellement amis ; rien ne s'oppose à ce qu'ils s'unissent, et la coalition de leurs efforts nous paraît, ainsi que nous l'avons montré dans les articles précédents, la condition indispensable pour que l'industrie obtienne tout l'ascendant dont elle peut et doit jouir. Mais, si

1. Saint-Simon manie la notion de classe sans beaucoup de rigueur. Pour être cohérent avec lui-même, il devrait dire : c'est parce qu'il reste propriétaire

avant tout que le propriétaire-cultivateur ne perd pas toute considération auprès de la classe des propriétaires oisifs.

tous les industriels ont les mêmes intérêts, tous n'ont pas les mêmes moyens. Chaque genre d'industrie donne à ceux qui l'exercent des forces particulières. De même, les industriels de chaque pays se trouvent dans telle ou telle position plus ou moins favorable aux intérêts de l'industrie, selon le gouvernement sous lequel ils vivent. L'industrie a partout la même marche ; mais, suivant les circonstances où elle s'est trouvée dans tel ou tel pays, elle a pris un caractère politique particulier, elle a obtenu telle ou telle influence dans la direction des affaires publiques : or il nous semble que ces différences dans l'état politique de l'industrie chez les différents peuples, loin d'être un obstacle à l'union des industries nationales, sont, au contraire, pour elles, un motif nouveau de se coaliser, parce que ces diverses forces politiques de l'industrie, loin d'être essentiellement opposées, peuvent, au contraire, se combiner avec avantage pour atteindre le but d'utilité commun.

*L'Industrie, deuxième volume (1817), in
Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin,
t. XIX, p. 47-48.*

4. — L'INDUSTRIE RENDRA L'HOMME MAÎTRE DE LA NATURE.

Par la combinaison de toutes les forces utiles, que Saint-Simon veut rassembler dans ce qu'il nomme Organisation industrielle ou Système industriel.

Nous croyons pouvoir poser en principe que, dans le nouvel ordre politique, l'organisation sociale doit avoir pour objet unique et permanent d'appliquer le mieux possible à la satisfaction des besoins de l'homme les connaissances acquises dans les sciences, dans les beaux-arts et dans les arts et métiers ; de répandre ces connaissances, de les perfectionner et de les accroître le plus possible : en un mot, de combiner le plus utilement possible tous les travaux particuliers dans les sciences, dans les beaux-arts et dans les arts et métiers.

Ce n'est point ici le lieu de représenter en détail à quel étonnant degré de prospérité la société pourrait

prétendre avec une telle organisation ; il est d'ailleurs facile de se l'imaginer ; et nous nous bornerons à l'indiquer par la considération suivante :

Jusqu'à présent, les hommes n'ont exercé, pour ainsi dire, sur la nature que des efforts purement individuels et isolés. Il y a plus : leurs forces se sont toujours entre-détruites en très grande partie, puisqu'espèce humaine a été jusqu'à présent divisée en deux fractions inégales, dont la plus petite a constamment employé toutes ses forces, et souvent même une portion de celles de la plus grande¹, à dominer celle-ci ; tandis que cette dernière a consumé une partie considérable des sciences à repousser la domination. Il est certain, néanmoins, que, malgré cette énorme perte de forces, l'espèce humaine est parvenue, dans les pays les plus civilisés, à un degré assez remarquable d'aisance et de prospérité. Qu'on juge, d'après cela, à quel point elle atteindrait s'il n'y avait presque aucune force perdue, si les hommes, cessant de se commander les uns aux autres, s'organisaient pour exercer sur la nature des efforts combinés, et si les nations suivaient entre elles le même système !

L'Organisateur, deuxième livraison (1820),
in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*,
t. XX, p. 193-195.

Ainsi, les Français feront-ils de leur pays un véritable Éden.

Cinquante milliers d'arpents² de terres (et plus, si cela est jugé convenable) seront choisis parmi les sites les plus pittoresques que les chemins ou que les canaux traverseront. Ces terrains seront consacrés à servir de lieu de repos pour les voyageurs et de séjour de plaisir pour les habitants du voisinage.

Chacun de ces jardins contiendra un musée des pro-

1. Saint-Simon a compris que l'essentiel des instruments de répression était tiré par la classe dominante des classes dominées.

2. L'arpent valant, selon les

provinces, sous l'ancien régime, de 30 à 50 ares, cela fait 2 000 000 d'ares ou 20 000 hectares en calculant l'arpent à 40 ares.

duits naturels, ainsi que des produits industriels des contrées environnantes ; ils renfermeront aussi des habitations pour les artistes qui voudront s'y arrêter, et il y sera toujours entretenu un certain nombre de musiciens, destinés à enflammer les habitants du canton de la passion dont les circonstances exigeront le développement pour le plus grand bien de la nation ¹.

La totalité du sol français doit devenir un superbe parc à l'anglaise, embelli de tout ce que les beaux-arts peuvent ajouter aux beautés de la nature. Depuis longtemps le luxe est concentré dans les palais des rois, dans les habitations des princes, dans les hôtels et les châteaux de quelques hommes puissants. Cette concentration est très nuisible aux intérêts généraux de la société parce qu'elle tend à établir deux degrés de civilisation distincts, deux classes d'hommes différents : celle des personnes dont l'intelligence est développée par la vue habituelle des productions des beaux-arts, et celle des hommes dont les facultés d'imagination ne reçoivent aucun développement, les travaux matériels dont ils sont exclusivement occupés ne stimulant point leur intelligence.

Les circonstances actuelles sont favorables pour rendre le luxe national ². Le luxe deviendra utile et moral quand ce sera la nation entière qui en jouira. C'est à notre siècle qu'étaient réservés l'honneur et l'avantage d'employer d'une manière directe, dans les combinaisons politiques, les progrès des sciences exactes et ceux faits dans les beaux-arts depuis la brillante époque de leur régénération ³.

L'Organisateur, première livraison (1819),
in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*,
t. XX, note des pages 52-53.

1. Il semble que Saint-Simon se souvienne ici, plus ou moins consciemment, de la description d'*Eldorado* dans le *Candide* de Voltaire. Il attribue à la musique une grande importance éducative pour les masses. (Voir la préface et l'appendice à ce chapitre.)

2. Noter la force de la formule, comparable aux plus belles formules des grands révolutionnaires de 1793-1794.

3. Allusion à la Renaissance des xv^e et xvi^e siècles.

5. — POUR UN PARTI NATIONAL ET INDUSTRIEL.

Voici deux moments du développement de la pensée de Saint-Simon : 1^o En 1819, lié au parti libéral, il décrit un parti ouvert aux personnes, quelle que soit leur origine, qui professent des opinions libérales ; 2^o En 1824, ayant rompu avec le parti libéral qu'il accuse de vouloir ressusciter l'Empire, il conçoit un véritable parti de classe, animé par les chefs d'industrie.

Le parti national se compose :

1^o De ceux qui exécutent les travaux d'une utilité directe à la société ;

2^o De ceux qui dirigent ces travaux ou dont les capitaux sont compromis dans les entreprises industrielles ¹ ;

3^o De ceux qui concourent à la production par des travaux utiles aux producteurs ².

Le parti antinational est composé :

1^o De ceux qui consomment et qui ne produisent point ;

2^o De ceux dont les travaux ne sont point utiles à la société et ne servent point aux producteurs ³ ;

3^o De tous ceux qui professent des principes politiques dont les applications nuisent à la production et tendent à priver les industriels du premier degré de considération sociale.

Une chose très importante à remarquer, c'est que, depuis que les citoyens sont devenus égaux aux yeux de la loi ⁴, ce n'est point par le hasard de la naissance qu'ils se trouvent rangés dans l'un ou l'autre de ces partis, mais ce sont uniquement leurs occupations ⁵ et leurs opinions

1. Comprendre : industrielles proprement dites, commerciales et agricoles. Pour le sens de compromis, voir *supra*. A remarquer que les exécutants sont placés avant les dirigeants.

2. Par exemple, les journalistes qui défendent les producteurs.

3. Saint-Simon sera accusé, d'après ce passage en particulier, de désirer une littérature et un

art « utilitaires », de sacrifier les « plaisirs raffinés de l'esprit », la « liberté de l'esprit » et autres balançoires métaphysiques.

4. Depuis la Déclaration des droits de l'homme (26 août 1789).

5. Saint-Simon place en premier les occupations, mais sans préciser la part qu'elles ont pour l'adoption de telle ou telle opinion.

qui déterminent celui des deux auquel ils appartiennent.

Ainsi, M. de Lafayette, qui est cultivateur¹, M. de La Rochefoucauld-Liancourt qui est manufacturier², M. Voyer d'Argenson qui est maître de forges³ appartiennent évidemment, à raison de leurs occupations, ainsi que de la libéralité de leurs opinions⁴, à la classe industrielle, tandis que MM. Barthélemy⁵, Bellart⁶ et Pastoret⁷, nés roturiers, se sont rangés dans le parti antinational par l'effet de leur volonté.

Le Politique (1819), dixième livraison,
p. 353-354, B. N., 8° Lc 2/1157.

1. LAFAYETTE (1757-1834) disposait en 1770, après la mort de ses parents, d'un revenu de 120 000 livres par an. Il n'était cultivateur, sous la Restauration, que dans la mesure où il dirigeait l'exploitation de ses terres, cherchait à les amender et n'était pas absorbé par la politique.

2. LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (1747-1827). Agronome qui introduisit les méthodes anglaises progressives sur son domaine de Liancourt (Oise), dès 1770, qui organisa à Liancourt la première école d'arts et métiers (elle subsiste dans l'école actuelle d'arts et métiers de Châlons-sur-Marne), qui créa enfin, à Liancourt, des filatures de coton pendant la révolution même.

3. VOYER D'ARGENSON (1771-1842). Maître de forges en Alsace. Il se déclarait « un homme riche à sentiments populaires ». Il le prouva en recueillant chez lui Buonarroti, l'ami de Babeuf.

4. L'évidence ne frappe peut-être pas autant Saint-Simon qu'il l'affirme ; le caractère libéral des opinions des puissants personnages cités paraît bien constituer leur principal titre pour figurer dans le parti national.

5. BARTHÉLEMY (1750-1830). Élu Directeur en 1797 par la majorité royaliste, il fut chassé

du Directoire par le coup de force du 18 fructidor an V. Saint-Simon s'attaque particulièrement à lui parce qu'il est l'auteur d'une proposition de modifier « la loi nationale des élections » (celle de 1817), présentée à la Chambre des pairs au début de 1819. C'est, dit-il « un personnage qui à servi tour à tour, et avec un zèle toujours égal, le gouvernement de Louis XVI, le gouvernement révolutionnaire, le gouvernement directorial, le gouvernement consulaire, le gouvernement impérial, et qui sert le gouvernement actuel, sans préjudice de ceux qui pourraient survenir ». (*Le Politique*, p. 169.) La Restauration l'avait nommé marquis.

6. NICOLAS DE BELLART (1761-1826). Procureur général auprès de la cour de Paris. Il poursuivit impitoyablement les adversaires politiques de la Restauration.

7. PASTORET (1756-1840). Député de Paris à l'Assemblée législative (1791-1792). « Fructidorisé » comme Barthélemy en 1797, il servit Napoléon et la Restauration. Juriste, il avait écrit sous l'ancien régime un ouvrage remarqué sur les *Lois pénales* où il se prononçait contre les châtements barbares.

AVIS
A MESSIEURS LES CHEFS
DE MAISONS INDUSTRIELLES

MESSIEURS,

Nous vous invitons tous à vous procurer notre ouvrage ¹ le plus promptement possible, et à le communiquer à vos subordonnés, cette proposition ne pouvant être utile que dans le cas où elle sera très généralement répandue dans la classe industrielle.

Nous vous ferons observer, messieurs, que le produit de vos travaux sera la proie que se disputeront et que dévoreront tous les partis politiques qui existeront, tant que vous ne formerez pas un parti politique pour le défendre contre la rapacité des consommateurs non producteurs.

Nous vous ferons observer ensuite que la production d'un écrit qui proclame les principes et les opinions du parti industriel est pour vous le seul moyen qui existe de vous constituer solidement en parti politique.

C'est au moyen de la publication du *Conservateur* ² que s'est formé le parti ultra, qui est aujourd'hui triomphant, au point qu'il arrache au ministère à peu près toutes les concessions qu'il désire ³, mais qui est peu redoutable, parce qu'il n'a derrière lui que la domesticité des nobles et que les nobles qui figurent à la tête de ce parti ne possèdent aucune capacité positive.

La *Minerve* ⁴ a été le moyen de formation du parti libéral actuel, parti qui, fort heureusement, est aujourd'hui complètement battu, car, s'il avait réussi dans ses

1. Le *Catéchisme des industriels*.

2. D'octobre 1818 à mars 1820, par Chateaubriand, Lamennais, etc... Le *Conservateur* a tenté d'unir les différents courants ultras plutôt qu'il n'a créé le parti ultra-royaliste.

3. Le ministère est formé d'ultras. Mais Saint-Simon n'ignore pas que, pour beaucoup d'ultras, les ministres trahissent

le parti et que l'action du parti consiste pour une part en une action de harcèlement sur le ministère.

4. Parue de février 1818 à mars 1820, Benjamin Constant étant son rédacteur le plus connu. La *Minerve* fut, comme le *Conservateur*, interdite par le ministère de « juste milieu » après l'assassinat du duc de Berry.

projets, il aurait fait rentrer la France en révolution, mais qui a joué, pendant quelques moments, un rôle très important.

Messieurs, nous nous présentons avec infiniment plus de confiance que le *Conservateur* et la *Minerve* n'ont jamais pu le faire; parce que c'est un système que nous produisons; parce que c'est le seul système politique qui puisse rétablir la tranquillité en France; parce que c'est le seul qui puisse accélérer, autant que possible, la prospérité publique et la tranquillité du roi¹; parce que c'est un système enfin qui aura décuplé la consommation peu d'années après son adoption par l'aisance qu'il répandra dans la classe laborieuse.

Catéchisme des industriels, deuxième cahier
(mars 1824), in *Œuvres choisies*, t. III,
p. 174-175.

6. — LES OBJECTIONS DES CHEFS D'INDUSTRIE.

Les chefs d'industrie se méfient des conséquences qu'aurait pour eux l'adoption du point de vue de Saint-Simon. S'ils admettent les bases de départ, ils récusent les conclusions. Le second texte, non publié par Saint-Simon, témoigne en faveur de sa lucidité; le premier texte, en faveur de son opiniâtreté.

Dialogue entre un producteur du département de la Seine et l'auteur du Système industriel.

Le producteur. — Donnez-nous, monsieur, des moyens d'exécution, c'est la seule manière pour vous d'assurer le succès de votre entreprise. Si vous n'êtes pas parvenu à en découvrir, si vous ne vous sentez pas en état de nous les exposer clairement, vous avez eu tort de vous mettre en avant et de vous présenter au public comme un réformateur de l'ordre social; car ce qui constitue la grande valeur d'un nouveau système politique, c'est une bonne conception des moyens à employer pour le mettre en activité.

1. Saint-Simon démontre à plusieurs reprises que Louis XVIII ne pourra régner

paisiblement que si les intérêts industriels sont satisfaits.

Quant à la confiance que vous désirez nous inspirer dans notre capacité pour diriger l'administration de la fortune publique, vous pouvez être parfaitement tranquille à cet égard ; cette confiance se développera très facilement et très promptement, dès le moment que vous nous aurez fait apercevoir une manière pacifique¹ d'anéantir la suprématie exercée sur la nation productive par des hommes dont la plus grande capacité consiste dans l'art de tenir une bonne maison², par des hommes dont l'ambition a principalement pour objet de s'enrichir aux dépens de la nation.

Parlez-nous donc des moyens d'exécution, et dites-nous bien clairement ceux qui doivent être employés pour procurer promptement à la classe des producteurs le plus haut degré de considération et d'importance sociale.

Je trouve les idées que vous nous avez présentées à ce sujet à la fin de vos deux lettres³ peu claires ; je trouve que vous ne les avez pas suffisamment développées ; je trouve enfin que, dans cette occasion, vous avez placé la charrue avant les bœufs. Vous invitez les électeurs du département de la Seine à se passionner ; vous les engagez à passionner tous les producteurs de France, tous ceux de l'Europe, pour obtenir la principale influence sur l'administration de la fortune publique. Je vous ferai observer à cet égard que les hommes sensés ne sont susceptibles de se passionner pour une affaire que dans le cas où ils voient clairement les moyens de réussir dans cette entreprise.

Quant à moi, il me paraît qu'il existe une considération préliminaire indispensable pour que les producteurs puissent obtenir une amélioration importante dans leur existence sociale, c'est qu'ils se trouvent en majorité dans la Chambre, et il faut bien du temps pour que cette condition puisse être remplie. Connaissez-vous une autre route ? Si vous la connaissez, hâtez-vous de nous l'indiquer.

1. Saint-Simon se heurte à l'objection : nous ne voulons pas de révolution et ce que vous nous proposez ne peut se réaliser sans révolution.

2. Au sens de : donner de belles réceptions et de belles fêtes.

3. Allusion aux *Deux lettres à MM. les électeurs du département de la Seine qui sont producteurs*, brochure de juin 1822, appartenant à la troisième partie du *Système industriel*, comme la présente.

L'auteur. — Votre sévérité, monsieur, ne me contrarie point du tout. En me menant rudement, vous m'avez donné le droit d'en agir de même à votre égard. Je vous somme donc de répondre catégoriquement aux questions que je vais vous faire.

Est-il vrai, Monsieur, que, si le roi en avait la volonté, il pourrait, à l'instant même, et sans contrevenir à aucune des dispositions de la Charte, former un conseil d'administration¹; qu'il pourrait le composer des producteurs les plus importants; qu'il pourrait réunir ce conseil tous les ans pendant le temps qui serait nécessaire à ces administrateurs pour examiner les comptes des ministres et pour former le projet de budget de l'année suivante; qu'enfin il pourrait communiquer avec ce conseil et se faire rendre compte directement par lui de ses travaux?

Est-il vrai aussi que la suite nécessaire d'une pareille disposition serait que les principaux producteurs deviendraient immédiatement les personnages les plus importants de l'État, et que, par conséquent, la classe des producteurs se trouverait la première de toutes les classes?

Le producteur. — Je conviens que l'une et l'autre de ces deux propositions sont justes.

L'auteur. — Donc, d'après votre propre aveu, la difficulté se réduit à ceci :

Déterminer le roi à confier aux principaux producteurs l'administration de la fortune publique.

Donc, d'après votre propre aveu, c'est une erreur de croire que les producteurs n'ont qu'un seul moyen d'améliorer leur existence sociale, celui d'obtenir la majorité dans la Chambre; et cette erreur était bien importante à combattre, puisque tous ceux qui sont appelés par leur

1. Saint-Simon songe certainement comme à des précurseurs de son conseil d'administration aux conseils consultatifs qui existaient depuis l'Empire auprès du ministère de l'Intérieur : *Conseil du commerce et Conseil des fabriques et manufactures*. Du second, son ami Ternaux était le vice-président, le ministre assurant la présidence. Les deux conseils revendiquaient, sous la

Restauration, une extension de leurs pouvoirs et avaient obtenu en 1819 partiellement satisfaction. (Cf. G. et H. BOURGIN : *le Régime de l'industrie en France de 1814 à 1830*, t. II, introduction.) Mais ils ne songeaient pas à se substituer à la Chambre, ce qui, contrairement à ce qu'affirme Saint-Simon, ne pouvait se faire sans contrevenir à la Charte.

position à faire valoir les droits politiques des producteurs en sont imbus.

D'après votre propre aveu enfin, j'ai trouvé le moyen de faire sortir les producteurs du cul-de-sac dans lequel ils s'étaient enfoncés, et de les faire rentrer dans la route du perfectionnement¹.

Le mal, Monsieur, le grand mal, c'est que les producteurs n'ont point encore acquis suffisamment d'énergie politique, ils n'osent pas regarder la difficulté en face.

Dans les circonstances actuelles, un seul producteur important² qui développerait un grand caractère parviendrait en peu de temps à déterminer le changement qui assurerait la tranquillité du roi et la prospérité de la nation.

Sur les intérêts politiques des producteurs, extrait de la troisième partie du Système industriel (été 1822) ; n'a jamais été réimprimé, B. N., Rés. R/2650.

Les idées que nous avons développées dans l'ouvrage *l'Industrie* ont été d'abord assez bien accueillies du public ; plusieurs agriculteurs, plusieurs banquiers, négociants et fabricants des plus importants s'en sont déclarés les patrons, mais ce succès n'a pas été de longue durée. Quand nous avons voulu tirer des conséquences de ces prémisses, quand nous avons dit que les pouvoirs politiques étaient principalement placés par la Constitution entre des mains inhabiles pour les exercer, puisque les principaux personnages de l'État se trouvaient être des princes, des nobles et des propriétaires oisifs, que leur éducation n'avait rendus propres ni aux travaux théoriques, ni aux travaux pratiques ; quand nous avons démontré que les gouvernants jouissaient de pouvoirs beaucoup plus étendus qu'il n'était nécessaire pour le maintien de l'ordre social ; quand nous avons émis l'opinion que le gouvernement coûtait aux gouvernés deux fois plus qu'il n'aurait dû, et que nous avons conclu qu'un

1. Cette argumentation, imitée de celle de Socrate, est une argumentation de sophiste. Saint-Simon n'a pas réduit à néant

le premier point de vue de son interlocuteur.

2. Saint-Simon n'explique ni comment ni pourquoi.

pareil régime ne pouvait être considéré que comme transitoire, que la Constitution définitive serait celle dans laquelle les abeilles cesseraient d'être gouvernées par les frelons, nous avons été tout de suite abandonné.

*Brouillon inédit (vers 1819),
B. N. Mss, Nouv. Acq. fr. 24607.*

APPENDICE :

PREMIER CHANT DES INDUSTRIELS

Saint-Simon a organisé une chorale ouvrière dans une des manufactures de tissus de laine de son ami Ternaux. Il demande à l'auteur de la Marseillaise, à Rouget de Lisle (1760-1836), de composer les paroles et la musique d'un Premier Chant des industriels, qui est prêt dans le courant de l'été 1821. Rouget de Lisle n'a pas, cette fois, produit un chef-d'œuvre. Il y a toutefois dans la musique du refrain un rappel lointain de la Marseillaise. Le Premier Chant des industriels occupe les pages 209 à 212 de la Deuxième Partie du Système industriel ; il a été publié à part vers novembre 1821.

1. Les temps préparés par nos pères,
Les temps enfin sont arrivés,
Tous les obstacles sont levés ;
Nous touchons à nos jours prospères.
Déjà s'inclinent devant nous
La force et l'erreur détrônées :
Quelques efforts, quelques journées,
Elles tombent à nos genoux.

(Refrain 1, 2, 3.)

- Honneur à nous, enfants de l'industrie !
Honneur, honneur à nos heureux travaux !
Dans tous les arts vainqueurs de nos rivaux,
Soyons l'espoir, l'orgueil de la patrie (*bis*).
2. Déployant ses ailes dorées,
L'Industrie aux cent mille bras,
Joyeuse, parcourt nos climats,

Et fertilise nos contrées.
 Le désert se peuple à sa voix,
 Le sol aride se féconde,
 Et, pour les délices du monde,
 Au monde elle donne des lois.

(*Au refrain.*)

3. Par qui voit-on cicatrisée
 La trace de nos maux divers ?
 Sous le poids de tant de revers,
 Qui soutint la France épuisée ?
 « Enfin, s'écriait l'étranger,
 Enfin, la France est ma victime. »
 Quelles mains comblèrent l'abîme.
 Où sa haine allait la plonger ?

(*Au refrain.*)

4. Laissons, dans sa lâche mollesse,
 Le sybarite végéter.
 Laissons le noble nous vanter
 Ce qu'il appelle sa noblesse.
 Ternaux¹ ! le vrai noble, c'est toi ;
 C'est le sage à la vie active,
 Qui créa des biens qu'il cultive
 Pour les répandre autour de soi.

1. Saint-Simon commente ce couplet ainsi : « Ce n'est point à la personne de M. Ternaux que s'adresse notre hommage ; c'est à l'acte courageux et philosophique par lequel il a signalé la naissance de l'ordre de choses industrielles et fixé le point d'où cet ordre de choses prendra l'allure et l'essor qui lui sont naturels. Pourquoi l'action de M. Ternaux ne recevrait-elle pas les éloges qu'elle mérite ? Pourquoi ces éloges ne rejailliraient-ils pas sur son auteur ? Quel est donc ce privilège de louanges et d'admiration dont une aveugle routine fait l'apanage, à peu près exclusif, de l'héroïsme mili-

taire ? Eh quoi ! pour le moindre fait d'armes, le plus mince général entend toutes les trompettes de la renommée retentir en sa faveur... » L'héroïsme civil de Ternaux consistait en ceci que, créé baron par Louis XVIII à la suite de l'exposition industrielle de 1819, il se refusait à porter ce titre nobiliaire. Saint-Simon déclare encore à ce propos : « Le premier industriel qui a refusé de s'affubler d'un sobriquet féodal doit être loué, peint, gravé, sculpté et chanté : tous les beaux-arts doivent travailler de concert à immortaliser son nom. »

(Refrain final.)

Honneur à toi, soutien de l'Industrie !
Honneur, honneur à tes nobles travaux !
Dans la carrière enflamme tes rivaux,
Et vis longtemps pour eux, pour la patrie (*bis*).

L'INDUSTRIE ET LE PROLÉTARIAT

I. — SUR LA MISÈRE DES OUVRIERS.

La Restauration commence pour le prolétariat français par une crise économique (1816-1817). Dans ces deux brouillons, Saint-Simon montre d'abord sa sensibilité à la misère ouvrière ; il prouve aussi son désir d'y porter remède, en rognant les crédits militaires ; il témoigne enfin de sa faculté de comprendre que l'unité de la classe industrielle qu'il met ordinairement en avant est rompue en premier lieu par les chefs d'industrie.

Les hommes qui composent la classe ouvrière sentent que leur sort n'est pas amélioré dans la proportion qui devrait naturellement résulter des progrès faits par les idées positives¹. Ils ne sentent leurs droits, il est vrai, que d'une manière vague. Si on les interrogeait, ils ne se montreraient pas capables d'expliquer clairement par quel moyen il serait possible de diminuer les malheurs de leur position, mais ils ont bien certainement conscience très positive de la possibilité qu'aurait le Parlement de rendre leur existence physique et politique infiniment plus heureuse qu'elle n'a été jusqu'à ce jour.

1. Positives : scientifiques.

Ils sont mécontents sous deux rapports bien distincts. Ils éprouvent un mécontentement direct : c'est celui dont nous venons de parler ; ils en sentent un autre qui est indirect et dont nous allons rendre compte.

Il y a un sentiment d'union, de compagnonnage, si on veut, qui lie entre eux tous les membres de la classe industrielle¹, de manière que les derniers ouvriers des manufactures de MM. Perrier², Ternaux³ ou Gros d'Avilliers⁴ se regardent comme compagnons de leurs chefs, de même que les soldats des armées de Turenne et de Condé se disaient frères d'armes de leurs généraux. Or la condition des chefs de la classe industrielle est très améliorée, ils ont acquis plus de considération qu'ils n'en avaient avant la révolution. Leurs propriétés, c'est-à-dire les propriétés mobilières, ont été en quelque façon anoblies par la loi des élections⁵, et les compagnons de la classe industrielle qui n'ont encore rien gagné voient nécessairement avec humeur leurs chefs devenir comte ou baron et passer par ce moyen dans la classe féodale.

Avant la révolution, les manœuvres qui forment la masse de la classe industrielle avaient des soutiens, puisqu'ils faisaient cause commune avec les banquiers, les négociants et les manufacturiers. Aujourd'hui qu'ils se voient abandonnés par tout ce qu'il y avait de puissant dans leur classe, ils ont nécessairement de l'humeur contre l'allure politique actuelle.

En nous résumant à ce sujet, nous dirons que les manœuvres ont de l'humeur sous plusieurs rapports, et qu'ils en ont dans ce moment sous le rapport le plus essentiel de tous, sous celui qu'ils manquent d'ouvrage et qu'ils meurent de faim⁶.

1. Sur la part de vérité contenue dans cette assertion, voir la Préface.

2. Les frères Perrier (à ne pas confondre avec les banquiers Périer) dirigeaient plusieurs entreprises, la plus célèbre étant la « pompe à feu » de Chaillot, installée en 1802 pour distribuer dans Paris une eau autre que celle de la Seine.

3. Voir le chapitre précédent.

4. Fabricant et marchand parisien de toiles peintes et de mousselines, très fortuné.

5. Celle du 5 février 1817.

6. Cette allusion à la crise économique et l'allusion à la loi du 5 février 1817 sont les deux indications qui permettent de dater approximativement ce brouillon et celui qui suit.

Brouillon inédit, intitulé « Premier brouillon » (vers 1817), B. N. Mss, Nouv. Acq. fr. 24607.

Quel est le moyen de calmer l'humeur des manœuvres qui forment la masse du peuple français ? Quel est le moyen de satisfaire leurs justes prétentions ? C'est de prendre des mesures pour leur assurer du travail. Une pareille mesure exige dans le premier moment une mise dehors considérable¹ et il n'existe qu'un seul moyen pour se procurer l'argent nécessaire, c'est de supprimer d'autres dépenses, c'est surtout de supprimer la plus considérable de toutes. L'entretien de l'armée est incontestablement la dépense la plus considérable. Le licenciement de l'armée est donc la première mesure à prendre pour contenter le peuple, pour le rendre heureux et pour ne pas se trouver exposé aux effets de son mécontentement.

Brouillon inédit, intitulé « Deuxième brouillon » (vers 1817), B. N. Mss, Nouv. Acq. fr. 24607.

2. — POUR L'AMÉLIORATION DU SORT DU PROLÉTARIAT.

Pour les prolétaires des champs, comme pour les prolétaires des manufactures et des fabriques du monde entier, Saint-Simon réclame que cesse leur condition inhumaine.

Le but direct de mon entreprise est d'améliorer le plus possible le sort de la classe qui n'a point d'autres moyens d'existence que le travail de ses bras ; mon but est d'améliorer le sort de cette classe, non seulement en France, mais en Angleterre, en Belgique, en Portugal, en Espagne, en Italie, dans le reste de l'Europe et dans

1. *Note de Saint-Simon*: La totalité de l'argent employé par le ministère de la Guerre est perdue sans retour pour la nation. Tandis que celui employé à faire travailler la classe pauvre augmentera le revenu national si le choix des travaux est fait avec

intelligence et surtout si on sait combiner la conduite de ces travaux de manière qu'ils soient surveillés par des intérêts particuliers.

[Mise dehors signifie mise de fonds. Manœuvre est synonyme de prolétaire.]

le monde entier. Cette classe, malgré les immenses progrès de la civilisation (depuis l'affranchissement des communes¹), est encore la plus nombreuse dans les pays les plus civilisés ; elle forme la majorité dans une proportion plus ou moins forte chez toutes les nations du globe. Ainsi ce serait d'elle que les gouvernements devraient s'occuper principalement, et, au contraire, c'est elle de toutes dont ils soignent le moins les intérêts ; ils la regardent comme essentiellement gouvernable et imposable, et le seul soin important qu'ils prennent à son égard est de la maintenir dans l'obéissance la plus passive.

Du système industriel, premier volume (1821), in Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, t. XXII, p. 81.

3. — PREMIER APPEL AUX OUVRIERS.

Las de s'adresser en vain aux chefs d'industrie, Saint-Simon suggère aux ouvriers, en novembre 1821, de pousser de l'avant les chefs d'industrie. C'est la première fois qu'un écrivain français connu fait appel à l'action propre de la classe ouvrière.

HENRY SAINT-SIMON A MESSIEURS LES OUVRIERS

MESSIEURS,

Le principal but que je me propose dans mes travaux est d'améliorer, autant que possible, votre situation. Je n'occupe aucune place, je ne possède aucun pouvoir : ainsi, le seul moyen que je puisse employer pour vous être utile consiste à vous donner de bons conseils. Je vous invite à tenir le langage suivant aux

1. Depuis le XII^e siècle. Saint-Simon se réfère souvent à ce grand fait historique. C'est une habileté politique de sa part, car la Charte de 1814 en parlait. Louis XVIII y invoquait même l'exemple de son lointain ancêtre Louis VI le Gros, « père des com-

munes », qu'il aurait aidées à s'affranchir du régime féodal et qu'il aurait prises sous sa protection contre les féodaux. En fait, Louis VI n'avait pas plus été le « père des communes » que Louis XVIII ne fut le roi de la bourgeoisie.

chefs des principales maisons de culture, de fabrication et de commerce. Il me paraît certain qu'il en résultera pour vous de grands avantages, et que votre existence sera promptement améliorée. C'est vous qui allez parler.

MESSIEURS LES CHEFS DES PRINCIPALES
MAISONS DE CULTURE, DE FABRICATION
ET DE COMMERCE ¹,

Vous êtes riches, et nous sommes pauvres ; vous travaillez de la tête, et nous des bras ; il résulte de ces deux différences fondamentales qui existent entre nous que nous sommes et que nous devons être vos subordonnés.

Puisque vous êtes nos chefs, Messieurs, c'est à vous que nous devons adresser les doléances que nous désirons faire parvenir aux pieds du trône, et c'est ce que nous allons faire, en vous invitant à faire connaître à SA MAJESTÉ ce que nous allons vous dire.

HENRI IV pensait que tous les efforts du Gouvernement devaient tendre à nous mettre en état de manger la poule au pot tous les dimanches ²; les Bourbons actuels peuvent réaliser le vœu de ce bon prince dont ils se glorifient d'être les descendants.

1. L'un de ces chefs d'industrie, l'imprimeur Crapelet, sous le pseudonyme de l'ouvrier Antoine Nantua, écrivit une *Réponse à une lettre adressée par M. Henry Saint-Simon à MM. les Ouvriers* (B. N. Lb 48/3347) d'une ironie très lourde, comme on pourra en juger. Cela semble prouver que certains patrons redoutaient l'effet de la propagande de Saint-Simon sur leurs ouvriers. Crapelet avait imprimé des brochures de Saint-Simon à la fin de 1820 et au début de 1821. Il le connaissait donc personnellement.

2. La Restauration utilisait la légende de la poule au pot pour démontrer que le Bourbon restauré Louis XVIII ferait ce qu'avait fait le premier Bourbon Henri IV. Malgré la « vio-

lente amour » qu'il prétendait avoir pour le peuple, Henri IV noya dans le sang les révoltes de la faim, celles des *Gauthiers* de Normandie (1590) et celle des *Croquants* du Périgord (1594-1595). Entre 1600 et 1610, il y eut, il est vrai, une amélioration des conditions d'existence à la campagne, origine de la légende. Outre la poule au pot, Crapelet exige le droit à la ribote le lundi (p. 6 de sa *Réponse*). Effectivement, à Paris tout au moins, le lundi était chômé par un grand nombre de corporations, et c'était un bon jour pour les patrons de cabarets qui, d'ailleurs, rendaient tournée pour tournée. Ces pratiques n'ont pas survécu à la première guerre mondiale.

MESSIEURS,

Notre gros bon sens¹ nous suffit pour nous apercevoir que les affaires de la nation française sont très mal administrées, que ses ressources sont mal employées, que son activité est mal dirigée, ou plutôt qu'elle est paralysée par la fausse direction qui lui est donnée.

Notre gros bon sens nous suffit encore pour nous faire voir qu'il serait facile d'enrichir la nation, de la rendre plus heureuse et plus puissante qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour ; il nous suffit aussi pour nous faire concevoir les moyens qui doivent être employés pour atteindre ce grand but.

MESSIEURS,

On peut doubler, en moins de dix ans, la valeur du territoire de la France. Pour cela, il faudrait défricher les terres incultes², dessécher celles qui sont marécageuses, percer de nouvelles routes, améliorer celles qui existent, construire tous les ponts nécessaires pour abrégier les transports et faire tous les canaux qui peuvent être utiles à la navigation, ainsi qu'aux irrigations.

Les fonds ne manqueront point pour réaliser un bon projet d'amélioration générale du territoire de la France. Les capitaux se présenteront avec empressement, si

1. « Notre gros bon sens », comme, plus haut, « vous travaillez de la tête et nous des bras », sont des formules dont Crapelet sent l'ironie désagréable aux chefs d'industrie.

2. Crapelet écrit : « Vous voulez faire défricher toutes les terres incultes, percer de nouvelles routes, améliorer celles qui existent, faire construire mille canaux. Dans le cabinet, d'un trait de plume, on enfante des prodiges ; nous connaissons cela. Mais transportez-vous sur les lieux que vous voulez favoriser de tant de bienfaits, et vous jugerez différemment... J'ai toujours entendu dire que l'on for-

merait un joli royaume de toutes les terres des routes de France, et vous voulez créer de nouvelles routes, enlever de cette façon de bonnes terres à la culture, pour lui en rendre de mauvaises par les défrichements ; c'est ce qu'on appelle dans mon pays faire six liards de deux sous » (p. 8-9 de la *Réponse*). Il y avait quatre liards dans un sou. La stupidité goguenarde de Crapelet ne lui est pas propre ; des raisonnements de cette force seront opposés par beaucoup de bourgeois français jusqu'en 1848 aux programmes de grands travaux.

l'État (se contentant de l'augmentation d'impôt qui résultera nécessairement de l'accroissement des richesses) concède, autant que possible, aux entrepreneurs tous les bénéfices qui résulteront de l'exécution de leurs entreprises¹.

Les bras ne manqueront pas non plus, car, faute d'avoir pris la mesure que nous venons d'indiquer, et qui est la seule propre à donner une activité générale à la production, un grand nombre de terrassiers² manquent habituellement d'ouvrage. Les travaux ordinaires de la culture emploient tous les bras pendant la moisson ; mais, une fois la moisson terminée, le huitième de la population suffit pour les labours, les semences, le hersage, le battage³ et la garde des troupeaux ; de manière que, dans les lieux où la population n'est pas employée à la fabrication des objets ouvragés⁴, la plus grande partie des ouvriers manquent d'ouvrage pendant une grande partie de l'année. On peut bien estimer à six millions la quantité de terrassiers sans occupation pendant tout l'intervalle des moissons⁵.

Prenez, Messieurs, la peine de fixer votre attention sur ce que nous venons de dire ; réfléchissez sur l'idée que nous venons de vous soumettre, et vous reconnaîtrez facilement que, si le Gouvernement déclarait qu'il concéderait, autant que possible, aux entrepreneurs des travaux ayant pour objet l'accroissement de valeur du territoire de la France, tous les avantages particuliers qui résulte-

1. Saint-Simon veut concilier plan de travail et « libre entreprise ».

2. Terrassier signifie ici ouvrier de la terre. Le *Nouveau Vocabulaire français* de Wailly (1818) donne au mot les deux sens de « qui travaille à des terrasses » et de « qui transporte des terres ». C'est autour de 1840, pendant les grands travaux d'établissement des voies ferrées, que les ouvriers employés aux terrassements deviendront les premiers terrassiers qualifiés.

3. Il n'y a pas encore de machines à battre d'usage courant. Le battage se fait au fléau, en

plusieurs fois, à mesure des besoins, l'hiver surtout.

4. Allusion à l'artisanat et aux travaux industriels (tissage par exemple) très répandus dans les campagnes.

5. *Note de Saint-Simon* : Nous ne prétendons pas que, pendant l'intervalle des moissons, il y ait six millions d'hommes restant les bras croisés, mais nous disons que six millions d'hommes peuvent être employés, pendant tout ce temps, aux travaux que nous avons indiqués, sans que cela nuise au surplus de la production.

raient de ces travaux, les entreprises de ce genre seraient faites promptement ; qu'elles seraient poursuivies avec ardeur et exécutées rapidement.

Vous reconnaîtrez également que l'adoption de cette mesure procurera, tant à vous qu'à nous, les avantages les plus importants dont la société puisse nous faire jouir. Elle accroîtra vos richesses, elle nous donnera du travail et, par conséquent, de l'aisance¹.

Ceux de vous et de nous qui sommes livrés à l'agriculture jouiront directement des avantages qui résulteront de cette opération ; ceux qui sont livrés à la fabrication d'objets ouvragés et au commerce ne seront pas moins bien traités, quoique les avantages ne doivent être pour eux qu'indirects ; car les ouvriers cultivateurs se trouvant employés tous et pendant toute l'année, il en résultera qu'ils recevront 120 à 150 millions de salaire de plus par mois, et qu'ils consommeront par conséquent pour 1 500 à 1 800 millions de plus par an ; ce qui accroîtra l'activité de la fabrication et du commerce dans une proportion qui n'a existé jusqu'à ce jour nulle part, même en Angleterre.

L'administration actuelle des affaires publiques est très vicieuse sous ce premier rapport que le nombre des administrateurs, ainsi que celui de leurs subordonnés, est beaucoup trop considérable ; ce qui fait monter les frais de cette administration à un prix exorbitant, ce qui fait supporter à la nation une charge très pesante et qui ne lui est d'aucune utilité.

Elle est vicieuse sous un rapport encore bien plus important, c'est que les administrateurs sont pris dans les classes de la société dont la capacité n'est pas celle

1. Commentaire de Crapelet : « Je crois à toute votre bonne volonté pour nous ; mais, si vous êtes sincère avec vous-même, vous conviendrez que la tâche que vous vous êtes imposée, d'éclairer tout le monde sur ses véritables intérêts, vous tourmente l'esprit, vous casse la tête, vous agite les sens ; et que ce métier vous cause cent fois plus de fatigues physiques et morales qu'à l'indus-

triel le poids d'un sac de grain qui fait ployer son corps... Si pourtant vous parvenez à nous mettre tous à notre aise, mon cher monsieur, je ne m'en défendrai pas. Ce désir part d'un bon naturel, Dieu vous aide ! Mais vous devez vous souvenir combien de promesses semblables ont été faites, depuis trente-cinq ans, à tout ce peuple que l'on a tant trompé » (p. 4-6 de la Réponse).

d'administrer, dans des classes dont les intérêts sont, à beaucoup d'égards, contraires à ceux de la classe productive, qui est la nôtre, qui est la seule dont les travaux aient directement pour objet l'accroissement de la puissance, de l'aisance et du bonheur positif de la nation.

Les inconvénients résultant de la mauvaise composition des administrateurs sont infiniment plus grands que ceux occasionnés par la multiplicité des employés et par l'énormité des appointements accordés aux états-majors placés très inutilement à la tête de toutes les administrations.

Les économies qui pourraient être faites sur les frais de l'administration actuelle s'élèveraient tout au plus à 200 millions par an¹, et on peut estimer sans exagération que la France accroîtrait de 3 milliards par an ses capitaux, tant en valeurs territoriales qu'en valeurs mobilières², si l'administration était composée d'hommes capables, d'hommes intéressés à donner la plus grande activité à toutes les branches d'industrie.

En un mot, l'administration actuelle est principalement dirigée par les nobles, par les légistes et par les militaires. Or ces trois classes s'entendent parfaitement à manger les produits de l'industrie, mais elles sont tout à fait incapables de diriger les travaux des producteurs; elles ont même, à certains égards, intérêt à s'opposer aux succès de l'industrie, parce que les succès de ce genre tendent à augmenter l'importance des producteurs et à diminuer celle des nobles, des légistes et des militaires.

C'est notre classe³, messieurs, qui supporte directement les inconvénients de la mauvaise administration actuelle; elle paye les impôts en grande partie et elle ne reçoit aucun appointement; elle éprouve à elle seule tout le manque à gagner; il est donc naturel que ce soit nous qui nous ingénions davantage à trouver le remède aux maux qui pèsent sur nous d'une manière particulière.

Ces inconvénients, messieurs, portent encore plus directement et plus fortement sur nous autres ouvriers

1. Pour un budget d'un milliard.

2. En terres, du fait de leur

amélioration, et en argent.

3. La classe ouvrière, distinguée des chefs d'industrie.

que sur vous qui êtes riches et capables, puisqu'il en résulte, pour un grand nombre de nous, souffrance sous le rapport des premiers besoins de la vie ; c'est donc à nous à prendre l'initiative pour indiquer le moyen de mettre un terme à nos misères, qui cesseront évidemment à l'instant où les affaires publiques seront convenablement administrées.

Voici ce que nous vous proposons.

Nous vous invitons, vous qui êtes nos chefs¹, vous qui êtes devenus, par l'effet des progrès de la civilisation, les personnages les plus importants, les plus utiles et les plus capables de la nation, à demander au roi d'être chargés de diriger l'administration des affaires publiques ; nous vous invitons à déclarer à SA MAJESTÉ que vous avez la certitude d'enrichir la France de plus de trois milliards par an ; que vous avez la certitude de nous procurer à tous les moyens *de manger la poule au pot tous les dimanches* ; que vous avez, enfin, la certitude d'établir une tranquillité durable, en anéantissant toutes les factions qui continueront d'exister (quelque chose qu'on fasse) tant qu'on laissera subsister une dilapidation des deniers publics que chacune d'elles espère faire tourner à son profit.

Nous vous autorisons, messieurs, à faire cette demande en notre nom ; ainsi elle se trouvera être celle de 25 millions d'hommes. Or cette demande, étant conforme à tous les principes de justice et ayant pour objet direct l'amélioration du sort de l'immense majorité de la nation, nous devons espérer qu'elle fixera l'attention de SA MAJESTÉ.

MESSIEURS LES OUVRIERS,

Le seul obstacle de quelque importance qui s'oppose aujourd'hui à l'amélioration de votre sort provient du manque de confiance des chefs des maisons d'industrie dans leur capacité pour admi-

1. Ainsi qu'on le voit clairement ici, l'utopisme de Saint-Simon consiste beaucoup moins dans des recettes d'organisation de la société future que dans l'idée que les chefs d'industrie

possèdent comme tels la qualité de représenter les producteurs qui leur sont subordonnés et le talent de tenir jusqu'au bout la tête de la marche progressive de l'humanité.

nistrer les affaires publiques. Je leur adresserai incessamment un écrit pour dissiper leurs inquiétudes à cet égard et pour rectifier leurs idées relativement à quelques autres erreurs qu'ils commettent journellement, et qui leur sont, ainsi qu'à vous, extrêmement préjudiciables.

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS LES OUVRIERS,

Votre très humble serviteur,

HENRI SAINT-SIMON,

Rue de Richelieu, n° 34.

P.-S. — Tous les industriels qui désireront cette brochure pourront en venir chercher chez moi, je leur en remettrai pour eux, ainsi que pour leurs amis ¹.

Du système industriel, deuxième partie (1821), p. 213-220; cette brochure n'a jamais été rééditée; B. N., Rés. R/2652.

4. — CAPACITÉ ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DU PEUPLE.

Saint-Simon a proclamé dans l'Industrie, en 1818, que la politique était la Science de la production. Ce qu'il se propose de démontrer en 1824, c'est que le peuple doit être associé à la politique comme il l'est à la production. Il fournit dans ce texte les preuves que les prolétaires français sont capables de bien administrer des propriétés (titre donné par lui), et dans la note conjointe l'indication des moyens propres à ajouter une instruction convenable à l'éducation native des prolétaires.

Il s'agit de prouver ici que la classe la plus nombreuse, en un mot que le peuple se compose aujourd'hui d'hommes qui n'ont plus besoin d'être soumis à une surveillance particulière, d'hommes dont l'intelligence

1. Cette brochure que nous reproduisons en entier, respectant même, dans la mesure du

possible, sa disposition typographique, n'était pas la première que Saint-Simon distribuait gratis.

est suffisamment développée, et la capacité en prévoyance assez épanouie¹ pour qu'il puisse, sans inconvénient, s'établir un système d'organisation sociale qui les admette comme sociétaires.

Le peuple peut être considéré comme divisé en deux classes : celle des ouvriers occupés des travaux agricoles, et celle des hommes employés par les fabricants et par les négociants.

Examinons d'abord ce qui concerne les cultivateurs.

Lors de la vente des domaines nationaux, plusieurs milliers de prolétaires, profitant des facilités sans bornes² qui furent offertes à ceux qui auraient assez de caractère pour se déclarer, à la face de toute l'aristocratie européenne, acquéreurs de ces biens, passèrent subitement dans la classe des propriétaires territoriaux. Or la manière dont cette masse de prolétaires, devenus subitement propriétaires, a dirigé l'administration de ses propriétés³ a prouvé et constaté un grand fait politique, c'est que la dernière classe de la nation se trouve aujourd'hui composée d'hommes dont l'intelligence est suffisamment développée, d'hommes qui ont acquis suffisamment de prévoyance pour que la loi puisse, sans inconvénient pour la tranquillité publique, faire cesser la tutelle exercée sur eux jusqu'à ce jour ; et que, dès ce moment, la nation devant être considérée comme composée d'individus tous capables d'administrer des propriétés, la loi doit établir le système politique dans lequel la direction des intérêts communs sera confiée aux hommes les plus distingués dans les capacités de l'utilité la plus générale et la plus positive, l'action du

1. Ici Saint-Simon renvoie à une très longue note de cinq pages sur l'éducation et l'instruction. Ce qui, dans cette note, concerne la « capacité en prévoyance » des prolétaires français fournit la matière du texte suivant.

2. « Sans bornes » est excessif. Des délais furent accordés pour le paiement des biens nationaux par les multiples lois et décrets rendus pendant la révolution, à partir du décret du 14 mai 1790.

Les plus longs délais (dix termes annuels égaux) furent accordés par les décrets de la Convention montagnarde des 3 et 25 juin 1793, 2 frimaire et 4 nivôse an II (22 novembre et 24 décembre 1793). Malgré ces facilités, de très nombreux paysans ne purent accéder à la propriété, même parcellaire.

3. Les progrès de l'agriculture au cours de la révolution sont reconnus par les contre-révolutionnaires eux-mêmes.

gouvernement ne devant plus s'exercer, comme action directrice, qu'à l'égard des hommes dont la conduite tendrait à troubler l'ordre public¹.

Nous allons citer un fait dont nous avons été personnellement témoin, et qui prouve combien la capacité pour administrer des propriétés est aujourd'hui généralement possédée par les hommes que le hasard de la naissance a rangés dans la classe des prolétaires.

Une petite province, nommé Le Cateau-Cambrésis², appartenait en totalité à l'archevêché de Cambrai et à d'autres établissements ecclésiastiques ; les habitants de cette province étaient si complètement prolétaires, sous le rapport des immeubles, qu'il n'en existait pas un seul qui ne pût être expulsé du manoir qu'il occupait³.

Qu'arriva-t-il lorsque le territoire de cette province fut mis en vente ?

Tous les habitants, d'un mutuel accord, s'associèrent ; ils se rendirent adjudicataires du territoire de leurs communes ; ils se le partagèrent ensuite, de manière que toute une masse de population, assez importante, passa subitement de la classe des prolétaires dans celle des propriétaires territoriaux⁴.

Eh bien ! ce changement subit n'occasionna pas le moindre désordre dans la culture ; les nouveaux propriétaires se montrèrent beaucoup plus capables que les anciens, car les terres produisirent, dès l'année suivante,

1. Saint-Simon envisage de n'employer la coercition dans la société que comme elle est employée dans les établissements d'enseignement, où l'enseignement passe bien avant la discipline.

2. Aujourd'hui chef-lieu de canton du département du Nord (arrondissement de Cambrai) ; le territoire du Cateau, contrairement à ce qu'écrit Saint-Simon, n'était pas en totalité possédé par l'Église.

3. Manoir a le sens très général de maison.

4. Cette association des paysans du Cateau a probablement

existé. M. Georges Lefebvre, dans ses *Paysans du Nord pendant la Révolution*, ne l'a pas rencontrée, mais il écrit : « Il se forma aussi au Cateau de nombreuses sociétés dont on n'a pas pu démêler les opérations. » Et, de toute manière, l'association des paysans ne pouvait pas se manifester au grand jour. Seul un spéculateur exercé comme Saint-Simon était en état de la découvrir. En forçant le sens de ce passage, on a voulu induire que Saint-Simon aurait aidé l'association des paysans du Cateau. Rien ne le prouve.

de plus fortes récoltes qu'elles n'en avaient jamais produit.

Il résulte évidemment de ce qui s'est passé lors de la vente des domaines nationaux, et du fait local que nous venons de citer à l'appui du fait général, que la nation française peut être (vu l'état actuel du développement de son intelligence) gouvernée beaucoup mieux et à meilleur marché qu'elle ne l'est actuellement, et qu'elle ne parviendra à une position sociale stable qu'à l'époque où l'action gouvernementale sera primée par celle des hommes possédant au plus haut degré les capacités de l'utilité la plus générale et la plus positive.

Passons maintenant à l'examen des preuves de capacité qui ont été données par les ouvriers qui exécutent les travaux entrepris par les fabricants et par les négociants.

Au commencement de la révolution, une grande partie des entrepreneurs de travaux industriels en fabrication et en commerce ont été ruinés par les pillages qui ont eu lieu à la suite des insurrections¹; ceux de ces entrepreneurs qui ont évité les pillages ont été écrasés par la loi du *maximum*², et ceux qui ont été assez heureux pour se soustraire à ces deux calamités industrielles, ou pour y survivre pécuniairement, se sont vu enlever leur fortune par les réquisitions et par la brûlure des marchandises anglaises³.

1. Il y eut quelques pillages, certes, mais Saint-Simon en exagère l'importance.

2. Allusion aux décrets du 4 mai et du 11 septembre 1793 fixant le prix maximum des grains, aux décrets des 27, 29 et 30 septembre 1793 fixant le prix maximum du bois à brûler, du sel, des denrées alimentaires en général. Ce qu'on oublie de dire Saint-Simon, c'est que, grâce au maximum, les pauvres des villes, dont les salaires étaient également bloqués à un maximum, purent être à peu près nourris. L'abrogation du maximum, cinq mois après la chute de Robespierre (le 24 décembre 1794), ouvrit une période de fantastique montée des prix et de misère

effroyable des classes populaires. D'autre part, le maximum n'eut pas l'effet ruineux pour les riches que Saint-Simon lui attribue. Les riches ne se privèrent pas de spéculer, ce que Saint-Just, hostile à la taxation en principe, mais l'acceptant comme moyen révolutionnaire, dénonçait déjà dans son discours à la Convention du 10 octobre 1793.

3. Saint-Simon exagère aussi l'appauvrissement causé aux possédants par les réquisitions de l'an II et les incinérations — exceptionnelles — de marchandises anglaises. Saint-Simon est, dans tout cela, l'écho complaisant de la bourgeoisie thermidorienne qui se prétendait aussi misérable que le peuple !

Que serait-il arrivé après des malheurs aussi généraux, si un grand nombre des ouvriers qui avaient été employés par les manufacturiers et par les négociants qui se trouvaient ruinés, et moralement écrasés par l'effet de leurs malheurs ; si, disons-nous, un grand nombre de ces ouvriers n'eût possédé une capacité suffisante pour les remplacer ?

Il serait arrivé que les fabriques et le commerce de France auraient perdu pour longtemps beaucoup de leur importance, et que la France paierait aujourd'hui aux étrangers un tribut industriel beaucoup plus fort que celui qu'elle supportait avant la révolution ; il serait arrivé, en un mot, que la production aurait diminué en France.

Il est arrivé, au contraire, que les productions de tous les genres se sont infiniment multipliées depuis et même pendant les malheurs de la révolution ; il est arrivé que, dans tous les ateliers de fabrique et de commerce, des hommes qui y étaient employés comme simples ouvriers sont devenus entrepreneurs et directeurs de ces travaux, et qu'ils se sont montrés plus intelligents et plus actifs que leurs prédécesseurs ; de manière que la France est aujourd'hui infiniment plus prospère, plus productive et plus importante en industrie agricole, manufacturière et commerciale, qu'elle ne l'était avant la révolution, quoique la plus grande partie des directeurs actuels de tous ces genres de travaux soient sortis de la classe du peuple.

Peut-il exister une preuve plus forte et plus complète que la classe du peuple, c'est-à-dire que l'immense majorité de la nation, soit parvenue à un développement d'intelligence suffisant pour que l'organisation sociale, ayant directement le bien public pour objet, puisse s'établir en France sans inconvénient pour la tranquillité publique et, au contraire, avec de grands avantages pour toutes les classes de la société ?

On n'a point encore suffisamment senti le haut degré de civilisation auquel la dernière classe de la nation française est parvenue; on n'a point encore apprécié à sa juste valeur le perfectionnement positif en intelligence qu'a subi la classe des prolétaires. Ils ont acquis une si grande prévoyance, ils se sont rendus tellement maîtres de leurs passions et de leurs désirs les plus naturels qu'ils sont presque tous capables de supporter la faim à côté du blé de semence.

C'est surtout par la supériorité, en civilisation, de la classe la plus nombreuse sur les classes les plus nombreuses des autres nations que la nation française prime toutes les autres, et cette supériorité est incontestablement celle de toutes qui est la plus positive.

Qu'on compare les prolétaires français aux prolétaires anglais, on trouvera ces derniers animés de sentiments qui les poussent à profiter des premières circonstances qui peuvent se présenter pour commencer la guerre des pauvres contre les riches¹, tandis que les prolétaires français manifestent, en général, de l'attachement et de la bienveillance pour les industriels opulents.

En résumant ce que nous avons dit, tant dans cette note que dans le chapitre auquel elle est attachée, nous trouvons :

1^o Que, pour la classe des prolétaires, l'éducation² est infiniment plus essentielle que l'instruction;

2^o Que l'éducation de la classe prolétaire en France est bonne; qu'elle est meilleure que celle reçue par la classe semblable chez les autres nations européennes;

3^o Que c'est principalement de la supériorité des prolétaires français sur les prolétaires des autres nations, tant sous le rapport des bons sentiments que sous celui de la solidité des connaissances, que résulte la supériorité générale de la nation française sur les autres peuples.

Et nous concluons que, pour accroître la supériorité de la nation française, le meilleur moyen consiste à répandre dans la classe des prolétaires l'instruction convenable,

1. Les revendications des prolétaires anglais sont assurément plus énergiques que celles des prolétaires français à la même époque. Sur la position de Saint-

Simon relativement au salariat, voir la préface.

2. Éducation équivaut à civilisation.

ce qui est fort aisé au moyen de l'enseignement mutuel ¹.

La dixième partie de ce que coûtent les places inutiles dans les états-majors de toutes les branches de l'administration suffirait pour apprendre en dix années à lire, à écrire et à compter à tous les prolétaires de France.

On pourrait en outre leur apprendre un peu de dessin, un peu de musique, et se servir des beaux-arts comme d'un moyen de les passionner pour le bien public.

Même référence, p. 105-107.

5. — COMMENT AMÉLIORER LE SORT DE LA CLASSE LA PLUS NOMBREUSE ET LA PLUS PAUVRE ?

En adoucissant les privilèges, en développant la production matérielle et l'instruction publique.

Quand on commencera les travaux ayant directement pour but l'établissement du système du bien public, dans cette grande entreprise, les artistes, les hommes à imagination ouvriront la marche ; ils proclameront l'avenir de l'espèce humaine ; ils ôteront au passé l'âge d'or pour enrichir les générations futures ; ils passionneront la société pour l'accroissement de son bien-être, en lui présentant un riche tableau de prospérités nouvelles, en faisant sentir que tous les membres de la société participeront bientôt à des jouissances qui, jusqu'à ce jour, ont été l'apanage d'une classe très peu nombreuse ; ils chanteront les bienfaits de la civilisation et ils mettront en œuvre, pour atteindre leur but, tous les moyens des beaux-arts, l'éloquence, la poésie, la peinture, la musique ; en un mot, ils développeront la partie poétique du nouveau système.

Les savants, les hommes dont la principale occupation consiste à observer et à raisonner, démontreront la possibilité d'une grande augmentation de bien-être pour toutes les classes de la société, pour la classe la plus nom-

1. Puisque, sous la direction d'un seul instituteur, de nombreuses équipes, conduites cha-

cune par un élève plus avancé, pourront être constituées.

breuse, celle des prolétaires, comme pour celle des particuliers les plus riches¹. Ils mettront en évidence les moyens les plus certains, les plus prompts, pour assurer la continuité des travaux de la masse des producteurs ; ils poseront les fondements de l'instruction publique ; ils établiront les lois hygiéniques du corps social ; et, entre leurs mains, la politique deviendra le complément de la science de l'homme.

Les industriels les plus importants, rapportant toutes les idées à la production, jugeront ce qu'il y a d'immédiatement praticable dans les projets d'utilité publique conçus et élaborés de concert par les savants et les artistes ; ils combineront les mesures d'exécution et en attribueront la direction aux banquiers, qui sont toujours en tête des mouvements financiers².

Opinions littéraires, philosophiques et industrielles (1824), p. 123-125, B. N., Z/57065.

Le moyen le plus direct pour opérer l'amélioration morale et physique de la majorité de la population consiste à classer comme premières dépenses de l'État celles qui sont nécessaires pour procurer du travail à tous les hommes valides, afin d'assurer leur existence physique ; celles qui ont pour objet de répandre le plus promptement possible dans la classe des prolétaires les connaissances positives acquises ; et enfin celles qui peuvent garantir aux individus composant cette classe des plaisirs et des jouissances propres à développer leur intelligence.

Même référence, p. 111.

1. Saint-Simon revient souvent sur cette idée que, dans une société peu évoluée, le luxe des plus riches est limité par le bas niveau de la production. Il écrit par exemple : « La voiture d'un voyageur casse sur un point quelconque du sol britannique ; il peut à son choix faire recommander son équipage, ou se procurer sur le champ une voiture aussi bonne que la sienne : tan-

dis qu'en Russie un voyageur... n'a d'autre ressource que de monter dans un chariot de paysan pour terminer son voyage. » (*Opinions...*, p. 117-118.)

2. Sans doute est-ce parce qu'il vit familièrement avec le banquier Olinde Rodrigues que Saint-Simon, sur la fin de sa vie, assigne aux banquiers un rôle qui ne lui apparaissait pas auparavant.

Pour améliorer le sort de la masse, il ne suffit pas de déplacer les privilèges, il faut les anéantir ; il ne suffit pas de changer les abus, il faut les abolir.

Même référence, p. 119.

POUR UNE NOUVELLE MORALE

I. — DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DES IDÉES MORALES.

Autour de 1820, Saint-Simon a scandalisé même les journalistes d'opinion avancée, en parlant d'une morale du XIX^e siècle. La morale est immuable, lui répondait-on. Il a tenté avec des fortunes diverses de prouver que non.

Dans tous les temps et chez tous les peuples on trouve, entre les institutions sociales et les idées morales, une correspondance constante, d'après laquelle on ne peut douter qu'il n'existe, entre la morale et la politique, une liaison de causalité. Et, en effet, la politique est une conséquence de la morale. Celle-ci consiste dans la connaissance des règles qui doivent présider aux rapports entre l'individu et la société, pour que l'un et l'autre soient le plus heureux qu'il est possible. Or la politique n'est autre chose que la science de celles d'entre ces règles qui sont assez importantes pour qu'il soit utile de les organiser, et en même temps assez claires, assez universellement adoptées, pour que l'organisation en soit possible. Ainsi, la politique dérive de la morale, et

les institutions d'un peuple ne sont que les conséquences de ses idées.

L'Industrie, deuxième volume (1817), in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XIX, p. 30.

Pour parvenir à une société « libérale », consacrant l'égalité de tous devant la loi et la responsabilité des gouvernants devant la nation, il faut cesser d'enseigner une morale de soumission à l'absolutisme.

Le grand principe politique du code chrétien était que les puissances dérivait de Dieu, que les princes étaient comptables de leur conduite envers Dieu seul, et les peuples envers Dieu et les princes.

Depuis le temps où de pareilles maximes étaient le dernier effort de la science politique et la base de l'ordre social, nos lumières se sont accrues, nos institutions ont changé, ont été préparées à des changements, nous sommes arrivés au point de trouver ridicules ces principes et leurs conséquences, et pourtant le vieux code d'idées morales d'où ils sont tirés est le seul enseigné dans les écoles de l'Europe. On s'occupe partout d'institutions nouvelles, et partout l'esprit des anciennes est répandu et accrédité, de sorte que l'éducation qui est le fondement et le soutien de l'ordre social est en contradiction absolue avec l'ordre social qui s'établit ou tend à s'établir par le progrès des connaissances, et que ce qu'on apprend à penser est l'opposé de ce qu'on fait ou veut faire¹.

Cela vient de ce que tout ce qu'il y a d'idées politiques récemment trouvées ne forme point un corps de doctrine et est encore dans l'esprit des penseurs éparés et désunis : il y a des aperçus² mais point de théorie ; les principes sont assez généralement convenus, mais nullement fixés ;

1. Il est certain que, l'éducation préparant la nouvelle génération des hommes qui feront l'histoire, il est important que ses principes moraux ne soient pas en retard sur les besoins réels de la génération qui fait présentement l'histoire.

2. Dans la langue de Saint-Simon, les *aperçus* sont des vues partielles et provisoires qu'il convient de relier entre elles pour aboutir à des *résumés*.

on varie sur les conséquences et les intermédiaires¹ manquent.

Est-il étonnant après cela qu'il y ait tant de lenteurs et d'incertitudes dans l'établissement et le progrès des institutions libérales en Europe, puisque la théorie sociale dont ces institutions ne sont que la pratique est trop incomplète pour être universellement enseignée, et qu'on en enseigne une contraire ; puisque l'éducation, loin de pousser les esprits dans la route que suit l'intelligence humaine, loin de les aider à s'y maintenir, les en détourne et les égare ?

Les rois sont faits par les peuples et pour les peuples ; les rois doivent rendre compte de leur conduite aux peuples, sans que les uns ni les autres cessent d'en devoir rendre compte à Dieu. C'est sur ce principe que tend à se fonder tout l'ordre social en Europe, c'est sur ce principe que l'Angleterre a fondé son gouvernement et que la France établit le sien, que les peuples d'une partie de l'Italie et de presque tout le nord de l'Allemagne² cherchent à établir le leur ; c'est d'après ce principe que doit se former le code de droit politique européen, c'est lui qui doit être la base de l'instruction sociale, si l'on veut que l'esclavage civil³ s'anéantisse en Europe, si l'on veut que la France soit libre et sache l'être.

Lettre à Lazare Carnot, ministre de l'Intérieur pendant les Cent-Jours⁴, conservée aux Archives nationales (AA 66/779), imprimée avec de nombreuses erreurs dans la Revue d'histoire économique et sociale, n° 2, de 1925.

1. Qui reliaient entre eux les aperçus.

2. Après l'effondrement de l'Europe napoléonienne, les bourgeoisies italienne et allemande, entraînant derrière elles les classes populaires, espéraient (encore au printemps de 1815) pouvoir organiser des régimes libéraux plus ou moins imités du régime parlementaire anglais. Mais les souverains réactionnaires

imposèrent des solutions absolutistes. Selon les fortes expressions de Marx, « les Allemands avaient changé un Napoléon contre trente-six Metternich ». (Discours au meeting polonais de Bruxelles, 22 février 1848.)

3. Le contraire de la liberté et de l'égalité civiles, revendications de la bourgeoisie.

4. Du 20 mars au 22 juin 1815.

Saint-Simon applique à l'idée de liberté sa méthode historique. D'abord idée particulière aux industriels en lutte contre la société féodale, elle n'est pas devenue science de la liberté. Et ceci parce que seule la liberté populaire permettra de fonder la science de la liberté.

Pendant que la théologie et la féodalité se disputaient l'empire ¹, l'industrie se trouva, par cette diversion, dans une liberté plus grande, et ce fut le peuple qui gagna aux querelles de ses maîtres.

C'est avec l'industrie et par elle que le besoin et l'amour d'être libre ont pris naissance ²; la liberté ne peut croître qu'avec elle, ne peut se fortifier que par elle.

Essentiellement paisible, essentiellement morale, ce n'est qu'avec réserve, avec ménagement, que l'industrie recherche la liberté, car la liberté n'est utile, n'est possible que quand elle est juste, c'est-à-dire nécessaire.

Tant que nous resterons dans ce vague des idées où nous a réduits si longtemps l'esclavage de la presse, et dont nous semblons nous accommoder encore, que sommes-nous, sinon un butin pour le premier maître qui voudra s'emparer de nous ? L'amour de la liberté ne suffit pas à un peuple pour être libre, il lui faut surtout la science de la liberté.

La science de la liberté a ses faits et ses généralités comme toutes les autres ; mais cette science n'est pas connue, à peine est-elle soupçonnée d'un petit nombre ;

1. L'empire signifie la domination du monde. Allusion aux conflits violents de la fin du moyen âge entre l'Église et la société civile féodale, dont profitèrent effectivement les « industriels » des communes.

2. Saint-Simon loue les communes, c'est-à-dire les villes où se développait l'artisanat, d'avoir

payé « une franchise après l'autre ». Cette liberté qui va lentement de progrès en progrès, pacifiquement, « en resserrant de plus en plus le terrain du despotisme », lui paraît, en 1817, avoir été compromise par la crise révolutionnaire de 1792 et des années suivantes.

toutefois, jusqu'au jour où elle sera devenue populaire¹, la liberté n'aura qu'une force et qu'une existence empruntées; elle ne vivra pas de sa propre vie, elle sera presque nulle.

L'Industrie, deuxième volume (1817), in
Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin,
t. XVIII, p. 209-213.

2. — POUR UNE MORALE DU TRAVAIL, POUR UNE MORALE TERRESTRE.

La morale évangélique a fait son temps. Aux producteurs il faut une morale scientifique et terrestre.

Le principe de morale le plus généralement enseigné est celui de l'Évangile :

Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fit.

J'observe :

1^o Que ce principe est négatif et qu'il n'est par conséquent qu'indirectement obligatoire²;

2^o Qu'il n'oblige pas l'individu vis-à-vis de lui-même. Quel usage un individu isolé de la société pourrait-il faire de ce principe ?

Je propose de substituer le principe suivant à celui de l'Évangile :

L'homme doit travailler.

L'homme le plus heureux est celui qui travaille. La famille la plus heureuse est celle dont tous les membres

1. Roger Garaudy écrit : « Le contenu réel de la liberté est différent à chaque étape du développement du capitalisme : pendant la période de l'accumulation primitive, pendant la période de la manufacture, pendant la période de la révolution indus-

trielle, enfin à l'époque de l'im-périalisme ». (*Grammaire de la liberté*, p. 41.) Et encore : « Un mensonge est au cœur de la culture bourgeoise et la tue : le mensonge de la liberté » (p. 27).

2. Parce qu'il s'agit d'une défense et non d'un ordre positif.

emploient utilement leur temps. La nation la plus heureuse est celle dans laquelle il y a le moins de désœuvrés. L'humanité jouirait de tout le bonheur auquel elle peut prétendre s'il n'y avait pas d'oisifs.

J'observe qu'il est bien essentiel de laisser à l'idée de travail toute la latitude dont elle est susceptible. Un fonctionnaire public quelconque, une personne adonnée aux sciences, aux beaux-arts, à l'industrie manufacturière et agricole, travaillent d'une manière tout aussi positive que le manœuvre bêchant la terre, que le portefaix portant des fardeaux. Mais un rentier, un propriétaire qui n'a pas d'état et qui ne dirige pas personnellement les travaux nécessaires pour rendre sa propriété productive, est un être en charge de la société, même quand il est aumônier¹.

Les hommes qui cultivent le champ de la science sont ceux qui ont la meilleure moralité; et qui sont les plus heureux parce que leurs travaux sont utiles à toute l'humanité.

Le législateur doit assurer le libre exercice de la propriété.

Le moraliste doit pousser l'opinion publique à punir le propriétaire oisif en le privant de toute considération².

*Introduction aux travaux scientifiques du
XIX^e siècle (1808), in Œuvres choisies,
t. I, p. 220-221.*

Il faut refondre tout le système des idées morales; il faut l'asseoir sur de nouvelles bases; en un mot, il faut passer de la morale céleste à la morale terrestre. Sans discuter ici les inconvénients qu'on trouve à fonder la morale sur la théologie, il suffit d'observer que, de fait, les idées surnaturelles sont détruites presque partout;

1. Le propriétaire oisif, même s'il fait l'aumône, est un être socialement inutile.

2. En 1808, Saint-Simon veut simplement que les *mœurs*, en condamnant l'oisiveté, la réduisent à disparaître. A partir de 1817, il envisage d'agir contre l'oisiveté essentiellement au

moyen des *lois*. Comme tous ses contemporains, Saint-Simon avait lu Montesquieu, pour qui « il ne faut pas faire par les lois ce qu'on peut faire par les mœurs », et sa pensée a progressé d'un terme à l'autre de l'antonomie.

qu'elles continueront à perdre chaque jour de leur empire, et que l'espoir du paradis et la crainte de l'enfer ne peuvent plus servir de base à la conduite des hommes. L'esprit humain a marché depuis l'établissement de la morale chrétienne ; et, par l'effet de ses progrès, il se trouve que le temps de la théologie est passé sans retour, et que ce serait folie de vouloir continuer à fonder la morale sur des préjugés dont le ridicule fait tous les jours justice... Le christianisme a fait faire un grand pas à la morale ; il serait injuste et absurde de le nier ; mais on doit reconnaître avec la même bonne foi que son règne est fini et que le temps pendant lequel il a été utile est déjà loin de nous. L'ère des idées positives commence : on ne peut plus donner à la morale d'autres motifs que des intérêts palpables, certains et présents. Tel est l'esprit du siècle et tel sera, pour jamais, de plus en plus, l'esprit des générations futures. Voilà le grand pas que va faire la civilisation ; il consistera dans l'établissement de la morale terrestre et positive.

L'Industrie, deuxième volume (1817), in
Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin,
t. XIX, p. 37-38.

3. — LA MORALE ET LES CLASSES SOCIALES.

Sans réforme de la société, il n'y a pas de morale commune, avec des obligations communes aux gouvernants et aux gouvernés.

Il est bien passé en maxime générale que les gouvernants doivent travailler pour le bonheur des gouvernés ; mais un principe n'est pas une science : un axiome aussi vague ne suffit point pour tracer les devoirs de l'homme public, car, quelque chose que fasse un administrateur, il se persuade toujours très facilement qu'il opère dans l'intérêt de ses administrés. Et, si l'on prétendait qu'il suffit de ce principe pour constituer la science des obli-

gations qu'impose la qualité d'homme public, autant vaudrait soutenir que la morale est toute faite dès qu'on a établi qu'elle doit avoir pour but le bonheur des hommes. D'ailleurs, il est clair que les devoirs des gouvernants ne peuvent être soumis à aucune règle morale, tant que le gouvernement est considéré comme devant diriger la société. Entre l'homme qui dirige et l'homme qui est dirigé, quelle morale peut-il y avoir ? L'un doit commander, l'autre obéir, voilà tout. Ainsi, il ne sera possible de remplir cette lacune de la morale que lorsque les hommes en seront venus à considérer le gouvernement non comme le directeur, mais comme l'agent, le chargé d'affaires de la société ; lorsque les limites de ses fonctions seront clairement reconnues ; lorsqu'il aura été établi que les gouvernements doivent uniquement s'attacher à garantir les travailleurs de l'action improductive des fainéants, à maintenir sécurité et liberté dans la production.

L'Industrie, deuxième volume (1817), in
Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin,
t. XIX, p. 35-36.

Seuls sont moraux les « industriels », parce qu'ils agissent en vue de l'utilité sociale.

Qu'est-ce qui est moral ? Qu'est-ce qui est immoral ? C'est une question qui doit être résolue avant de comparer la moralité des industriels à celle des anti-industriels.

En politique comme en religion, les honnêtes gens qui sont dévots et ceux qui ne le sont pas reconnaissent que toute la morale dérive du grand principe qui a été proclamé par Jésus-Christ :

*Aimez votre prochain comme vous-même ; faites pour les autres ce que vous désirez que les autres fassent pour vous*¹.

1. Sous une forme positive Saint-Simon réintroduit l'essentiel de la morale chrétienne, envisagée non plus comme une mo-

rale individuelle, mais comme la morale sociale du plus grand nombre.

Ainsi la question se réduit à savoir lesquels des industriels ou des non-industriels se conforment le mieux dans leur conduite au principe qui sert de base à la morale. Or il est évident que la vie entière des industriels est employée d'une manière utile à leur prochain, puisqu'ils consacrent leur temps et leurs moyens à la production de ce qui peut satisfaire les premiers besoins de la société et lui procurer des jouissances.

Il est également évident que la conduite de ceux qui n'appartiennent point au parti industriel est immorale, puisque ceux-là consomment et ne produisent point ; puisqu'ils vivent réellement aux dépens des autres ; puisqu'ils jouissent de tous les avantages que les travaux des industriels leur procurent, sans leur donner en échange rien qui leur soit utile, rien qui leur soit agréable ; puisque, enfin, ils ne font pas pour leur prochain ce que leur prochain fait pour eux.

Le lecteur conclut donc forcément avec moi que le parti industriel tient une conduite morale, tandis que la conduite du parti anti-industriel est tout à fait immorale.

On peut se convaincre également de la supériorité des industriels sous le rapport de la moralité, en considérant les choses d'un autre point de vue.

Il est de fait que les propriétaires d'immeubles ont peu de crédit ¹, tandis que les fabricants et autres industriels en ont beaucoup.

D'où vient cette différence ? De ce que les propriétaires industriels jouissent depuis longtemps de la réputation d'être plus exacts à remplir leurs engagements que les propriétaires non-industriels.

Or c'est un devoir prescrit par la morale de payer ses dettes, puisque c'est agir à l'égard de son prochain de même qu'on désirerait qu'il se conduisît au nôtre, et en cela les industriels ont une conduite plus morale

1. Au sens économique. Il n'existait pas encore de grands établissements financiers prêtant sur les terres ou sur les maisons. Les prêts sur immeubles étaient des prêts hypothécaires

à un taux d'usure. Sous la Restauration, la création d'une *Caisse hypothécaire* à Paris, vivement combattue par la presse ultra-royaliste, donna de médiocres résultats.

que les non-industriels, puisqu'ils payent leurs dettes plus exactement.

Le Politique (1819), dixième livraison,
p. 355-356, B. N., 8° Lc 2/1157.

Mais, avant de concevoir une morale pour toute la classe des industriels, prolétaires compris, Saint-Simon a conçu, afin de remplacer la morale chrétienne, qu'en 1817 il jugeait encore bonne pour le rebut, une morale de classe des propriétaires « industriels ».

Si les Hollandais, trouvant leur système de digues inférieur en solidité à ce qu'il pourrait être, l'avaient abandonné pour se livrer à de nouvelles constructions ; si ensuite (cet ouvrage à peine commencé) quelques inondations intérieures avaient absorbé leur attention au point de leur faire négliger entièrement le soin de leurs grandes digues, on trouverait certainement leur conduite bien folle, puisqu'elle les exposerait à être submergés à la première élévation extraordinaire de l'Océan¹.

En politique, les Français ne sont pas moins fous.

La conservation des propriétés est le grand objet de la politique. La seule digue que les propriétaires puissent opposer aux prolétaires², c'est un système de morale. Les Français ont abandonné leur ancien système de morale, parce qu'ils ont trouvé qu'il n'était plus suffisamment solide ; et, au lieu de travailler avec ardeur à le remplacer par un meilleur, ils laissent depuis plus de vingt-cinq ans absorber toute leur attention par des discussions de petite politique.

Les négociants sont, de tous les propriétaires, les plus intéressés à l'établissement du nouveau système de morale : car ils sont ceux dont les propriétés sont le plus exposées au pillage ; ils sont donc ceux qui doivent

1. Saint-Simon a sûrement visité, en Hollande, le système des digues et s'est fait expliquer le fonctionnement très strict du

« Service des eaux » préposé à leur entretien.

2. Considérés comme toujours prêts pour la sédition et le pillage.

travailler avec le plus d'ardeur à la construction de cette nouvelle digue

PAR HENRI SAINT-SIMON ¹.

L'Industrie, prospectus pour le troisième volume (juin 1817), in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XVIII, p. 220-221.

4. — POUR UNE MORALE LAIQUE ET SCIENTIFIQUE.

Saint-Simon reconnaît que le christianisme est plus vivant qu'il ne l'a dit et qu'il ne l'a cru jusque vers 1817. Mais qu'importe. La morale chrétienne n'est pas toute la morale, et il faut construire une Science de la morale sur l'observation et le raisonnement.

La déclaration faite par la royauté, que la morale est indépendante de la religion², doit être envisagée comme un perfectionnement capital du principe de la liberté de conscience, tel qu'il avait été établi par les philosophes du xviii^e siècle. On peut même dire que l'utilité de ce dernier principe n'a consisté, sous le rapport organique³, qu'à préparer cette déclaration.

En effet, tant que l'autorité sociale n'a point reconnu que la morale peut être traitée indépendamment des

1. La disposition typographique, que l'on s'efforce de reproduire, est telle qu'il faut comprendre à la fois que Saint-Simon est l'auteur de l'écrit et qu'il se propose pour être l'ingénieur social qui construira la digue contre les prolétaires.

2. Saint-Simon se réfère aux propos tenus à plusieurs reprises devant la Chambre des députés en 1819 par le ministre de la Justice, de Serre, et tendant à affirmer que l'État ne considérerait pas la morale religieuse comme la seule morale.

3. *Note de Saint-Simon*: Le principe de la liberté de conscience a sans doute exercé une action spéciale et directe; mais c'est uniquement sous le rapport critique, et comme détruisant d'une manière irrévocable l'autorité du pouvoir spirituel. La liberté de conscience est une chose négative, qui n'aura plus de sens lorsque des vérités incontestables seront offertes à la conscience.

idées religieuses, il est impossible que les savants s'occupent de l'établir sur des principes uniquement déduits de l'observation. La liberté des cultes ne diminue point par elle-même cette impossibilité, au moins d'une manière essentielle. La faculté de se choisir une croyance à volonté ne fait point cesser directement l'obligation de fonder la morale sur des croyances ¹.

Quand le pouvoir suprême a non seulement admis, mais qu'il a établi de lui-même la séparation de la morale d'avec la religion, tous les obstacles qui s'opposaient à ce que les savants travaillassent directement à établir la morale sur des observations sont entièrement levés. Il ne reste plus qu'à mettre la main à l'œuvre.

L'Organisateur, deuxième livraison (1820),
in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*,
t. XX, p. 170-171.

*La nouvelle morale ne peut tenir compte des récompenses
ou des châtimens dans un autre monde.*

Quelle est encore chez les peuples les plus civilisés de l'Europe la base de l'éducation ? N'est-ce pas l'idée que la vie de l'homme sur la terre n'est qu'un passage vers une vie à venir dans laquelle nous serons récompensés ou punis par un être tout-puissant, selon que nous aurons suivi, ou non, les volontés de cet être, telles qu'elles nous ont été enseignées par l'organe des prêtres, ses inter-prètes immédiats ?

On ne peut donc douter que la prétendue révélation

1. *Note de Saint-Simon*: Cela est très sensible dans les États-Unis d'Amérique, qui sont très en arrière de notre civilisation, sous ce rapport capital. Quoique la plus extrême liberté des cultes existe en Amérique, quoique tous les jours ce pays voie éclore des religions d'une invention nouvelle, l'obligation de fonder la morale sur une théologie quelconque y est poussée jusqu'au fanatisme, et nul n'ose-

ralt s'y soustraire ouvertement. [Remarque extrêmement profonde et encore très largement valable. Au xx^e siècle, n'importe quel système théologique grossier, depuis celui de la *Christian Science* jusqu'à ceux des multiples Armées du salut ou de *Father Divine*, sert aux États-Unis de caution surnaturelle à la morale unique d'oppression de l'impérialisme.]

ne soit encore la base de la politique. Or il suit de là que la politique n'a pas encore pu devenir une science positive, car, qu'on y prenne garde, nous sommes loin de nier l'existence d'un Dieu, de prétendre que ce ne soit pas Dieu qui nous ait créés, qu'il ne nous ait pas destinés à une vie éternelle heureuse ou malheureuse suivant la conduite utile ou nuisible à notre prochain que nous aurons tenue sur la terre ; cette croyance n'est en opposition avec aucun fait observé ; mais il suffit que l'existence de Dieu ne soit point elle-même un fait observé pour que la science dont cette idée est la base ne puisse être comptée parmi les sciences positives.

Des intérêts politiques de l'industrie, brochure inachevée et inédite (vers 1818), B. N. Mss, Nouv. Acq. fr. 24607.

Mais il n'y a aucun inconvénient à ce qu'une morale divine vienne couronner la morale terrestre chez ceux qui en sentent le besoin.

On se méprendrait grandement sur nos intentions, si l'on pensait que nous visons à détruire dans l'homme toute idée d'une vie à venir, à déraciner du cœur humain l'espoir des récompenses divines et la terreur des châtiements célestes. Nous sommes loin de prétendre à renverser des croyances qui furent très longtemps utiles, qui peuvent l'être encore beaucoup ; mais cela n'est nullement nécessaire pour faire de la politique et de la morale (science génératrice de la politique) des sciences positives. Il suffit seulement pour cela de prendre dans un ordre inverse les idées qui ont été établies et de présenter les croyances surnaturelles comme étant le couronnement de l'édifice social, au lieu de les en faire la base. Le théisme¹ n'a empêché la science sociale de devenir positive que parce qu'on a pris dans le pouvoir surnaturel la source de tous les droits et de tous les devoirs, parce que la révélation a été la science du bien et du mal. Qu'on traite désormais la science des sociétés à la

1. La croyance en Dieu.

manière de toutes les autres sciences, en n'employant d'autres moyens que le raisonnement et l'observation ; qu'on établisse d'après des principes purement humains ce que doit faire l'homme, ce qu'il doit éviter, ce qui convient à la société, ce qui lui est contraire, et que le théisme n'intervienne qu'à la fin de la combinaison comme présentant des motifs d'un autre ordre et non moins puissants de se conduire d'après les principes qui auront été démontrés. Établissez d'une manière terrestre les idées du bien et du mal, du vice et de la vertu, etc. ; cherchez quelle est la conduite qui peut procurer à l'homme le plus grand bonheur sur la terre, et ensuite ajoutez que Dieu récompensera cette conduite dans une autre vie, il n'y a là que des avantages et aucun inconvénient. En présentant la vie à venir non comme le principe, mais comme la récompense de la vie présente, vous ne faites intervenir les idées surnaturelles que d'une manière utile. Mais, tant que vous ferez de ces idées le critère universel de toute moralité, tant que vous attendrez du pouvoir surnaturel la connaissance des règles qui doivent présider à nos actions, vous resterez forcément dans la dépendance des hommes qui se chargent d'expliquer les volontés célestes ; ce ne sera pas à Dieu que vous obéirez, mais c'est au prêtre, et cette dépendance sera d'autant plus terrible que vous n'aurez aucun moyen de refuser les ordres du sacerdoce, qui partent d'une source sacrée, d'une source dans laquelle vous aurez imprudemment établi que le sacerdoce seul a le droit de puiser¹.

Même référence.

1. *Note de Saint-Simon*: Au fond, tout cela se réduit à demander que les rapports d'homme à homme deviennent directs et cessent d'avoir lieu par l'intermédiaire de la divinité ; et qu'il en soit de même des rapports de l'homme avec Dieu, qui se font par l'intermédiaire du prêtre : c'est-à-dire, quant à ce second

objet, que les choses se passent comme dans les premiers temps du christianisme. Alors, on avait pour axiome *Vox populi, vox Dei*. Plus tard, la voix des prêtres a remplacé celle du peuple. [*Vox populi, vox Dei* signifie que la voix du peuple est la voix de Dieu.]

5. — L'ÉQUIVOQUE SCIENCE-RELIGION.

Jamais la religion n'a cessé d'être pour Saint-Simon une invention humaine. Jamais il n'a cru sérieusement en un Dieu personnel. Mais il a dangereusement joué avec la notion de religion. Et comme il pensait que la science devait succéder à la religion comme pouvoir spirituel, il s'est plu parfois à imaginer la science comme une religion.

Je compte vous écrire une lettre dans laquelle j'envisagerai la religion comme une invention humaine, que je considérerai comme étant la seule nature d'institution politique qui tende à l'organisation générale de l'humanité¹. Les risques auxquels je sens que je vais me trouver exposé² pour vous avoir engagés à faire descendre les gouvernants en seconde ligne de considération³ m'engagent à prendre la précaution de vous communiquer sur-le-champ l'idée la plus capitale de celles qui doivent entrer dans le travail que je vous annonce⁴.

Faites la supposition que vous avez acquis connaissance de la manière dont la matière s'est trouvée répartie à une époque quelconque, et que vous avez fait le plan de l'univers en désignant par des nombres la quantité de matière qui se trouvait contenue dans chacune de ses parties; il sera clair à vos yeux qu'en faisant sur ce plan application de la loi de la pesanteur universelle vous pourriez prédire, aussi exactement que l'état des connaissances mathématiques vous le permettrait, tous les changements successifs qui arriveraient dans l'univers.

Cette supposition placera votre intelligence dans une position dans laquelle tous les phénomènes se présenteront à elle sous les mêmes apparences; car, en examinant sur le plan de l'univers la partie de l'espace occupée par votre individu, vous ne trouverez point aux phénomènes

1. C'est-à-dire : qui crée entre tous les hommes un lien organique.

2. Ceci est écrit sous le Consulat, et Saint-Simon sait que Bonaparte affirme la supériorité du pouvoir civil (ou politique) en toute occasion.

3. Note de Saint-Simon: Le pouvoir temporel descendra tout naturellement en seconde ligne de considération, quand le pouvoir spirituel rentrera dans les mains des savants.

4. Et qui n'a jamais paru.

que vous avez appelés *moraux* et à ceux que vous avez appelés *physiques* un caractère différent.

L'indication que je viens de vous donner est suffisante pour que l'idée soit entendue par les mathématiciens ¹.

Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains, post-scriptum (1803), in Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, t. XV, p. 58-60.

Dans ce texte, le plan de la Religion de Newton est tracé dans ses grandes lignes. Il ne manque à Saint-Simon qu'une chose, capitale à la vérité, c'est de croire en la religion de Newton. Et comment supposer qu'il y ait cru un seul instant ? et en Dieu ? et en Newton son prophète ? quand on sait qu'il n'a jamais parlé à personne de ses Lettres d'un habitant de Genève, parues anonymement. La religion de Newton n'est qu'une allégorie.

La réunion des vingt et un élus de l'humanité prendra le nom de *Conseil de Newton* ; le Conseil de Newton me ² représentera sur la terre ; il partagera l'humanité en quatre divisions, qui s'appelleront *anglaise, française, allemande et italienne* ; chacune de ces divisions aura un conseil composé de même que le conseil en chef ³. Tout homme, quelque partie du globe qu'il habite, s'attachera à une de ces divisions et souscrira pour le conseil en chef et pour celui de sa division ⁴.

LES FEMMES SERONT ADMISES A SOUSCRIRE ; ELLES POURRONT ÊTRE NOMMÉES ⁵.

1. Saint-Simon s'exprime en langage sibyllin. On peut noter toutefois que l'identité affirmée des phénomènes physiques et des phénomènes moraux, ramenés aux phénomènes physiques, est une thèse matérialiste.

2. C'est Dieu qui parle à Saint-Simon endormi.

3. C'est-à-dire de 3 mathématiciens, 3 physiciens, 3 chimistes, 3 physiologistes formant la 1^{re} classe, et de 3 littérateurs, 3 peintres, 3 musiciens formant

la 2^e classe. Un mathématicien préside le conseil au complet, ou la 1^{re} classe assemblée séparément. Un littérateur préside la 2^e classe assemblée séparément.

4. Il y aura, en outre, des conseils particuliers subordonnés aux conseils des divisions.

5. Saint-Simon souligne cette affirmation de l'égalité des sexes, qu'il met dans la bouche de Dieu pour mieux convaincre ses contemporains très antiféministes.

Les fidèles, après leur mort, seront traités comme ils auront mérité de l'être pendant leur vie.

Chaque conseil¹ fera bâtir un temple qui contiendra un mausolée² en l'honneur de Newton. Ce temple sera divisé en deux parties; l'une, qui contiendra le mausolée, sera embellie par tous les moyens que les artistes pourront inventer; l'autre sera construite et décorée de manière à donner aux hommes une idée du séjour destiné pour une éternité à ceux qui nuiront aux progrès des sciences et des arts³.

La première division⁴ réglera le culte *intérieur* du mausolée.

La seconde division⁵ du conseil réglera le culte *extérieur*; elle le combinera d'une manière qui présente un spectacle majestueux et brillant. Tous les services distingués rendus à l'humanité, toutes les actions qui auront été grandement utiles à la propagation de la foi seront honorés; le conseil réuni déterminera les honneurs qui seront accordés.

Tout fidèle qui se trouvera éloigné de moins d'une journée de marche d'un temple descendra une fois par an dans le mausolée de Newton, par une ouverture consacrée à cette destination.

Les enfants y seront apportés par leurs parents le plus tôt possible après leur naissance⁶.

Toute personne qui n'exécutera pas ce commandement sera regardée par les fidèles comme un ennemi de la religion.

Si Newton juge qu'il soit nécessaire, pour remplir mes intentions, de transporter dans une autre planète le mortel descendu dans son mausolée, il le fera⁷.

1. Conseil en chef, conseils de divisions et conseils particuliers, aussi nombreux que possible.

2. Monument funéraire.

3. La représentation des châtimens éternels à l'intérieur du temple de Newton est évidemment inspirée à Saint-Simon par les scènes de l'enfer que l'on voyait encore de son temps dans bien des églises catholiques, pour l'instruction des illettrés.

4. Comprendre la 1^{re} classe,

celle des scientifiques. Saint-Simon s'embrouille dans sa phraseologie.

5. La seconde classe, celle des littérateurs et des artistes.

6. Il y aura donc une espèce de baptême newtonien.

7. Car Dieu a délégué à Newton une partie de sa puissance miraculeuse. Le projet sérieux de Saint-Simon est contenu dans le dernier paragraphe.

Dans les environs du temple, il sera bâti des laboratoires, des ateliers et un collège : tout le luxe sera réservé pour le temple; les laboratoires, les ateliers, le collège, les logements des membres du conseil et ceux destinés à recevoir les députations des autres conseils seront construits et décorés dans un mode simple. La bibliothèque ne contiendra jamais plus de cinq cents volumes.

Même référence, p. 49-53.

Poursuivant dans une voie analogue, vingt ans plus tard, Saint-Simon élaborera ce projet d'organisation du pouvoir spirituel ou scientifique pour la France, projet dont il est curieux de constater qu'il n'a aucun faux semblant religieux, à la veille même de la publication du Nouveau Christianisme.

Les savants doivent se diviser en deux classes et former deux académies séparées. Une de ces académies doit s'occuper principalement de la formation d'un bon code des intérêts, et l'autre doit travailler au perfectionnement du code des sentiments.

Louis XIV a fondé une de ces académies, celle des sciences physiques et mathématiques : cette académie a déjà beaucoup contribué au perfectionnement des observations et des raisonnements.

L'addition d'une classe de savants en économie politique suffirait pour la mettre en mesure d'établir un bon code des intérêts¹.

L'autre académie, celle des beaux-arts, s'occupera du perfectionnement de nos facultés d'imagination et de sentiment.

L'addition d'une classe de moralistes et de théologiens² à celle des littérateurs, des poètes, des peintres,

1. Des intérêts matériels. En somme, Saint-Simon demande l'adjonction d'économistes aux mathématiciens, aux chimistes et aux physiciens de l'Académie des sciences (laquelle correspond à la 1^{re} classe du Conseil de Newton de 1803).

2. De quels théologiens s'agit-il ? De ces théologiens catho-

liques ou protestants que Saint-Simon fustigera dans le *Nouveau Christianisme* ? Ou de théologiens *néo-chrétiens* ? Saint-Simon reste dans le vague. Cette seconde académie, correspondant à la 2^e classe du Conseil de Newton, combine en fait l'Académie française et l'Académie des Beaux-Arts.

des sculpteurs et des musiciens, mettrait cette académie en mesure d'établir un bon code des sentiments.

Il doit être établi dans l'une et dans l'autre de ces académies une classe de légistes, car la société a besoin que les sentiments de ses membres, ainsi que leurs intérêts, soient soumis à des règles fixes, pour déterminer les relations qui doivent exister entre eux sous ces deux rapports.

L'Académie des sciences et celle des beaux-arts, réunies en une seule assemblée, nommeront les membres destinés à composer une académie philosophique qui portera le titre d'« académie suprême »¹.

Cette académie suprême sera chargée d'établir d'abord et de perfectionner ensuite la doctrine générale qui servira de base à l'instruction publique.

Les philosophes qui composeront cette académie s'adjoindront les légistes de la plus haute capacité, et ils leur confieront le soin d'imprimer à la doctrine générale qu'ils produiront le caractère réglementaire.

Opinions littéraires, philosophiques et industrielles (1824), p. 152-154, B. N., Z/57065.

6. — L'ÉQUIVOQUE RELIGION-MORALE.

Pendant les derniers mois de sa vie, Saint-Simon défie qu'on lui trouve une formule de morale plus générale, plus simple et plus populaire que la formule chrétienne². A ce caractère populaire de sa morale, le christianisme ajoute d'avoir contribué à anéantir l'esclavage dans le monde antique. Et Saint-Simon, qui constate maintenant la vigueur du christianisme au XIX^e siècle, veut utiliser cette vigueur dans un nouveau combat, le combat pour l'amélioration du sort du prolétariat.

[Les savants du XIX^e siècle] envisageront le christianisme comme fournissant les meilleures armes pour combattre, dans l'esprit de la multitude, les préjugés que

1. Ce sera alors le Conseil de Newton siégeant au complet.

2. Avant-propos du *Nouveau*

Christianisme. (Œuvres de Saint-Simon..., XXIII, 104.)

les clergés catholique et anglican y ont introduits. Ils rappelleront aux fidèles que c'est principalement à la religion chrétienne que les hommes sont redevables de la destruction de l'esclavage, et que l'esprit du christianisme pousse aujourd'hui la société vers l'établissement du régime qui peut améliorer le plus promptement possible l'existence morale et physique de la classe la plus pauvre. Enfin, ils prouveront que les savants laïques sont aujourd'hui, par leurs sentiments et par leurs lumières, des chrétiens très supérieurs aux théologiens de profession, qu'en conséquence les clergés des différentes sectes chrétiennes doivent être soumis à la direction du corps des savants laïques.

Opinions littéraires, philosophiques et industrielles (1824), p. 263, B. N., Z/57065.

Le but primitif de la religion chrétienne a été l'anéantissement de l'esclavage. Ce but ayant été atteint, la religion doit s'en proposer un nouveau, qui soit plus avancé que le premier : c'est d'établir une organisation sociale qui assure du travail, sans aucune interruption, à tous les prolétaires, une instruction positive à tous les membres de la société et des jouissances qui soient de nature à développer leur intelligence.

Même référence, note de la page 63.

Le dialogue du Nouveau Christianisme n'est pas le livre saint d'une nouvelle religion, mais un traité de morale sociale, couvert du prestige chrétien, cautionné par les savants et devant être imposé par eux à tous les clergés chrétiens.

Dieu a dit : *Les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres* ; ce principe sublime renferme tout ce qu'il y a de divin dans la religion chrétienne¹.

1. Un chrétien, de quelque espèce qu'il soit, n'admettra pas

que ce « principe sublime renferme, etc. ».

La nouvelle organisation chrétienne déduira les institutions temporelles, ainsi que les institutions spirituelles, du principe que *tous les hommes doivent se conduire à l'égard les uns des autres comme des frères*. Elle dirigera toutes les institutions, de quelque nature qu'elles soient, vers l'accroissement du bien-être de la classe la plus pauvre.

.....

La doctrine de la morale sera considérée par les nouveaux chrétiens comme la plus importante; le culte et le dogme ne seront envisagés par eux que comme des accessoires ayant pour objet principal de fixer sur la morale l'attention des fidèles de toutes les classes¹.

.....

(*Objection du Conservateur au Novateur.*) Eh bien ! ce système, objet de toutes vos pensées, pourquoi ne l'avoir pas présenté d'abord du point de vue religieux, du point de vue le plus élevé et le plus populaire ? Pourquoi vous être adressé aux industriels, aux savants, aux artistes, au lieu d'aller droit au peuple par la religion² ?

.....

(*Conclusion du Conservateur, converti au Nouveau Christianisme.*) Il est évident que le principe de morale : *Tous les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres*, donné par Dieu à son Église, renferme toutes les idées que vous comprenez dans ce précepte : *Toute la société doit travailler à l'amélioration morale et physique de la classe la plus pauvre ; la société doit s'organiser de la manière la plus convenable pour lui faire atteindre ce grand but.*

Nouveau Christianisme (1825), in *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. XXIII, p. 108, 113, 116-117, 173, 175.

1. Saint-Simon ajourne ce qu'il veut dire du culte et du dogme à un troisième dialogue, le second dialogue devant être, comme le premier, surtout polémique.

2. Parce que, répond Saint-

Simon, il a voulu « que l'émission de la nouvelle doctrine ne portât point la classe pauvre à des actes de violence contre les riches et contre les gouvernements » (p. 179).

TABLE DES MATIÈRES

- CLAUDE-HENRI SAINT-SIMON (1760-1825).

I. Saint-Simon aristocrate « éclairé » (1760-1789) ...	8
II. Saint-Simon et la Grande Révolution (1789-1799)	12
III. Saint-Simon pendant le Consulat et l'Empire (1799-1814).....	19
IV. L'industrialisme et la Restauration (1815-1820).	27
V. Les contradictions de l'industrialisme de Saint-Simon (1820-1825).....	33
VI. Saint-Simon et le peuple d'aujourd'hui.....	40

TEXTES CHOISIS

I. ÉLÉMENTS D'UNE AUTOBIOGRAPHIE.

1. Sa vie jusqu'en 1808	47
2. Réflexions sur son éducation.....	52
3. Influence de la Révolution d'Amérique sur sa pensée.	54
4. Confession d'un révolutionnaire.....	56
5. Sur la valeur de son expérience	59
6. Sur sa pensée et sur son style.....	61
7. Essais d'autocritique.....	63

II. LA SCIENCE ET LA SOCIÉTÉ.

1. Définition du savant.....	65
2. Pour une organisation de la recherche scientifique..	67
3. Le mouvement de la connaissance scientifique	68
4. La science moderne	69
5. La tâche scientifique du XIX ^e siècle	74
6. Progrès continu de la science	76
7. Contre la science homicide	77
8. Le peuple et la science.....	80
9. Les savants et la société	84

III. VERS UNE HISTOIRE SCIENTIFIQUE.

1. Continuité de l'histoire humaine.....	85
2. Les grands événements ne peuvent avoir que de grandes causes	86

3. L'histoire scientifique est à faire	88
4. Unité de la méthode scientifique.....	91
5. Échec de l'histoire idéaliste.....	92
6. A la découverte de classes sociales et de leur rôle succesif dans l'histoire	94
7. L'avenir de l'humanité.....	99

IV. CRITIQUE DE LA POLITIQUE.

1. Contre l'ancien régime et ses survivances	100
2. Contre le bonapartisme, l'armée de métier et la colonisation	102
3. Contre les légistes.....	105
4. Contre tous les frelons.....	107
5. La Parabole de Saint-Simon.....	108
6. Pour un gouvernement à bon marché.....	114
7. Pour une juste conscience nationale.....	116
8. Pour une meilleure organisation sociale	120

V. L'AVENIR DE L'INDUSTRIE.

1. Définition de l'industriel	123
2. Situation inférieure de l'agriculture.....	125
3. Solidarité internationale des industriels.....	126
4. L'industrie rendra l'homme maître de la nature ...	127
5. Pour un parti national et industriel.....	130
6. Les objections des chefs d'industrie	133
Appendice : <i>Premier Chant des industriels</i>	137

VI. L'INDUSTRIE ET LE PROLÉTARIAT.

1. Sur la misère des ouvriers.....	140
2. Pour l'amélioration du sort du prolétariat	142
3. Premier appel aux ouvriers.....	143
4. Capacité économique et politique du peuple	150
5. Comment améliorer le sort de la classe la plus nom- breuse et la plus pauvre?.....	156

VII. POUR UNE NOUVELLE MORALE.

1. Développement historique des idées morales	159
2. Pour une morale du travail, pour une morale terrestre.	163
3. La morale et les classes sociales.....	165
4. Pour une morale laïque et scientifique.....	169
5. L'équivoque science-religion	173
6. L'équivoque religion-morale	177

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 30 AVRIL 1951,
A CORBEIL (S.-ET-O.),
PAR L'IMPRIMERIE CRÉTÉ

Dépôt légal : 2^o trim. 1951.

ÉDITIONS SOCIALES



Collection " PROBLÈMES "

ARAGON : La Culture et les Hommes	50 fr.
Marcel CACHIN : Science et Religion.....	60 fr.
René CREUSSOL : La Vie chère et le « cycle infernal ».	120 fr.
Roger GARAUDY : Le Communisme et la Morale .	50 fr.
Jean KANAPA : Le Traître et le Prolétaire.....	64 fr.
Jean PÉRUS : Introduction à la littérature soviétique.	120 fr.
Georges POLITZER : Révolution et contre-révo- lution au XX ^e siècle.....	45 fr.
— — Le Bergsonisme	80 fr.
— — La Crise de la psychologie con- temporaine.....	70 fr.
Elsa TRIOLET : L'Écrivain et le Livre	100 fr.
Roger VAILLAND : Le Surréalisme contre la Révo- lution	60 fr.

Collection " LA CULTURE ET LES HOMMES "

Henri DENIS : La Valeur	140 fr.
André BARJONET : Plus-Value et Salaire.....	140 fr.
Marcel COHEN : Le Langage	160 fr.
— — L'Écriture	(sous presse)
Ilya HOLODENKO : La Chorale populaire.....	160 fr.
Henri DENIS : La Monnaie	250 fr.
Jean BÉNARD : Le Capital et la recherche du profit.....	(sous presse)
Paul SÉBAG : La Tunisie.....	350 fr.

Collection " COMMENTAIRES "

L. LÉONOV : Le Marxisme et la prévision scienti- fique.....	64 fr.
L.-A. LÉONTIEV : L'Économie politique du socia- lisme.....	48 fr.
— L'Aggravation de la crise générale du capitalisme	48 fr.
B. TCHAGUINE : L'Esprit de parti en philosophie et l'objectivisme bourgeois	48 fr.